

es ongleurs du illochet

GERMAIN LEMIEUX

HNO
v 61-63



Les Jongleurs du billochet

Conteurs

et

contes franco-ontariens

Cet ouvrage, intitulé *Les Jongleurs du billochet*, fait partie de la collection des Documents historiques (nos 61-62-63) de la Société historique du Nouvel-Ontario dirigée par Lorenzo Cadieux. Siège social : Université de Sudbury, Sudbury, Ontario, Canada.

À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO
qui a patronné les enquêtes folkloriques
de 1948 à 1958
l'auteur reconnaissant
dédie cet ouvrage

Dépôt légal — 4e trimestre 1972 — Bibliothèque Nationale du Québec
Copyright © Germain Lemieux 1972
ISBN 0-88502-009-X

GERMAIN LEMIEUX, S.J.

Les Jongleurs du billochet
Conteurs
et
contes franco-ontariens

Préface de Jean-d'Auteuil Richard, S.J.

LES ÉDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal

MAISONNEUVE ET LAROSE
11, rue Victor-Cousin
Paris

1972

Remerciements au CONSEIL DES ARTS DU CANADA qui nous a aidés, en 1969, à recueillir et classer une grande partie des documents contenus dans ce livre.

Préface

Je viens de terminer la lecture du manuscrit que le Père Germain Lemieux m'a présenté, il y a trois jours. Ce dernier détail a son importance, puisque je me suis laissé prendre par Les jongleurs du billochet tout comme l'amateur de hockey — dont parle l'auteur — s'est laissé distraire de la partie des « Canadiens » par le programme d'Ulysse...

Une première lecture démontre chez l'auteur une foi intense en la valeur artistique et culturelle des récits folkloriques ; la sympathie qu'il ressent pour ses « jongleurs » analphabètes ne reste pas collée au papier, mais passe facilement chez le lecteur. On comprend, dès les premières pages, que ni la pluie, ni la boue du printemps, ni la neige de l'hiver ne seront un obstacle sérieux aux longs voyages destinés à rencontrer ces « sages » du billochet. Une pareille admiration pour nos paysans justifie amplement l'ardeur déployée pendant près de 25 ans par cet enquêteur, folkloriste, professeur, archiviste... et écrivain à ses heures.

Cet entêtement, comme le dit l'auteur, à poursuivre une œuvre ingrate sous certains aspects, n'a rien de malsain en soi ; un entêté qui travaille pour la cause de la culture de ses concitoyens mérite non pas d'être montré du doigt, mais d'être chaudement encouragé. Et ici, je parlerai à titre de recteur d'université.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui surtout, c'est ce retour aux sources, cette recherche intense de la vérité sous toutes ses formes. Nous avons trop longtemps négligé la petite histoire, l'étude de la mentalité de nos paysans, leurs qualités humaines et même intellectuelles. Le devoir de faire le point sur plusieurs questions d'ordre historique et sociologique revient à nos institutions de haut savoir, institutions qui souvent ont pu sortir du sol grâce aux petites économies de nos paysans. Trop peu de docteurs en sociologie ont le temps de vérifier certaines de leurs théories en faisant du porte à porte ; trop de nos savants répètent des théories de chefs d'écoles

qui ont parlé des paysans sans jamais être entrés dans une maison de ferme. Au contraire, le folkloriste est allé vers le peuple, il l'a questionné, il l'a écouté, et il est en mesure de le juger favorablement avec preuves à l'appui.

Les découvertes que semble avoir faites le Père Lemieux se résumerait à peu de choses pour des esprits superficiels ; mais à y regarder de près, nombre de disciplines universitaires pourraient en bénéficier. Je pense à cette littérature orale abondante, sorte de creuset qui contient maints chefs-d'œuvre du Moyen Âge et même de l'Antiquité. L'auteur parle de fabliaux, de traces de contes égyptiens retrouvés dans notre milieu franco-ontarien. Quoi de plus original que de revenir à ce répertoire paysan pour étudier, sous un angle nouveau, quelques chapitres de la littérature ou de la linguistique française ? Du coup, la psychologie y trouve son compte à réfléchir sur ces phénomènes de transmission orale à travers continents et siècles. Le musicien même reconnaîtra que le folkloriste lui a préparé une belle avenue vers des styles de musique ancienne. Que dire de l'ethnomusicologie qui étudie la musique en relation avec le milieu sociologique ? Je n'ai pas le temps d'énumérer toutes les disciplines universitaires qui pourraient tirer parti de cette connaissance en profondeur du paysan artiste. N'allons pas croire qu'un professeur ennuiera ses étudiants en les ramenant aux sources de la littérature, de la musique ou de l'art primitif ! Les étudiants, la preuve en a été faite, s'intéressent à ces incursions dans la science du peuple ; c'est une façon toute moderne de stimuler chez l'universitaire le sens de la recherche, c'est une façon de créer chez eux de nouveaux angles d'approche des disciplines humanisantes. À ce point de vue, je ne puis qu'approuver les doléances de l'auteur qui déplore une certaine inertie de notre société à l'égard des recherches dans le domaine de la tradition orale. Je me demande même combien d'universités canadiennes consacrent un gros budget aux chercheurs qui vont vers la paysannerie en vue d'un renouveau de culture.

L'énergie que le Père Lemieux a dépensée depuis 24 ans dans notre milieu franco-ontarien, et depuis près de 20 ans dans le cadre de la recherche universitaire, est loin d'être inutile à la cause folklorique canadienne. Je lui souhaite de voir accourir vers lui, le plus tôt possible, cette équipe de jeunes collaborateurs qu'il voit — en

imagination — pleins de talents et de dévouement. Son enthousiasme pour les qualités humaines et artistiques de ses « jongleurs » peut se communiquer facilement à tout lecteur, surtout aux jeunes qui se cherchent des routes originales et peu encombrées avant de se lancer dans la vie active.

Jean-d'Auteuil RICHARD, S.J.
Recteur
Université de Sudbury.

Le 25 avril 1972.

Introduction

Au début de 1972, le président de la Société historique du Nouvel-Ontario, le R.P. Lorenzo Cadieux, s.j., nous invitait à écrire une autre brochure dans la collection des DOCUMENTS HISTORIQUES de la dite Société. Le choix du sujet était libre, mais... il fallait qu'il soit connexe à l'histoire ou au folklore. On nous suggérait de rédiger une sorte de mémoire donnant une vue d'ensemble de la recherche folklorique dans notre région, depuis près de 25 ans. Mais allez donc comprimer en 90 pages le compte rendu de 500 heures d'enregistrement sonore réparties sur 700 contes et légendes, en plus de 5,200 versions de chansons de tout acabit ! D'ailleurs, nous avons déjà traité de nos chanteurs et de leurs chansons, en 1964¹.

Refuser cette invitation eût été très simple, et les raisons — temps, autres engagements, enseignement — auraient pu être acceptables et acceptées. Un refus, il nous semble, aurait manqué d'honnêteté : nous n'avons pas oublié qu'en 1948, c'est la Société historique du Nouvel-Ontario qui a appuyé nos premières tentatives d'enquête folklorique régionale. De plus, nos deux institutions, depuis plusieurs années, logent à une porte de distance, et les relations entre les deux « corporations » ont toujours été très amicales. Une autre brochure sur le folklore, dans la collection des DOCUMENTS HISTORIQUES, serait un geste à la fois de reconnaissance et de bon voisinage.

Restait à déterminer le sujet de l'étude. Au cours de nos conférences et de nos leçons à des élèves du secondaire et de l'universitaire, plusieurs questions nous furent adressées touchant tantôt la description géographique de notre région, tantôt le peuplement du Nouvel-Ontario ; parfois on nous a demandé des renseignements sur la psychologie du paysan franco-ontarien, sur nos techniques

1. Germain Lemieux. *Chanteurs franco-ontariens et leurs chansons*. Collection des *Documents historiques*, nos 44-45, Sudbury, 1963-1964 ; 114p.

d'enquête, même sur la valeur de l'épithète « franco-ontarien » que l'on accole souvent au mot folklore... Et que d'autres détails nous ont été demandés à propos de nos travaux et de nos projets !

Nous avons pensé que l'occasion était belle de rédiger une réponse globale à ces questions émanées de plusieurs sources. Notre document s'intitule **LES JONGLEURS DU BILLOCHET** ; il nous faut rapidement expliquer ce titre quelque peu énigmatique. Le terme « jongleur » a passablement évolué au cours des siècles ; nous le prenons ici dans son sens médiéval d'amuseur² ou de diseur de fabliaux ou de contes³. Loin de nous l'idée de mépriser nos conteurs en les assimilant aux jongleurs du Moyen Âge ; au contraire, le rôle de ces semeurs de gaieté a été immense à l'aurore de la civilisation et de la littérature françaises.

Quant au **BILLOCHET**, suivez-nous bien... L'expression « être sur le billochets » nous a été servie spontanément par M. Émile Roy, vieux conteur de Cache Bay, Ontario, dans le sens d'être « conteur officiel dans un chantier » (p. 29). Il nous a expliqué par la suite que le « billochets » était un tronçon de gros billot, de la taille d'un seau, spécialement utilisé comme siège officiel du conteur dans un camp de bûcherons. À ce moment, nous prenions connaissance, pour la première fois, du mot « billochets » ; une incursion dans les dictionnaires nous révéla l'existence des mots « billochons » et « billochets » au sens de « tronçon de billot »⁴.

Notre ouvrage traitera donc de nos jongleurs ou conteurs redonnant pour nous le répertoire ancestral qui rayonnait du « billochets » ou des camps de chantiers. Le lecteur découvrira bientôt un phénomène surprenant : le conteur Roy, dont le vocabulaire a inspiré notre titre, nous a fourni deux fabliaux réunis dans un même conte où les effets de voix et de mimique rappelaient l'amuseur des siècles anciens.

2. Edmond Faral. *Les jongleurs en France au Moyen Âge*. Edit. H. Champion, Paris, 1910, p. 2 : « ... tous ceux qui faisaient profession de divertir les hommes. »

3. Littré. *Dictionnaire de la langue française : mot « jongleur »*. Larousse. *Grand Larousse encyclopédique*. Libr. Larousse, Paris, 1962, tome 6, p. 376, mot « jongleur », paragr. Hist. littéraire.

4. L.A. Bélisle. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*. Edit. Bélisle, Québec, 1957 ; mot « billochons ».

Rivard et Geoffrion. *Glossaire du parler français au Canada*. Edit. Action Sociale, Québec, 1930 ; Mots « billochets » et « billochons ».

Le présent ouvrage LES JONGLEURS DU BILLOCHET contient, en plus, une partie des mémoires d'un folkloriste adonné au métier depuis 24 ans, dans notre région ontarienne et dans d'autres milieux comme le Manitoba, la Gaspésie ou l'Acadie. L'auteur parlera beaucoup des informateurs disparus, sans toutefois taire les noms d'autres vieillards qu'il fréquente couramment.

Quant à certaines aventures personnelles, accidentellement reliées à l'enquête folklorique, elles n'entrent pas de plein droit dans le domaine du folklore ; elles tendent à démontrer au lecteur que le métier de folkloriste a ses joies, ses consolations, ses misères et ses soucis comme tout autre métier. La neige, la pluie, la boue... ne suspendent pas leurs effets par respect pour le pauvre professeur qui a décidé de rencontrer tel informateur, tel soir de telle saison. Les futurs folkloristes — s'il s'en prépare encore — ne doivent pas craindre le risque de faire face à un molosse irrité ou de tomber en panne sur une route de « réserve indienne » ou de rang éloigné ; certains accidents les obligeront à frapper chez un inconnu... qui les mettra sur la piste d'un chanteur ou d'un conteur de grande valeur. Et même si un accident ne leur fait pas nécessairement découvrir un excellent informateur, ils seront amenés, qu'ils le veulent ou non, à demander l'aide d'un fermier ou d'un ouvrier ; ce seul contact avec un homme intelligent et de grande simplicité pourra enseigner au folkloriste ou au sociologue plus de psychologie pratique qu'une page de philosophie universitaire.

Nous allons énoncer en cours de ces lignes certaines théories personnelles sur des points de technique ou sur la valeur de certaines hypothèses ; nous les donnons pour ce qu'elles valent, laissant au lecteur la liberté de les discuter, de les accepter ou de les refuser. De même, la tenue scientifique de cette étude a été délibérément atténuée pour ne pas provoquer une indigestion de détails trop savants chez un lecteur peu initié au langage des spécialistes.

Nous avons donné, dans un ordre chronologique plus ou moins strict, une liste de nos conteurs franco-ontariens décédés, accompagnée de certaines notes biographiques et parfois d'une analyse sommaire de leurs talents d'artistes. Nous avons voulu, à dessein, insister sur un fait indéniable : nous avons trop retardé à les visiter ! Nous leur avons arraché quelques contes, quelques légendes, mais... de justesse, au moment où la mort les guettait déjà. Le

reproche que nous nous adressons à propos de ces répertoires à moitié recueillis, nous ne voudrions pas continuer à nous l'adresser lors de la disparition des conteurs et des chanteurs que nous pourrions actuellement visiter si l'on nous en fournissait les moyens.

Ces pages voudraient rappeler à notre société sa responsabilité devant la perte de milliers de documents oraux ; cet appauvrissement continu pourrait assez facilement s'enrayer au moyen d'une planification rationnelle de la finance publique. Les étudiants réclamant des emplois de vacances, les gouvernants se demandent que faire pour occuper cette grouillante main-d'œuvre abondante et pleine de talents. Nous avons tracé un programme d'emploi à 20 étudiants pendant 12 semaines, pour l'été 1971, dans le cadre de l'enquête folklorique et des travaux de transcription de documents en studio ; la finance nous a été respectueusement refusée parce que la demande n'avait pas été présentée par des étudiants. Que de millions ont été dépensés, nous ne dirons pas inutilement, mais à des fins moins brillantes que la cueillette des contes et des légendes folkloriques ! Nous trouvons louable que des étudiants passent leurs vacances à combattre (!) la pollution de l'eau ou de l'air. Serait-il moins louable de les occuper à combattre la pollution de la culture ou du patriotisme ? Nos dirigeants se contenteraient-ils du laisser-aller d'une civilisation décadente ? L'avenir nous donnera-t-il raison assez tôt pour nous permettre de réajuster certains aiguillages défectueux ?

Que ces lignes améliorent ou non la cueillette de nos documents oraux traditionnels, nous croirons avoir fait notre devoir en montrant les résultats obtenus par la bonne volonté de nos pionniers et notre ambition de profiter des valeurs culturelles d'antan.

Rappelons, avant d'aborder la matière de notre étude, que ce travail nous a été rendu possible et même facile, grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, en 1969, aide qui nous a permis de mettre à jour nos notes, nos fichiers et nos textes de contes.

Puisse ce livre prouver à nos lecteurs que les vieux francophones du Nouvel-Ontario ont perpétué, à leur façon, ces qualités caractéristiques de l'esprit français, la gaieté et l'art du récit !

PREMIÈRE PARTIE

**LA DÉCOUVERTE
DE LA LITTÉRATURE ORALE
AU NOUVEL-ONTARIO**

La découverte de la littérature orale au Nouvel-Ontario

Aventures d'Ulysse

Dans la soirée du 23 janvier 1972, nous suivions le programme télévisé LES BEAUX DIMANCHES ; la première partie SOS SOLEIL comportait surtout un reportage touristique en Jamaïque. Parmi nos auditeurs-spectateurs un grand passionné du hockey¹ suivait une partie du club Canadien qui jouait aux États-Unis contre un club américain. Deux ou trois fois par minute l'appareil transistor montait au niveau de l'oreille de notre amateur de sport national. À 9 heures, le Canadien terminait la 2^e période par un pointage de 2 à 2. Notre compagnon se promettait bien de suivre fidèlement la partie au cours de la 3^e période...

Mais, sur les entrefaites, le programme LES BEAUX DIMANCHES présente le 4^e épisode de l'Odyssée : Ulysse et le cyclope Polyphème. Arrive le géant dans la caverne à la suite de son immense troupeau de moutons ; un des compagnons d'Ulysse se fait dépecer par le cyclope comme s'il se fût agi d'une grenouille. On assiste bientôt à la scène de l'aiguisage d'un tronc d'arbre destiné à crever l'œil du cyclope, si les plans d'Ulysse ne sont pas déjoués. Puis, après avoir bu quelques coupes (on dirait plutôt quelques cuves) de vin capiteux, Polyphème s'endort et commence à faire trembler la caverne sous l'effet de ses ronflements. Ulysse et quatre de ses compagnons s'emparent du tronc d'arbre aiguisé et durci au feu ; avec mille précautions, ils enfoncent le stylet infernal dans l'œil du cyclope qui devient fou de rage et de douleur.

1. Roch Busque, natif de la Beauce, Qué.

Ulysse avait eu la prudence d'affirmer à Polyphème qu'il s'appelait Personne. Quand le cyclope se sent aveuglé pour toujours, il lance un appel à ses frères : « Au secours ! Personne m'a crevé l'œil ! » La réponse est celle qu'attendait Ulysse : « Si personne ne t'a crevé l'œil, laisse-nous en paix...! » Et les Achéens peuvent reprendre la mer sans être trop inquiétés par le géant blessé.

Pendant qu'Ulysse et ses marins bataillaient contre Polyphème dans la caverne, le club Canadien évoluait sur la patinoire américaine, et notre amateur de hockey était tout yeux et tout oreilles pour ne perdre aucun détail du récit grec multimillénaire. Dès qu'Ulysse s'est retiré de l'écran, plusieurs spectateurs se tournent vers l'amateur de hockey : « Est-ce que le Canadien a gagné ? Est-ce que la partie est terminée ? Quel résultat...? » Le transistor remonte rapidement à l'oreille de notre spécialiste en sport d'hiver... « Ça parle au diable ! La partie est terminée depuis belle lurette, et j'ai manqué toute la 3^e période...! »

Cet incident semblerait beaucoup trop long dans un récit de trois ou quatre pages, mais dans le cadre de notre étude du conte folklorique, il démontre admirablement bien l'intérêt qu'ont manifesté jeunes et vieux de toutes les époques pour le conte populaire. Au cours d'une conférence ou d'une leçon à des universitaires de tous âges, on peut ne nous croire qu'à demi, à cause de l'exagération toujours possible d'un professeur enthousiaste. Si vous affirmez que l'Iliade et l'Odyssée étaient les livres de base de l'éducation des jeunes Hellènes, Athéniens ou Spartiates, l'auditeur peu au courant de ces anciens récits rythmés se demande si c'est là de l'histoire ou une histoire ! Mais quand un amateur de hockey de 1972 oublie totalement le Canadien pour suivre le récit de l'Odyssée, on n'hésite plus, on est certain qu'un beau récit fait rapidement perdre à l'auditeur la notion du temps et de l'espace.

Nous avons rapporté ailleurs ² un phénomène à peu près semblable. Un papa et ses trois enfants avaient quitté l'appareil de télévision pour venir écouter avec une muette admiration un vieillard qui racontait tout bonnement les récits folkloriques de son répertoire de chantiers. Douze ans après cette expérience, nous

2. Germain Lemieux. *Placide-Eustache, sources et parallèles du conte-type* 938. Presses de l'Université Laval, Québec, 1970, p. 6.

pouvons répéter ce que nous avons alors constaté : « Les jeunes ne semblent pas friands des contes populaires parce qu'ils ne les connaissent pas ! » Donnons-leur des contes folkloriques à la radio, à la télévision, ou invitons un conteur traditionnel dans une réunion de jeunes ; rares seront ceux qui ne se laisseront pas captiver par le géant Brigandin, Ti-Jean-Poilu ou la fée Truitone. Le récit a, de tout temps, fait les délices des jeunes surtout. Il exerce une sorte de puissance d'évasion aussi efficace que la marijuana ou le L.S.D., mais c'est une puissance plus saine et plus humaine.

Rôle du récit populaire

En nous appuyant sur cette force d'attraction qu'exerce le conte sur tout homme et surtout sur les jeunes, nous passons à une question qui hante l'esprit des folkloristes depuis longtemps. Quel était le but des contes à l'époque où ce genre littéraire fut inventé ? Pur repos de l'esprit au cours d'une évasion des soucis quotidiens ? Moyen pédagogique facile et efficace, ou quoi encore ? La réponse n'a pas franchi le stade de l'hypothèse, mais en y regardant de près, se sent-on si loin de la vérité ? Une leçon d'Histoire, de Géographie ou de Musique, présentée sous une forme facile et attrayante, loin de rebuter l'élève, l'attire plutôt, meuble son intelligence et sa mémoire en agissant sur l'imagination, sans trop fatiguer son système nerveux. Et quand l'élève aime tel cours, telle discipline, il peut s'y appliquer longtemps sans se lasser.

Revenons à nos épopées grecques, l'Iliade et l'Odyssée... Tout éphèbe soucieux de culture nationale apprenait ces récits par cœur, et qu'y apprenait-il ? D'abord sa langue, la langue des ancêtres sous une forme dialectale des plus poétiques. Son sens national s'enrichissait au contact de ces récits qui rappelaient les hauts faits des Achéens contre les Troyens. Il apprenait sa religion : les attributs des différents dieux et déesses de l'Olympe, le caractère de ces multiples êtres supra-naturels ; il savait ce qui se passait après la mort, il était mis au courant du sort des disparus, il était invité à leur venir en aide par la sépulture et les libations. Le Grec était un guerrier ; il apprenait dans ces récits les techniques militaires des Achéens dans différentes circonstances : combats singuliers,

bataille de chars appuyant les hoplites, les mille et un conseils de guerre, les discours, les plans d'attaque, les ruses et leurs résultats, les batailles navales. Le Grec était un marin ; l'Iliade et l'Odyssee lui révélaient les secrets de la marine et de la géographie de la Grèce et des îles de la Mer Égée. Ces deux romans d'inspiration historique lui apprenaient l'existence d'autres peuples insulaires aux mœurs et coutumes différentes. Pour un jeune Grec, l'athlétisme était un complément de la formation intellectuelle et nationale ; avons-nous jamais fait le bilan des jeux olympiques exécutés dans plusieurs circonstances au cours de la guerre de Troie et du retour d'Ulysse ? Ce bagage de connaissances précieuses s'acquerrait sans longues dissertations, sans cours schématiques et asséchants ; le petit Grec lisait ces deux chefs-d'œuvre nationaux ou les écoutait raconter. Nous disons bien « les écoutait raconter » ; on se rappelle que l'Iliade et l'Odyssee ont été transmises de bouche à oreille par les rhapsodes pendant plus de cinq siècles (du X^e au IV^e s. av. J.-C.). Le texte classique que nous connaissons aujourd'hui n'est qu'une édition critique tirée de nombreuses versions orales. Donc, combien de disciplines le jeune Hellène pouvait maîtriser à l'audition ou à la lecture de ces deux récits épiques ! L'hypothèse du rôle pédagogique du conte n'est pas si fausse, du moins dans le cas de l'Iliade et de l'Odyssee... Et comment écarter A PRIORI l'usage possible du conte dans la pédagogie familiale ou tribale, chez des peuples plus anciens et plus primitifs que les Grecs ? Même nos Indiens du Canada utilisaient le récit oral pour transmettre à la jeune génération les faits du passé. Le P. Ragueneau, s.j., écrivait, au milieu du XVII^e siècle :

« Les anciens du pays étaient assemblés cet hiver pour l'élection d'un capitaine fort célèbre. Ils ont coutume en semblables rencontres de raconter les histoires qu'ils ont apprises de leurs ancêtres, et les plus éloignées, afin que les jeunes qui sont présents et les entendent, en puissent conserver la mémoire et les raconter à leur tour lorsqu'ils seront parvenus vieux, pour transmettre à la postérité l'histoire et les annales du pays, tâchant par ce moyen de suppléer au défaut de l'écriture et des livres qui leur manquent... »³

3. *RELATIONS* de 1645-1646, édit. de Québec, p. 71. (Texte modernisé).

Que dire des anciens récits sumériens ou akkadiens qui racontent le déluge, les hauts faits de héros antiques, récits passionnants dont fourmille la Bible ? Et nous connaissons la date approximative de la rédaction de ces récits. Mais où et par qui ont-ils été composés ? Dans quel but les a-t-on lancés dans le public ? Il serait pour le moins imprudent d'alléguer l'hypothèse du seul passe-temps agréable ou de l'évasion de la routine quotidienne.

Nous écoutons ou lisons, de nos jours, des contes populaires, sans autre but avéré que d'occuper le temps consacré aux loisirs ; quelques-uns, de très rares auditeurs ou lecteurs le feront pour cultiver ou stimuler l'imagination, pour y trouver un thème de film ou de roman à sensation. Les folkloristes seraient intéressés à découvrir le sens symbolique qui imbibe ces récits de héros ou d'aventures apparemment imaginaires. Ce même problème a fourni ample matière à certains spécialistes en psychologie ; beaucoup de publications sur le sujet n'ont pas encore donné de réponses satisfaisantes, parce que souvent contradictoires d'une école à l'autre, d'un auteur à l'autre. Pourtant plusieurs héros, plusieurs aventures de nos contes ne sont que du symbolisme. Notre opinion là-dessus n'est pas concluante, mais elle se situe dans le cadre de la prudence et de la... patience.

Nos recherches folkloriques, depuis une vingtaine d'années, nous ont démontré que la théorie indianiste, à propos de l'origine du conte, n'est pas si erronée. Nombreux, même très nombreux sont nos contes populaires oraux qui, après comparaison, ne sont que des remaniements, des adaptations de récits orientaux⁴. Il est très difficile pour nous, Occidentaux, de pénétrer dans la mentalité de l'Orient. Le jour où nous découvrirons le véritable esprit oriental dans toutes les nuances de sa complexité et de sa lucidité, nous comprendrons facilement le sens des récits bibliques aussi bien que le symbolisme de nos contes populaires. En attendant cette découverte importante, nous continuerons à écouter avec intérêt nos contes comme une littérature d'une grande valeur poétique, et à cause de notre besoin naturel d'évasion.

4. Germain Lemieux. *Placide-Eustache, op. cit.*

Germain Lemieux. *De Sumer au Canada français, sur les ailes de la tradition*. Coll. des *Documents historiques* nos 51-52 ; Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, Ontario, 1968.

Territoire franco-ontarien

Jusqu'à présent nous avons parlé du conte en général à propos de l'Odyssée... Le vrai but de ce travail était de faire connaître surtout nos informateurs franco-ontariens dans le domaine du conte oral. Nous avons été surpris, il y a quelques années, de constater que beaucoup d'étudiants universitaires canadiens découvraient le fait franco-ontarien à mesure que nos leçons révélaient les richesses du folklore canadien-français recueilli dans la province d'Ontario. Une grande partie des étudiants n'avaient jamais réfléchi sur les aventures de cette vague de colons québécois ou acadiens attirés vers l'Ouest par la construction de la voie ferrée du Pacifique Canadien.

La petite histoire nous apprend que bon nombre de villes et de villages échelonnés de Mattawa au Sault-Ste-Marie ont eu comme fondateurs, ou du moins comme premiers colons, des habitants du Québec, en grande majorité francophones. Parallèlement à cette ligne Est-Ouest sont apparus d'autres villages ou paroisses surtout agricoles fondées par des colons venus du Québec ou parfois de l'Acadie française. C'est dans cet immense rectangle de 325 milles de longueur que nous avons découvert, à partir de 1948, de multiples paysans détenteurs d'une authentique tradition orale de source française. Nous avons dit ailleurs⁵ que nous retrouvons, en Ontario, des pionniers venus de tous les coins de la province de Québec et même de l'Acadie. Nous citerons de mémoire une liste bien incomplète de quelques-uns de nos informateurs franco-ontariens émigrés de la province de Québec et venus ici dans leur enfance : Mme Joseph Bédard, de Sturgeon Falls (Élise Bois, 95 ans en 1965), était native de l'Anse-au-Griffon, comté de Gaspé-Nord ; de ce même comté, M. Théodule Miville, de Sturgeon Falls (77 ans en 1949), natif de Ste-Anne-des-Monts ; M. John Fournier, de Blind River (80 ans en 1959), natif de St-Majorique ; de Ste-Anne-de-Baupré nous est venu M. Adjutor Paré (75 ans en 1971) actuellement à Alban ; M. Adélar Boulay (72 ans en 1952) de

5. Germain Lemieux. *Chanteurs franco-ontariens et leurs chansons*. Coll. des *Documents historiques*, nos 44-45, Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1963-64, p. 14.

Sudbury, était né à Saint-Donat de Rimouski ; Mme Antoine Morin (Bernadette Tremblay, 65 ans en 1965) de Minnow Lake, est native du lac Saint-Jean ; le père des 4 frères Simon de Warren venait de Matane ; Donat Poirier de Verner (45 ans en 1948), était natif de Saint-Gabriel de Brandon, Qué. ; Camille Chiasson, de Sudbury (74 ans en 1954) avait émigré de la Baie Sainte-Marie, N.-B. ; même Sorel nous a donné un illustre conteur dans la minuscule personne d'Oscar Lavallée, de Timmins (95 ans en 1967)... et la liste serait très longue si nous nommions les recrues que nous ont fournies la baie des Chaleurs, le Témiscouata, Québec et Montréal, Trois-Rivières et la région d'Ottawa...

Peuplement du Nouvel-Ontario

Vers 1880, dès que le Pacifique Canadien commença à bâtir sa voie à travers l'Ontario pour se rendre à Vancouver, la main-d'œuvre accourut de tous les coins du pays — et même d'autres pays⁶ — pour exécuter le terrassement de la nouvelle voie ferrée qui allait faire découvrir des richesses jusque-là inconnues. En 1881, la ligne ferroviaire atteignait Mattawa, centre agricole et industriel. À cette date, un missionnaire signale entre Mattawa et le lac Nipissing une équipe de terrassiers venant du diocèse de Rimouski⁷ ; remarquons, en passant, qu'à cette époque le diocèse de Rimouski englobait toute la Gaspésie. Les terrassiers, tout en accomplissant leur besogne, analysaient de leurs yeux de paysans, le terreau mis à nu et voyaient déjà, dans leur imagination, pousser les clochers des futurs centres agricoles.

Et les rubans d'acier percent à pas d'homme la forêt ontarienne. En 1883, on arrive à un poste que les Canadiens français baptisent Sainte-Anne-des-Pins et que les Anglo-Saxons appelleront bientôt Sudbury. De Mattawa à Sudbury, l'équipe des terrassiers a perdu plusieurs paires de bras ; certains anciens cultivateurs de la province de Québec, devenus temporairement cheminots, se sont bâti une cabane de bois rond, qui à Sturgeon Falls, qui à Verner,

6. Gaston Carrière. *Jean-Marie Nédélec*. Coll. des *Documents historiques*, no 34, La Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1957, p. 19.

7. *Ibid.*

qui à Warren ou à Markstay... Une fois passé le besoin urgent de « dormants » de chemin de fer, il fallait alimenter en bois de chauffage les locomotives à vapeur. Les petites gares étaient, dans les premiers temps, un endroit de ravitaillement en eau et en bois. Beaucoup d'anciens terrassiers, gens avant tout pratiques, se firent concéder une terre dans le voisinage de la gare et, tout en défrichant la ferme, vendaient du bois de chauffage au Pacifique Canadien.

Dès 1885, les trains reliaient Sudbury à Vancouver en passant par Chapleau ; l'embranchement entre Sudbury et le Sault-Ste-Marie sera inauguré en 1887⁸. Des milliers de terrassiers qui avaient œuvré entre Mattawa et Sault-Ste-Marie (plus de 300 milles) une bonne partie revint s'installer dans les villages embryonnaires déjà organisés par quelques pionniers. Astorville, Bonfield, North Bay, Sturgeon Falls, Cache Bay prennent de l'ampleur, tantôt sous l'influence d'une usine à bois de pulpe ou à bois de sciage ; l'agriculture commence à vivre de l'industrie, et l'industrie s'anime grâce au Pacifique Canadien qui la relie aux grands centres urbains. Sudbury, minime village de 200 âmes en 1883, devient dès 1885 un centre minier qui attire une main-d'œuvre cosmopolite très disparate. Autour de ce bourg, qui est maintenant la capitale mondiale du Nickel, croissent des villages agricoles, tels Chelmsford, Azilda, Blezard Valley, Hanmer et d'autres petites unités géographiques qui ont été amalgamées ou qui ont dû céder la place aux complexes miniers.

Un coup d'œil sur la carte régionale nous montre la situation géographique de plusieurs autres centres nés de l'industrie du bois ou de l'agriculture : Field et River Valley, au nord de la route transcanadienne, entre Sturgeon Falls et Warren ; Lavigne, Noëlville et Saint-Charles au sud de la même route centrale ; Alban, village situé sur une route presque parallèle à la transcanadienne, allant de Lavigne (sur le lac Nipissing) à Rutter sur la route 69 qui descend de Sudbury à Toronto. Tous ces villages secondaires nés dans le sillage des premiers établissements avaient été l'œuvre de pionniers canadiens-français venus du Québec soit directement, soit indirectement par les États-Unis. On se rappelle que vers

8. Louis Hérroux. *Aperçu sur les origines de Sudbury*. Coll. des *Documents historiques*, no 2, Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1943, p. 16.

1875, beaucoup de Québécois, surtout des Gaspésiens, s'étaient exilés chez nos voisins les Américains pour y trouver du travail dans les filatures ou les usines qui traitaient le bois ; bon nombre revinrent dans le Nouvel-Ontario à l'occasion de la construction du Pacifique Canadien.

Philosophie du Franco-Ontarien

Cette population, en partie canadienne-française, de régions québécoises différentes, s'est installée dans ce quadrilatère de plus de 300 milles de longueur situé dans ce qu'on appelle le Nord de l'Ontario, par opposition au Sud colonisé longtemps auparavant. C'est cette partie plutôt centrale de la province d'Ontario que l'on a convenu d'appeler le Nouvel-Ontario. Colonisé, comme nous l'avons dit, par d'anciens Québécois, ce Nouvel-Ontario, au contact d'éléments anglais ou étrangers, aura bientôt son caractère distinctif.

Resté très joyeux, très ingénieux et actif, le Franco-Ontarien souffrira du complexe de tous les minoritaires. Attaché à sa langue, il sera pourtant forcé d'apprendre l'anglais à l'école, de le parler couramment à l'usine ou dans les centres urbains où le commerce est dirigé par les Anglo-Saxons. On dirait qu'il a été obligé de se faire une philosophie différente de celle du paysan québécois jamais attaqué directement dans ses droits linguistiques. Le Franco-Ontarien a adopté un peu la philosophie saxonne des *Cold Facts* : on se tait, on se prépare et l'on fonce sur la proie. Opprimé dans ses droits linguistiques vers la période de 1913, le Franco-Ontarien s'est aperçu qu'il ne gagnerait rien à rédiger et à présenter des revendications ; il a adopté la tactique anglo-saxonne : Vous ne voulez pas que le français s'enseigne dans nos écoles ? Venez l'en déloger ! Vous voulez que le clocher et la croix disparaissent du toit de telle école ? Venez, messieurs, venez l'abattre vous-mêmes, mais prenez garde que la massue de la démolition ne vous broie les ortels ! Envoyez vos policiers dans nos écoles pour y chasser de force nos institutrices françaises... Les mamans les tiendront en respect sous le portique au moyen de « broches à chapeaux » ! L'inspecteur torontois fait la visite de l'école franco-ontarienne ; il questionne

en anglais, personne ne répond. Même et surtout les jeunes suivent scrupuleusement la consigne : posons des faits ! Les chers enfants, ils sont muets lors de la visite de l'inspecteur anglophone, mais le visiteur n'a pas le dos tourné qu'ils chantent à pleine voix :

« Oui, nos aïeux sont venus de la France ;⁹
 Et quand, vaincus, ils changèrent de roi,
 On leur jura, gardons-en souvenance,
 De respecter leur langage et leur foi !
 O Dieu de Jeanne d'Arc, protecteur de la France,
 Sauvez le Canada... »

La lutte fut dure, longue fut (1913-1927) la lutte contre le fameux Règlement XVII !¹⁰ Il y eut des traîtres, des héros, surtout des batailleurs décidés à se faire respecter. Nous disions plus haut que nos Franco-Ontariens avaient flairé et adopté une tactique bien anglo-saxonne, la tactique des *Cold Facts*... Ont-ils réellement compris l'autre tactique des « cadeaux apparents », des faveurs dispensées goutte à goutte pour émousser le ressort de leur résistance à l'assimilation ? Les statistiques ne constituent pas toujours une réponse définitive à cette question ; les chiffres peuvent parfois déclencher un examen de conscience au chapitre de la fierté nationale... Un fait est évident : la disparition de la génération des pionniers a créé des problèmes auxquels la génération actuelle ose à peine penser, de peur d'y déceler des microbes mortels.

Quoi qu'il en soit du phénomène de l'anglicisation lente mais constante de l'élément franco-ontarien dans notre région, nous ne pouvons nier que des milliers de nos frères francophones, répartis sur deux ou trois générations, se sont sacrifiés et battus pour conserver l'héritage culturel de la vieille France. Pour nous folkloristes canadiens-français, le Nouvel-Ontario a le mérite d'avoir conservé et propagé nombre de versions, de légendes, de contes et de chansons qui ont un grand rôle à jouer dans une étude globale du répertoire folklorique d'expression française. Abordons immédiatement une question qui a été souvent soulevée en notre présence : Y a-t-il un folklore franco-ontarien ?

9. Chant : *Aux petits Ontariens* ; paroles de J. B. H., musique de J. A. G. *La bonne chanson* C.-E. Gadbois, St-Hyacinthe, 2^e année (51-100), p. 98.

10. André Lalonde. *Le règlement XVII et ses répercussions sur le Nouvel-Ontario*. Coll. des *Documents historiques* n^{os} 46-47 ; La Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1965.

Folklore franco-ontarien

Commençons notre réponse par une question : Y a-t-il un folklore québécois, un folklore acadien... un folklore gaspésien... saguenayen ou beauceron ? Et d'où vient que l'on puisse imposer à un folklore d'origine commune un qualificatif régional ?

Précisons d'abord que les différences entre folklore québécois, acadien ou gaspésien ne sont qu'accidentelles ; elles tiennent à des légendes locales, à quelques complaints se rapportant à un naufrage ou à un accident bien localisé. Elles peuvent tenir à un style un peu différent ; nous avons, l'été dernier (juin 1971), enregistré à Kermaria, en Bretagne, une version de « Les adieux à la belle Eugénie » qui correspond, quant aux paroles et à la mélodie, à « Les adieux à la belle Virginie » de Damase Rousseau, de Lavigne, Ontario ; mais le style de ce chanteur franco-ontarien est plus vieillot, plus ornémenté que celui de la vieille chanteuse bretonne. De même, la belle version gaspésienne, toute en dentelle, de « Là-haut sur ces montagnes »¹¹ a un style bien différent de la version « équarrie » de notre région franco-ontarienne. On s'aperçoit aussi facilement que, dans les contes, un Gaspésien ou un Acadien sauvera de l'oubli plusieurs détails techniques si courants dans les récits de naufrages ou de voyages maritimes, historiques ou fictifs. Le vocabulaire du conte et de la chanson, la prononciation même sera un peu différente suivant qu'il s'agit d'une version acadienne, gaspésienne ou beauceronne. Le voisinage d'Indiens, d'anglophones ou d'étrangers peut marquer sensiblement le vocabulaire, la prononciation, les refrains de chansons, le thème des légendes ou des contes.

À partir de ces considérations, nous revenons au qualificatif « franco-ontarien » relativement au folklore d'expression française de l'Ontario. Tout comme la Gaspésie, l'Acadie ou la Beauce, le Nouvel-Ontario a ses légendes propres de provenance indienne, ses complaints locales¹², certains refrains de teintes étrangères.

11. Marius Barbeau. *Romancero du Canada*. Beauchemin 1937, p. 163.

12. La grève des marchands de Chelmsford ; La ligne de Macdonald ; Voyageur d'Astorville... Et plusieurs noms de villages ont été introduits dans d'anciennes versions québécoises ou acadiennes.

Quant aux contes, ils sont relativement nombreux et semblent avoir oublié la plupart des détails concernant la marine. Le voisinage des Indiens odjibwés n'est pas étranger à certaines techniques artisanales, surtout en ce qui regarde la raquette. À notre humble avis, ces quelques particularités sont suffisantes pour légitimer le qualificatif « franco-ontarien » donné couramment, chez nous, au folklore recueilli dans les limites du Nouvel-Ontario.

Contactes fréquents avec les conteurs québécois

Il y a cependant toute une zone folklorique que l'on peut difficilement classer dans le folklore franco-ontarien ; nous voulons parler ici de certaines versions de contes ou de chansons que nos Franco-Ontariens ont apprises, dans les chantiers de l'Ontario ou des États-Unis, de conteurs ou chanteurs québécois, acadiens, gaspésiens ou trifluviens. Il reste bien la prononciation un peu caractéristique du milieu franco-ontarien, la partie du vocabulaire laissé à l'improvisation, mais la suite des épisodes ou des couplets sera la même, sauf... les cas de coupures ou de réduction due au manque de mémoire ou à l'abandon de détails étrangers à notre région. On comprendra facilement qu'un bûcheron, élevé loin de l'Océan ou du fleuve Saint-Laurent ou des Grands Lacs, ne puisse répéter les descriptions où il est question du mât d'artimon ou de misaine, de la vigie ou des écouteilles. Cependant le nombre de récits utilisant le vocabulaire maritime est infime en comparaison de celui des géants, des fées ou des magiciens. Le milieu franco-ontarien a, jusqu'à ces dernières années, profité du répertoire des conteurs québécois qui fréquentaient les chantiers ontariens ou américains.

M. Théodule Miville (81 ans en 1953), de Sturgeon Falls, avait appris le conte « Peau-de-Morue » d'un M. Lemay, à Manchester, N.H. (É.-U.), après une journée de travail sur la voie ferrée ; il ne nous a pas déclaré cependant le lieu d'origine de ce conteur Lemay. M. Nelson Prud'homme (71 ans en 1962), de Warren, nous a affirmé avoir appris les contes « La devinette » et « Poil-et-Plume », dans les chantiers de Field (Ont.) de M. Georges Robidas de Montréal, vers 1914. M. Maurice Prud'homme

(72 ans en 1959) nous a raconté le conte « Le petit poulain... ou l'oiseau d'or » qu'il avait mémorisé vers 1919, dans un chantier ontarien à la suite du récit qu'en avait fait un monsieur Loranger de Trois-Rivières. M. Émile Roy (74 ans en 1959), de Cache Bay, avait appris le conte « Voyageur à la recherche de trois fous » dans un chantier d'Ontario d'un monsieur Singelais, de la Gaspésie (Grosses-Roches, comté de Matane).

Il serait long et fastidieux d'allonger cette longue énumération... mais nous n'avons transcrit ici qu'un nombre infime de détails notés au cours de nos 24 ans d'enquête folklorique. Il serait intéressant de revenir sur ces contacts de nos jongleurs avec les conteurs des autres régions francophones du Canada, pour expliquer l'uniformité de certaines versions recueillies dans diverses régions canadiennes. Imaginons le brassage folklorique qui a dû s'opérer entre 1880 et 1887 dans les camps mobiles installés temporairement le long de la voie ferrée, entre Mattawa et Sault-Ste-Marie ! Et l'échange des répertoires n'a pas été moindre dans les camps de bûcherons entre 1890 et 1920. Les conteurs québécois et acadiens avaient la réputation d'être d'excellents conteurs, mais plusieurs fermiers-bûcherons franco-ontariens étaient fils de conteurs et pouvaient facilement y aller d'un récit, en passant, ou même être maîtres-conteurs dans un camp. C'est le cas de M. Émile Roy de Cache Bay, qui nous a affirmé avoir passé près de vingt hivers « sur le billochets »¹³ dans les chantiers ontariens. Il va sans dire que, en été comme en hiver, dans les débuts de 1900, le conteur était très apprécié de tout groupement d'ouvriers en forêt ou à l'usine.

Comment découvrir un conteur

Le paysan canadien n'allait pas chercher un diplôme dans une Faculté universitaire pour accéder au poste de conteur. Il n'existait aucune liste officielle, aucun fichier, aucun dossier indiquant la compétence ou l'adresse de nos bons conteurs. Très sou-

13. *Être sur le billochets*, d'après notre conteur, c'est être conteur officiel dans un camp ; le billochets était constitué d'une bûche de la proportion d'un seau de bois, qui servait de siège au conteur.

vent le conteur ne savait ni lire ni écrire ; mais son talent franchissait bientôt le cadre de sa famille. N'avait-il pas raconté une bonne blague de la dernière corvée chez Michel-à-Baptiste ? Eh oui ! il avait remplacé le vieux conteur Pitro Bat-le-Diable à la fête paroissiale de l'an dernier ! Il est le seul à raconter le conte de « Trou-de-Jaquette »... Il a une version originale des « Trois bossus »...

Arrive la période du choix des bûcherons ; l'entrepreneur doit se trouver un conteur officiel. Celui sur lequel il comptait est malade... Il s'informe auprès de ses amis ; on lui désigne Ti-Louis Corbeau... qui accepte tout en protestant de son peu de talent. Le voilà conteur de la grande famille forestière !

Chez les folkloristes, la technique de découverte d'un conteur est passablement différente. Le folkloriste est un « grand savant » même si, encore étudiant, il veut recueillir seulement quelques légendes ou quelques épisodes de contes pour étoffer une dissertation ou une thèse de Maîtrise en linguistique ou en sociologie. Heureux est-il, le pauvre novice-folkloriste, s'il a suivi le cours de psychologie de l'enquête à domicile ! Plus heureux est-il si, en plus de ces cours techniques, il porte en lui le vieux bon sens du paysan qui lui fera trouver le mot juste, lors de sa première démarche pour dépister un conteur ! C'est pourtant facile ; il n'y a qu'à demander au premier vieillard venu s'il est conteur, s'il connaît un conteur... Il obtiendra ainsi un nom ou une liste de noms. Le travail d'enregistrement débutera quelques heures plus tard ! Nous connaissons plus d'un folkloriste qui n'ont pas été aussi fortunés.

Dans un milieu paysan, les membres de la communauté se sentent un peu solidaires et n'aiment pas qu'un étranger, un collet-blanc, s'introduise chez eux du jour au lendemain pour questionner les bonnes gens, enregistrer leurs déclarations et... s'en aller en ville pour ne plus réapparaître sinon à intervalles très espacés. Que veut-il faire de cette documentation ? Serait-ce un nouveau commerce ? Va-t-il vendre ces rubans sonores à un poste radio-phonique qui voudrait ridiculiser la langue ou la mentalité du paysan ? Ce sont des questions entendues à maintes reprises au cours d'une préparation d'enquête ; et ces inquiétudes ne sont pas dénuées de fondement.

Nous nous rappelons qu'en 1960, aux confins de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick, nous avons dû renoncer à une série d'enregistrements bien préparés, à cause d'un incident regrettable survenu quelques jours plus tôt. Une équipe de techniciens ou de pseudo-techniciens d'un poste radiophonique régional étaient allés faire des enregistrements à domicile en employant la technique facile de la bouteille. Un peu dégénés par la liqueur forte, les paysans avaient tiré de leur répertoire les histoires ou les refrains les plus croustillants, sans se soucier des résultats. Le lendemain, on entendait sur les ondes un choix d'historiettes et de chansons accompagnées de noms et de commentaires pour le moins grivois. Il n'en fallait pas plus pour semer l'émoi dans la population. Même après les excuses, on peut bien s'imaginer que les vieux informateurs en étaient restés humiliés et blessés dans leur honneur.

Nous nous présentons chez les paysans de cette région, ignorant tout de l'incident. Nous remarquons que nos amis ont la mine un peu timide ; sans donner d'explication, ils nous laissent entendre que l'enregistrement est impossible ce jour-là ; le voisin réagit à peu près dans les mêmes termes... Le temps passe, personne ne veut parler. Nous allons voir le curé pour demander des explications ; il nous apprend le « scandale » et nous conseille amicalement d'aller travailler hors de cette région où la population est furieuse contre les enquêteurs à magnétophone. Il était inutile de multiplier les promesses et les garanties de discrétion, la partie était perdue, et pour longtemps... !

Méthode d'enquête

Il faut aborder le paysan avec des dispositions de sincérité et d'honnêteté. Il serait inutile ou même imprudent de vouloir cacher notre statut d'étudiant, de professeur ou de directeur de recherche. Tout paysan finira par admettre — après quelques explications — qu'il sait certains refrains, certains détails de telle légende en dehors du cercle des connaissances d'un professeur d'université. Lui a-t-on démontré qu'il peut venir en aide à un étudiant ou à un savant, au moyen de simples renseignements sur telle technique ou tel événement, il acceptera de consulter son bagage de souvenirs et de

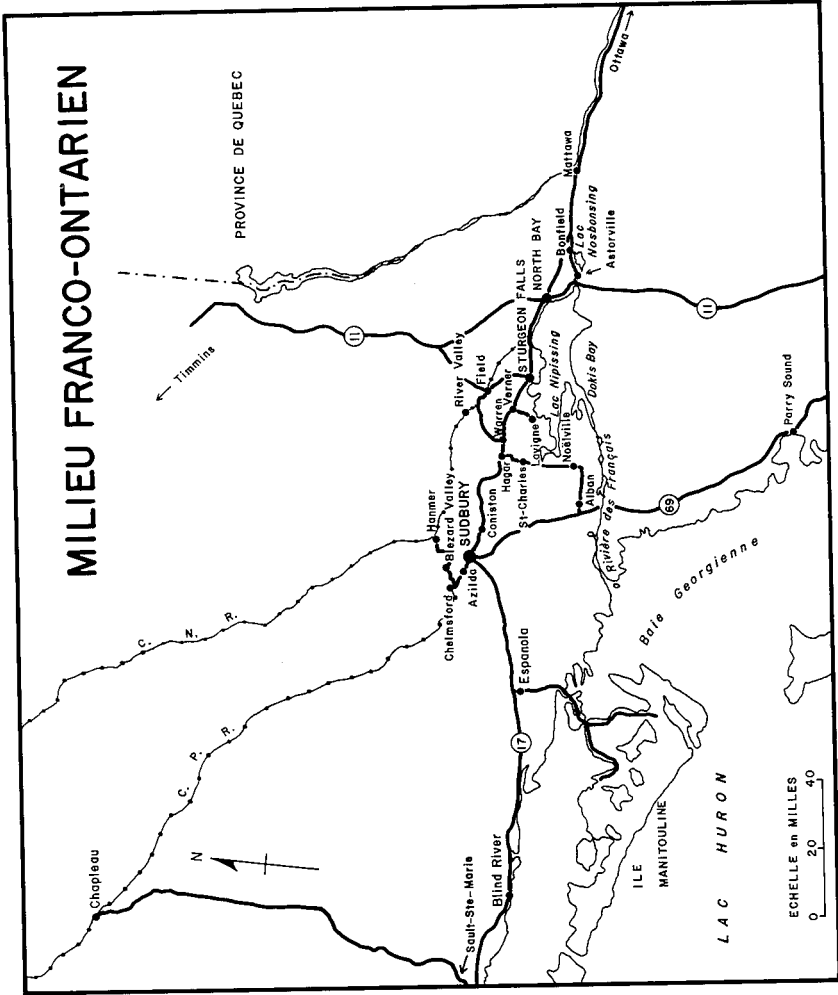
recettes. Il arrive souvent qu'il suggère le nom d'un vieil ami doué d'une bonne mémoire, d'une grande éloquence... qui pourrait raconter contes et légendes. On note ce nom ; il peut être précieux. Si vous rencontrez un excellent informateur lors de votre premier voyage dans une région, cet informateur vous mettra en contact avec deux ou trois autres « meilleurs » que lui-même.

L'expérience nous a démontré que pour amorcer une enquête à longue portée, il ne faut pas craindre de « perdre » du temps, sans trop en faire perdre aux gens visités. On aura l'impression de perdre du temps en causant de la récolte qui pousse, du troupeau qui a belle apparence, des bâtisses de tel style, de telle époque, de tel meuble intéressant, de tel outil retrouvé dans le vieux hangar. Les occasions se présentent à tout instant de révéler son intérêt pour le passé ; de l'intérêt pour les objets matériels, on passe facilement à l'intérêt que l'on porte aux chansons, aux légendes et aux contes. Si nos hôtes sont appliqués à une besogne urgente, il faut leur faire perdre le moins de temps possible. Dans ce cas, nous retournerons visiter cette famille au moment où les travaux de la ferme sont moins urgents, un jour de pluie, par exemple ; on reprendra le sujet des anciennes techniques, des anciennes coutumes : veillées de mardi-gras, les corvées, les noces ou réjouissances publiques... Le vieillard débarrera une foule de souvenirs, de points de techniques paysannes, des croyances locales... Voilà, enfin, un bon informateur ?

Pas si vite ! Ce bon vieillard n'osera pas raconter légendes locales ou souvenirs de bûcherons devant les autres membres de sa famille, devant sa bru par exemple, de peur de passer pour « radoteux ou ramolli ». On continue de causer du présent et du passé. Un autre nom vient tout à coup à la mémoire du vieillard, « un vieil ami qui sait tout », mais qui demeure dans un autre rang. Allons-y !

À cinq milles plus loin, une autre conversation se noue avec le nouvel informateur, sur les pionniers, leurs coutumes... La conversation est des plus pénibles : le bon nonagénaire n'entend presque rien. Il tente de chanter une complainte du temps de sa grand'mère ; la bonne volonté y est mais la mélodie est plus ou moins cohérente. On aiguille l'informateur sur une légende ; encore là le succès est relatif : la mémoire fait défaut : il s'agit de

MILIEU FRANCO-ONTARIEN



Le territoire principal de l'enquête folklorique, de 1948 à 1972.



*Le cylindre de cire de l'ancien Edison, premier instrument des folkloristes
au début du siècle.*

Rose Latulipe, c'est évident, et tout à coup on est en présence d'un loup-garou. Décidément, la chance ne nous favorise pas aujourd'hui ! Mais la bonne fortune se montre le nez dans un dernier moment de salutation. Le vieillard nous confie : « Il faut que vous alliez voir mon fils aîné. Il va vous raconter mes légendes et mes contes, il va vous chanter toutes mes chansons. Il sait tout par cœur ! »

Enfin, dans un autre recoin de Saint-Charles, on fait la connaissance du fils aîné, un grand gaillard un peu maladif, veuf et grand-père, rentier, ancien gros propriétaire, un homme d'une grande expérience des hommes et des choses. On cause ; les réponses succèdent aux questions sur les chantiers et les années de colonisation. Eh oui ! il semble bon conteur notre grand Louis-à-Robi ! On lui souligne la valeur de la précieuse documentation qu'il détient dans sa mémoire, du grand service qu'il rendra aux chercheurs... Mais le magnétophone l'énerve : il a peur de faire des erreurs, de se tromper de noms, de passer d'un conte à l'autre sans s'en apercevoir. La meilleure façon de rassurer notre homme, c'est de lui prouver que l'on peut enregistrer, effacer, corriger, reprendre la marche du texte à volonté. On prépare l'enregistreuse électronique, on chante, on parle dans le microphone ; on écoute le texte, on pousse un bouton destiné à effacer tel mot, tel bout de phrase... Et notre homme est rassuré. Il n'aura qu'à nous avertir quand il se sentira perdu dans la nomenclature de ses nombreux personnages.

Le lendemain soir, à l'heure dite, le folkloriste s'amène avec son matériel d'enregistrement. Il arrive tout joyeux à la pensée de la bonne cueillette qu'il a préparée si minutieusement. Il entrevoit déjà la nouvelle Cendrillon du conteur Louis-à-Robi... Il croyait avoir fait la connaissance de toute la famille hier, mais ce soir, le « berger allemand » lui signale du fond de la cour qu'il ne l'attendait pas. Le bon dogue était absent, la veille ; il veut montrer au voyageur qu'il est le gardien incontesté de la maison et de la cour. Le brave chien veut créer chez l'enquêteur une impression de force terrifiante et de ténacité : le poil du dos se hérissé, les grondements tournent bientôt à l'aboiement ; l'animal se dirige vers le visiteur qui a commencé à saluer et à féliciter la force constabulaire. Le folkloriste a comme principe de ne jamais

lâcher pied, et surtout de ne faire aucun geste brusque en présence d'un chien qu'il affronte pour la première fois. Il avance à pas carrés vers l'animal. Ce dernier cède un peu de terrain mais monte le ton de la voix. Bientôt le visiteur s'accroupit et multiplie les gestes d'amitié et de confiance. Le chien est certain que l'étranger n'a pas l'intention de se sauver comme un poltron ; honnêtement il ne peut attaquer un homme qui se prépare à le caresser et qui n'a pas l'air d'un « quêteux ». Tout à coup, le phénomène attendu se produit : la grosse voix du gardien se tait, la queue adopte un rythme de gaieté, les deux pattes antérieures glissent horizontalement sur la pelouse. Le visiteur s'avance hardiment et commence à caresser le museau de la bête. Un autre ami de gagné à la cause ! Les deux compagnons reviennent vers la voiture, le folkloriste en retire ses valises, le chien parvient à glisser sa grosse tête par la portière comme pour faire une inspection de routine, et voici que la maisonnée commence à constater l'arrivée de l'enquêteur. Le « berger allemand » reconduit son hôte jusqu'à la porte de la cuisine et regagne son poste de garde... Le folkloriste n'a plus assez d'oreilles pour écouter ce que la famille a déniché de titres de légendes et de contes dans le répertoire du grand-père.

Et à l'ouvrage ! Câbles électriques, microphone, valise mécanisée, rubans sonores, tout est là. On vérifie le voltage du circuit, la fidélité du microphone ; les différents cadrans réagissent avec leur habituel empressement... Le folkloriste prend son cahier d'enquête, et lance un coup d'œil routinier sur le calendrier. C'est bien le premier août ! Le dernier enregistrement remonte au 26 juillet et porte le numéro 4626 ; ce soir, il faut écrire 4627... et l'on travaillera sur la première piste du ruban sonore FC, donc FC¹ d'après le jargon du métier. Et l'interrogatoire routinier commence :

Vous vous appelez Louis Robidas ? Votre papa m'a dit que vous aviez 66 ans... Né à Saint-Charles ?

— Oui, sur la ferme du grand-père Lambert, au bout du rang. À cette époque, c'était le troisième rang du Grand-Brûlé...

— Et quel conte allez-vous nous raconter ce soir ?

— Vous sembliez intéressé par le conte de Cendrillon, hier ; je vais vous le conter tel que le grand-père Robidas me l'a appris

quand j'avais 6 ans. Lui, grand-père, il disait Cendrouillon. Il nous était revenu d'un chantier de Mattawa avec ce nouveau conte qu'il avait appris d'un de ses vieux amis, un Acadien, un Robi-chaud de Tracadie...

— Et votre grand-père avait une soixantaine d'années, à cette époque ?

— Ah ! oui ; il dépassait les 70 ans, à ce moment-là, en 1906. Il surveillait les fers des chevaux de chantier chaque soir, il aidait le cuisinier le jour, et il racontait des contes deux ou trois fois par semaine. Il me semblait bien vieux, alors, avec sa grand'barbe grise qu'il rapportait invariablement des chantiers, le printemps...

L'enquêteur a noté les moindres détails d'âge, de lieux... même l'occupation du vieux Robidas, aide-cuisinier, maréchal-ferrant et artiste conteur. De peur de perdre ce précieux cahier de notes manuscrites, le folkloriste s'empare du microphone, et, à la suite du nom du village et de la date, inscrit le numéro d'enregistrement de la soirée, annonce le nom et l'âge de l'informateur Robidas, signale ses sources et tous les détails concernant les lieux et les personnes... « Et maintenant, Monsieur Louis Robidas, de Saint-Charles, Ontario, nous raconte le récit de Cendrillon ! »...

Le conteur passe le cordon du microphone autour de son cou, un peu tremblotant, et toute la famille part à la suite de Cendrouillon... Après deux minutes, le conteur sent sa gorge se serrer ; il demande un verre d'eau... et continue. Au moment où la petite princesse, esclave d'une belle-mère cruelle, est contrainte de laver les planchers alors que ses sœurs s'habillent pour aller au bal du prince charmant, le conteur commence à sangloter. Il explique, en buvant une gorgée d'eau : « Je ne crois pas à ces contes-là, mais c'est plus fort que moi, depuis ma crise cardiaque de l'an dernier, l'émotion prend facilement le dessus ! ». À son tour, sa bru souligne que « pepère » s'est trop démené ces derniers temps, et que sa provision de cognac est épuisée... « Reposez-vous bien un instant, dit l'enquêteur ; demain, vous prendrez un petit coup de cognac avant de commencer à conter : je m'en chargerai ! » Et le folkloriste inscrit dans la marge de son cahier de notes : « Cognac pour le conteur Robidas ! »

Reposé par un arrêt de quelques minutes, le conteur reprend sa course normale dans le paysage féerique qui entoure le château du prince charmant.

On lève la séance avec promesse de revenir le lendemain... avec une petite bouteille de cognac. Monsieur Robidas nous conseille d'aller visiter un de ses amis, Jean-Noël Bédard, de Monetville, dans le coin de Martland : « Un vrai bon conteur le père Bédard ! Il va vous raconter *Jean-le-Loup*, le *Grand-Bonnet-Rouge*, le *Géant Brigandin*, la *Fée Carabosse*... Et avec ça, beau chanteu' ! » Un autre conteur à découvrir... demain !

Le voilà dans toute sa cruelle simplicité le métier de folkloriste ! Parfois parler longuement, souvent écouter patiemment, prendre d'abondantes notes, vérifier si les informateurs vivent encore — ils meurent si rapidement parfois ! — se rendre compte si un tel a changé de village, si un autre... Pour économiser le temps, le folkloriste essaie de rencontrer deux ou trois conteurs dans le même rang ou le même village : de sorte que, si « pepère » Robidas est indisposé ou occupé à refaire un bout de clôture, ce soir-là, l'enquêteur puisse rencontrer le vieux Bédard, un demi-mille plus loin. Ce serait dommage de revenir bredouille après avoir parcouru 125 milles dans la soirée ! Une fois le rythme des visites établi, l'enquêteur s'arrange pour laisser reposer chaque conteur deux ou trois soirs par semaine. Il s'agit de ne pas fatiguer les vieux informateurs ; ils sont tous d'un âge assez avancé... plusieurs dépassent les 92 et même 95 ans. Sous prétexte de leur remonter le cœur, il ne faut pas offrir du cognac à tous indifféremment. Ces petits procédés doivent être conditionnés par l'expérience des gens de la famille ou des directeurs de l'institution.

Technique pour aider la mémoire des conteurs

Après deux ou trois mois d'enquête presque quotidienne, chaque conteur, pris individuellement, avoue avoir épuisé son répertoire ; chacun cependant a signalé un ou deux parents, un ou deux conteurs réputés. Et voici, dans ce domaine, une expérience tentée à plusieurs reprises. Le vieil artiste qui a épuisé son répertoire accepte de venir avec le folkloriste, écouter le conte d'un ami

dans le même village ou le village voisin. Souvent ces amis ne se sont pas vus depuis des années ; parfois ils ont été conteurs occasionnels dans les mêmes camps. Le fait de réentendre le conte du vieil ami provoque une sorte de sursaut dans la mémoire, et un autre titre de conte en jaillit, un conte auquel le vieillard n'avait pas pensé depuis 30, 40 ou 50 ans...

Notre première expérience en ce sens a été tentée en 1959, à Sturgeon Falls. Nous avons enquêté pendant la durée de deux automnes, à Cache Bay ; nous avons récolté une centaine de récits auprès de deux rentiers. Arrive la saison des neiges et des tempêtes... nos deux conteurs, Jean-Baptiste Lavoie et Georges Prud'homme, à bout de souffle « folklorique » révèlent la présence d'un bon conteur, Maurice Prud'homme, à Sturgeon Falls, à 3 milles de Cache Bay. Ils acceptent, un soir de décembre, de venir à Sturgeon Falls, entendre un conte de Maurice, question de revoir ce copain et de passer agréablement le temps ! Nous leur avons donné la consigne : « S'il vous vient un conte à la mémoire pendant que Maurice vous raconte le sien, n'hésitez pas à nous en avertir sur-le-champ ». Compris !

Maurice commence la soirée par le conte du « Petit Cheval ferré en or » ; après quinze minutes, le conteur Lavoie me fait signe d'arrêter : il a découvert un autre conte. Dix minutes plus tard, Georges fait la même trouvaille dans sa tête... On note sur place le titre des nouvelles pièces orales ; le conte de Maurice terminé, son frère Georges et l'ami Lavoie racontent à tour de rôle, ce qu'ils ont découvert dans les recoins de leur mémoire...

L'automne suivant, les trois conteurs se retrouvent autour de la table de cuisine, chez Maurice, en compagnie de l'enquêteur, et chacun utilise à son tour le microphone pectoral. Maurice, il est évident, raconte trois versions contre une de son frère et de Lavoie, mais, étrange phénomène que le contenu de ces trois mémoires stimulées l'une par l'autre ! Pendant plus de deux mois, les trois conteurs commencèrent la veillée en déclarant se rappeler un autre conte ; au moment de se quitter, le soir, ils en savaient encore un ou deux. Nous avons renouvelé l'expérience dans d'autres régions, pour faciliter les enregistrements de contes et de chansons ; ce procédé a toujours prouvé qu'une mémoire y gagne beaucoup à travailler de concert avec une autre.

Comment on découvre un conteur ? Après un long travail, on vient de le voir... et parfois par pur hasard ! Nous tairons ici, à dessein, le vrai nom du conteur en question pour ne pas blesser ce gentil vieillard, au cas où il viendrait à nous lire.

Un jour, dans une paroisse éloignée, on nous donne le nom d'un chanteur : il a chanté à une noce dernièrement, et tous les auditeurs ont été frappés par la richesse de sa voix, malgré ses 83 ans. Il s'appelle Théodore Le Roux... et il demeure dans un foyer d'accueil au village de X... En vacances depuis dix jours, l'occasion était bonne pour un folkloriste de poser un beau geste au profit de sa collection. En avant !

Nous retrouvons facilement le foyer d'accueil, et l'on nous indique une salle où plusieurs vieillards jouaient aux cartes, causaient ou somnolaient. On nous avait dit : « Le Monsieur Le Roux que vous cherchez se tient dans le coin gauche de la salle ; il semble dormir, à ce moment ! »

Nous nous avançons lentement, sans bruit, vers le chanteur dont on nous a vanté le talent. Mais cette figure... ce personnage nous en rappelle un autre, un personnage d'une lointaine époque... un personnage pourtant bien connu... J'y suis : Ramsès II ! C'est bien lui, avec sa couleur de momie multimillénaire, cette couleur brunâtre qui hésite entre le brun et le rouge... Cette maigreur de cadavre qui sèche depuis l'époque des Pharaons ! Ces joues striées de rides, de rides drues convergeant parfois vers une bouche un peu déformée, parfois vers deux yeux enfoncés recouverts de lourdes paupières violettes ! Sept ou huit balafres en équerre ont jadis tenté de prendre la place des multiples plis du cou, de la figure et d'un front encore orné d'une poignée de cheveux gris. Ramsès II ! C'est trop lui ! La momie de Ramsès II ! Mais comment expliquer... ?

Tant de remarques muettes mais si bouleversantes ont dû faire du bruit ; les deux lourdes paupières se soulèvent à demi...

— Bonjour, Monsieur Le Roux ! Vous êtes bien Monsieur Le Roux ?

— Oui, monsieur ! Asseyez-vous !

La voix est à la fois douce, souple et sonore. La voix du chanteur annoncé ! Et nous parlons chansons, chanteurs, musi-

ciens... Tout à coup nous attaquons directement l'enquête : « On nous a dit que vous aviez chanté de belles chansons à telle noce, la semaine dernière ? »

— Ah ! oui, j'ai chanté mais ce n'était que des petits bouts de chansons de noce à moitié oubliées ; j'ai même chanté des vers improvisés sur place... Une farce ! Je ne pourrais même pas vous répéter ce que j'ai chanté : j'ai déjà tout oublié.

La voix est tellement musicale, la phrase tellement régulière, voire élégante, que l'enquêteur pose la question inattendue : « Ne seriez-vous pas un bon conteur, par hasard ? »

— Ah ! pauvre monsieur, je n'ai pas conté depuis quatre ou cinq ans !

— Quatre ou cinq ans ! Mais plusieurs conteurs nous ont donné de multiples versions après avoir été trente ou quarante ans sans penser à leur ancien répertoire de contes !

— Ah ! Seigneur, des contes, des légendes, des blagues... j'en ai su, j'en ai conté, mais c'est du passé, du passé bien éloigné ! J'en ai conservé un petit nombre pour amuser mes petits-enfants. Ils étaient sages comme des images, quand je leur racontais le conte de Barbe-Bleue ! Si vous y tenez, revenez cet après-midi, je vous raconterai « Comment Ti-Jean a fait rire la fille du roi », conte que j'ai appris au chantier en... 1910.

Dans le courant de l'après-midi, nous retournons au foyer d'accueil ; notre conteur nous attend à la porte et nous conduit à sa petite chambre. Il prend place dans son « Lazy Boy », et, les paupières fermées, les deux mains jointes sur le sommet de la tête, attend que l'on installe l'enregistreuse. Il semble méditer...

— Dites donc, M. Le Roux, êtes-vous déjà allé à la guerre ?

— À la guerre ?

— Mais d'où viennent ces cicatrices au front et au visage ?

— Ah ! ce sont des reliquats de la route nationale, de 1925... J'étais maître-dynamiteur, et, à quatre reprises, j'ai reçu l'explosion en pleine figure au moment où j'allais vérifier la défectuosité d'un détonateur. On m'a conduit deux fois à l'hôpital — une fois, deux

jours sans aucune connaissance — pour soigner les plus grosses plaies ; elles ont guéri comme elles le pouvaient malgré la sueur et la poussière du dynamitage !

Le temps était venu d'enregistrer le conte de Ti-Jean. Le conteur s'assoit confortablement, croise ses mains sur sa tête, et... « Une fois, c'était un jeune orphelin, nommé Ti-Jean, qui vivait seul avec sa mère, veuve depuis plusieurs années... »

L'introduction terminée, dès que Ti-Jean fait sa première rencontre dans la forêt, les deux longs bras du conteur descendent lentement au niveau de la taille et commencent à gesticuler élégamment, posément, tantôt à droite, tantôt à gauche. La figure du vieux Le Roux semble reprendre vie : les yeux sont vifs, la bouche régulière, la phrase ample et rythmée. On a oublié le Ramsès II de ce matin ; la momie a repris vie, et quelle vie ! Les descriptions sont complétées par le geste sobre, mais précis, un geste d'artiste qui figole le chef-d'œuvre. Le lendemain nous revenions avec l'appareil magnétoscopique (Video Tape) en vue de fixer sur ruban, pour la postérité, la physionomie du conteur Le Roux pendant qu'il nous racontait les aventures de Ti-Jean aux prises avec le génie « Barbe-Affreuse ».

Le hasard nous avait fait découvrir l'artiste Le Roux ; ce dernier eut l'amabilité de nous indiquer, à notre départ, le nom de deux de ses vieux amis « meilleurs conteurs » que lui. Nous revenions à la technique normale pour découvrir les conteurs d'après une liste établie à l'aide de renseignements oraux.

De la sténographie au magnétoscope

Nous venons de faire allusion au magnétoscope, appareil de télévision en circuit fermé, apparu sur le marché ces dernières années, et qui a amorcé une nouvelle page dans l'histoire de l'enquête folklorique au Canada. Quelques lecteurs seront peut-être intéressés à lire un bref historique de ce travail d'enquête inauguré systématiquement par Marius Barbeau, vers 1916. Les amis et devanciers de Barbeau n'avaient utilisé que l'écriture et parfois la sténographie pour noter légendes, contes et chansons. Barbeau eut l'ingénieuse initiative d'utiliser le cylindre de cire du gramophone

Edison pour enregistrer le premier couplet de chaque chanson ; les autres couplets s'entassaient sur des pages, pour économiser les courts cylindres de 2 ou 4 minutes. Il ne fallait pas songer à les faire servir à l'enregistrement des longs contes interminables. Seule la sténographie pouvait saisir le débit souvent rapide du conteur et reproduire les contes de une heure et plus. Barbeau parcourut à bicyclette la région de Charlevoix¹⁴ et de Gaspésie, chargé de cylindres Edison et de cahiers de sténographe... de 1916 à 1918 ou 1919.

Vers 1930, apparut le tourne-disque électrique... mais l'appareil portatif destiné à fixer la voix sur le « bakelite » se fit attendre encore quelque temps. L'appareil Edison ne comptait que sur le ressort, mais le tourne-disque fonctionnait à l'électricité et l'électrification rurale n'était pas monnaie courante... Le folkloriste dut donc se munir d'une génératrice pour alimenter l'enregistreuse à disque. Encore là, certains contes étaient trop longs pour être enregistrés en entier sur un seul disque, d'où les interruptions qui étaient de nature à distraire ou énerver le conteur.

Après la guerre, vers 1945, apparut le magnétophone à fil d'acier ; une bobine de fil très fin, très souple, pouvait enregistrer une heure de texte sans arrêt. C'était une amélioration sensible, mais les accidents étaient fréquents : le fil d'acier pouvait s'emmêler, se briser ; il fallait apprendre très tôt le secret d'un nœud spécial pour réparer le fil cassé. Si le nœud était défectueux, le fil pouvait bloquer dans la « tête » et entraîner d'autres brisures plus graves.

Mais la science commençait à précipiter le pas. Vers 1947 apparurent les enregistreuses à ruban ; les unes utilisaient le ruban de papier recouvert d'oxyde de fer, les autres utilisaient le plastique et l'oxyde, ruban beaucoup moins fragile que le premier. La qualité du son était sensiblement améliorée, et chaque ruban pouvait être utilisé sur deux pistes, donc doubler sa capacité de contenu. Un ruban cassé pouvait être réparé sur place au moyen d'un ruban gommé spécial. À cette époque, on utilisa même les magnétophones à double piste (self double track) sans changement de côté du cadre de plastique, instrument très pratique pour enregistrer

14. Marius Barbeau. *Jongleur Songs of old Quebec*. The Ryerson Press, Toronto, 1962, p. XVI.

un conte de deux heures sans interrompre le conteur. Les années 1958-1960 nous apportèrent un ruban plus mince, doublant encore la capacité de contenu ; on commença à utiliser les magnétophones à 4 pistes, d'un maniement plus délicat et moins pratique, selon certains usagers qui voulaient conserver longtemps les enregistrements. Vers 1968, le folkloriste put se servir du magnétophone à cassette, aussi fidèle que l'appareil à ruban ordinaire, mais plus léger, moins encombrant et d'une manipulation plus simple.

Mais, mais... toutes ces merveilleuses améliorations du son et du ruban ne pouvaient que reproduire la voix du chanteur ou du conteur. Il manquait un élément très important, le geste, qui complète l'art du conte ! Très souvent le folkloriste était obligé de dire, de mémoire, à l'auditeur que tel bruit mat comblant un vide passager n'était autre chose qu'un coup de poing sur le « bras » de la chaise pour mieux marquer telle décision, tel sentiment. Ce coup de poing était souvent accompagné d'un clin d'œil, d'une mimique qui trahissait le bonheur ou la douleur... Tous ces gestes significatifs, le ruban sonore était impuissant à les transmettre ; la pleine intelligence du texte devenait difficile. Et le folkloriste se bornait à déplorer que le texte sonore ne rendît pas justice au conteur.

Depuis trois ou quatre ans déjà, plusieurs compagnies ont lancé sur le marché un genre d'appareil portatif, assez coûteux, mais très efficace, qui enregistre sur la même bande l'image et le son. C'est le magnéscope ou appareil audio-visuel. Dès lors, il est devenu possible au folkloriste de transporter son magnéscope (Video Tape Recorder) dans sa voiture et de s'en servir auprès des conteurs. Ce nouvel instrument comporte plus d'un avantage : si l'on sait utiliser le système « automatique », le problème de l'éclairage est réduit au minimum ; une heure d'expérience enseigne la disposition idéale du sujet à enregistrer. Aussitôt que l'enregistrement est terminé, on peut dérouler sur place le ruban, le « visionner » et l'entendre. Si une scène ou une partie a été manquée par la caméra à cause d'un phénomène imprévu ou accidentel, on peut refilmer la partie défectueuse sur le même ruban... qui peut servir, en principe, autant de fois qu'on le désire. L'auditeur-spectateur peut, en studio ou en classe, réentendre ou revoir le même conteur aussi souvent qu'il en sent le besoin. Il peut photogra-

phier, à partir du moniteur, tel geste expressif, telle mimique intéressante ; il peut disséquer, analyser les gestes du paysan conteur. Le coup de poing qui, sur le ruban sonore, forçait l'auditeur à poser une question, s'explique maintenant par le contexte visuel. Un clin d'œil, un simple froncement de sourcils constitue non pas un blanc, mais un texte éloquent.

Dans les archives du folkloriste de 1916, on retrouve au dossier du conteur une photo jaunie, un texte dactylographié (plus souvent manuscrit) sinon un texte sténographié, de nombreux cylindres de cire rappelant, les harmoniques en moins, la voix du chanteur... Le folkloriste de 1940, en plus des copies dactylographiées et de la photo, a conservé un disque qui contient la voix assez fidèle de l'informateur ; le folkloriste de 1950 ajoute à tous les autres documents, de multiples bandes sonores sur lesquelles la voix de l'informateur est d'une grande fidélité. L'enquêteur de 1970 peut projeter sur l'écran la figure souriante, le geste élégant du conteur. Depuis plus d'un an, les folkloristes plus fortunés peuvent faire admirer l'image en couleur du conteur, du chanteur, de l'artisan au travail dans son atelier ou dans sa maison.

Cet appareil audio-visuel, nous demande-t-on souvent, doit intimider le conteur paysan ? — Mais pas du tout ! Notre expérience, il est vrai, ne date que de 3 ans et tous nos conteurs et chanteurs dont la voix et la binette se sont fixées sur le ruban audio-visuel, connaissaient déjà le magnétophone. Nos vieux informateurs semblent plus heureux de se revoir sur l'écran qu'ils ne l'étaient à la seule audition de leur voix. Et pourquoi refuseraient-ils de parler et gesticuler devant la caméra ? Ils possèdent à fond tout leur répertoire ou leur technique, ils ont un talent naturel pour la scène : leur geste est sobre et juste, leur mémoire est fidèle, ils ont un aplomb remarquable même au moment de l'improvisation... Et surtout ils savent que s'ils ne sont pas satisfaits de tel ou tel de leurs comportements, on peut toujours effacer ce passage et le remplacer, séance tenante, par un autre plus à leur goût. Nous avons remarqué toutefois que nos vieux conteurs ne posent pas devant la caméra avec l'intention de paraître artistes ou bouffons ; à notre avis, ils veulent avant tout faire valoir ce conte qu'ils ont choisi, appris et conservé parmi leurs multiples souvenirs du passé. Et, qui sait s'ils ne pensent pas à la belle surprise que causeront à la famille

ou aux descendants ces rubans magnétoscopiques... après le départ pour l'au-delà ?

Personnalité du jongleur

Pour certains profanes, habitués à tout estimer au poids de l'or et de l'argent, les soucis du folkloriste concernant son outillage, ses allées et venues à la recherche des conteurs, ses travaux de classification et de transcription semblent une activité assez peu rentable et étrangère à notre siècle en mal de confort et d'égoïsme. Il faut que le folkloriste soit un maniaque de la recherche ou bien que le conteur soit un personnage venu d'un paradis de poètes extra-terrestres et tombé soudainement sur notre planète matérialiste !

Que le folkloriste soit une sorte de maniaque, nous n'en discuterons pas ici. Quant à la personnalité du conteur populaire, nous entreprendrons de la défendre contre ceux qui l'attaquent, ou de la faire connaître à ceux qui l'ignorent.

Tout dernièrement, au cours d'une conversation avec des étudiants — coup d'œil sur le conteur — l'un d'eux nous fit part d'une remarque personnelle : « Il semble bien qu'un conteur, ce n'est pas un monument que l'on peut bâtir sur commande ! »... Si vous n'avez pas le talent de conteur, n'essayez pas de l'acquérir. Vous pourrez apprendre beaucoup de contes, vous pourrez vous entraîner à les débiter devant un auditoire fictif, vous pourrez même réussir à intéresser certains auditeurs, surtout quand ils sentiront que la fin approche... mais vous ne pourrez jamais développer un talent que la nature vous a refusé ! Par contre, comment expliquer qu'un rustaud illettré puisse intéresser, pendant toute une saison, une centaine de bûcherons, classe particulièrement exigeante ? Ces forestiers manquaient peut-être de critères objectifs pour juger la valeur esthétique des contes ? Pas si vite, l'ami ! Nous avons vu, au moins à trois reprises depuis douze ans, des professeurs d'universités et des universitaires se pâmer d'admiration à l'audition d'un vieux paysan qui leur racontait en ses propres mots les aventures de ses héros folkloriques préférés. Et entre les

professeurs d'universités et les forestiers illettrés, il existe une classe moyenne qui s'est sans cesse intéressée aux contes populaires, au cours de corvées, de festivals ou de veillées familiales. Chez nous comme chez les Grecs ou les anciens clans orientaux, le conteur a toujours eu une place de choix. Parce que c'est un savant ? Le vrai bon conteur d'autrefois ne savait même pas lire ! Il en imposait par sa haute taille et son joli visage ? Quand on dit « conteur » on n'exclut pas les conteuses... Que de petites grand'mères toutes menues, toutes ratatinées, ont tenu des familles entières suspendues à leurs lèvres pendant des hivers et des hivers ! Si nous retournons à nos souvenirs d'enfance, nous y retrouvons ce bon octogénaire voûté, à la barbe hirsute, à la moustache toute jaunie par la fumée de pipe, qui faisait sa tournée traditionnelle, au milieu de l'hiver, dans la paroisse et occupait ses veillées à raconter des contes et des légendes aux jeunes et moins jeunes qui accouraient de plusieurs milles à la ronde. Non, ce n'était pas la beauté physique qui attirait les auditeurs autour de ces descendants de rhapsodes...

Le conteur est un homme d'une personnalité attachante ; il n'est pas nécessairement très joyeux ou très expansif, au premier abord. Il peut être très à l'aise et parler avec assurance, blaguer et rire à tout moment. C'est le bouffon, l'acteur qui pourrait faire rire les morts ; mais un conteur peut être très recherché sans afficher le large sourire et multiplier les poignées de main...

Un bon conteur s'exprime facilement et, au besoin, rapidement. Il connaît les formules stéréotypées de ce genre littéraire, il ne s'embarrasse pas dans ses phrases, même s'il improvise pour risquer une allusion qui déclenche l'hilarité. Il a, en général, une bonne diction et peut se faire entendre dans une salle assez vaste, sans haut-parleur. La voix peut aussi être un bon élément du succès d'un conteur. Une voix de baryton ou de basse flattera l'oreille de l'auditeur, mais une voix de crécelle peut aussi tenir un auditoire assez longtemps sans le rebuter. Nous avons rencontré plusieurs conteurs qui étaient en même temps bons chanteurs ; ce talent musical leur permet de glisser un bon couplet dans leur conte, de danser autour d'un tas de grain, fléau en mains, tout en débitant une chanson endiablée. Si le conteur n'est pas chanteur, il doit exclure de son répertoire certains contes qui comportent nécessairement une chanson, telle cette version du conte de Barbe-Bleue dans laquelle

la petite princesse a la vie sauve grâce à une chanson que le tueur lui a permis de terminer...

Ce qui importe surtout à la voix du conteur, c'est la souplesse qui lui permettra de varier son ton d'après la partie du conte ou les exigences du dialogue. Nous avons déjà entendu un conteur qui semblait chanter son récit : la voix montait de quelques demi-tons et se maintenait sur une note monotone, puis redescendait graduellement au niveau horizontal de la tonique, au cours des trois ou quatre derniers mots de la phrase. Cette monotonie de la voix, par contre, était compensée par une habileté rare à manier la phrase et par une articulation surprenante chez un analphabète. Chaque phrase était très ample, cadencée et passablement balancée. L'auditeur oubliait la vague musicale de chaque proposition et se laissait prendre par le mouvement d'un récit clairement ordonné où le héros, les noms, défilaient sans laisser soupçonner le travail prodigieux de la mémoire de l'artiste.

Mémoire du conteur

Ah ! cette mémoire ! Que de héros semblables mais aux noms différents ! Que de fées, de magiciens, de rois, de reines et de princesses, de mers et de pays ne peut-elle pas emmagasiner ! Ce qui impressionne davantage, c'est de constater la facilité avec laquelle le conteur nomme ses héros, donne à chacun sa caractéristique et peut relier à chacun une suite de hauts faits. Si le conteur ne place pas le bon héros en présence de la bonne fée, l'effet peut être catastrophique ; l'auditeur y verra un manque de logique, à moins que le conteur ne signale qu'il corrige son erreur. Quand, par exemple, le nain Petit Bonnet-Rouge bat le géant qui tient le rôle de cuisinier, ce jour-là, il importe de bien préciser qu'il s'agit de Soudeur-de-Châînes, de Tranche-Montagne ou de Jean-Poilu : chaque géant a une tâche différente lors de la visite du nain. La bataille doit être terrifiante, mais sans jamais laisser de cadavre. Même Petit Bonnet-Rouge, que Jean-Poilu a broyé à coups de canne de fer, doit conserver assez de forces pour ne laisser qu'une trace de sang dirigée vers l'entrée du souterrain, ou pour révéler les secrets du château hanté avant de « bâiller » pour la dernière fois. Et quand Ti-Jean voyage dans les airs sur le dos du petit Cheval Vert, le conteur doit se souvenir qu'un géant à deux têtes

lui a échangé ce petit coursier volant contre le sien appelé Bayard. Si Ti-Jean parvient au sommet de la Montagne de Glace sur le Petit Cheval Vert, à quoi bon avoir mentionné Bayard ? Le vrai conteur, à la mémoire fidèle, ne commettra jamais cette erreur : Bayard a des qualités que n'avait pas le Petit Cheval Vert !

L'auditeur peut apprécier la valeur d'une mémoire de conteur, mais le folkloriste a des moyens que n'a pas l'auditeur pour constater jusqu'à quel point un vieil analphabète possède une mémoire ordonnée et précise. Nous demandions, un jour, à un vieux conteur de qui il avait appris tel conte. Il répondit sans hésiter : « Du vieux Pierre-à-Tout-Petit, un vétérinaire. »

— Vers quelle date ?

— Ah ! Attendez un instant. C'est pourtant facile ! Le vieux Pierre m'a conté ce récit un mercredi soir... Oui, c'est bien ça, un mercredi de carême. Il était venu soigner ma jument blanche ; en attendant de vérifier l'effet des remèdes, il m'a conté ce conte-là. Ma jument est morte dans le courant de la veillée. La femme, te rappelles-tu en quelle année c'était ?

— C'est simple à calculer, reprend la bonne vieille : le dernier voyage que tu as fait avec la jument blanche, c'était le dimanche précédent... pour aller faire baptiser Louison, le petit dernier ; et Louison a eu 54 ans le 3 mars cette année (1955). Tu as donc appris ce conte le 6 mars 1901 !

Comme précision, c'est indéniable, et grâce à un point de repère inoubliable ! Telle légende a été apprise dans tel camp de « Ti-Clou Racine, dans la soixantaine avancée, l'année d'avant mon mariage ». Gustave Saint-Louis, de Cap-Chat, Gaspésie (73 ans en 1956), se souvenait avoir appris « La Pauvre Fille » du conteur Osias Gagné, d'origine québécoise, dans un chantier de Lincoln aux États-Unis, en 1903... Ces précisions semblent enfantines, mais elles sont très précieuses pour le chercheur qui entreprend de suivre les contes et les conteurs dans le temps et l'espace. Même s'il ne peut retrouver le certificat de baptême de Ti-Clou Racine, il finira par décrocher le vrai nom et l'âge approximatif de ce personnage dans un recoin de mémoire d'un nonagénaire...

Nous ne pouvons croire qu'un conteur puisse se préoccuper beaucoup de tous les détails de son conte au moment où il entre-

prend de le réciter. Il possède dans sa mémoire une sorte de canevas très précis, une sorte de schéma où d'un coup d'œil il aperçoit les personnages, les principaux épisodes qui conduisent à tel dénouement. Aux personnages se mêlent des oiseaux qui révèlent des secrets, des animaux qui parlent, qui ont des pouvoirs supra-naturels, des fées qui distribuent des objets magiques. Il suffit d'être un peu familier avec l'arsenal des objets magiques pour retenir que la nappe procure des repas variés et de grande qualité, que l'habit procure l'invulnérabilité, que le sabre est aussi puissant qu'une armée entière, et que le bâton peut changer les pierres en animaux ou faire culbuter les montagnes. Avec ce seul bagage de pouvoirs magiques, le conteur peut plus aisément suivre les grandes lignes de son canevas.

Sens artistique du conteur

Ce qu'on pourrait appeler « le fond » du conte ne varie pas tellement d'un conteur à l'autre. Ce qui varie, c'est la « forme » créée par chaque conteur : le style, la couleur, l'élan, les traits de description... Le conteur est vraiment conteur, vraiment artiste, quand il organise sa propre version. Il a le don d'attirer l'attention de l'auditeur dès le début du récit. Sa voix est plutôt mystérieuse, d'un ton narratif presque monotone. C'est le moment de présenter son héros, de raconter les circonstances qui l'ont fait connaître. S'il doit s'illustrer par la force, il a une force de géant dès l'âge de quelques jours : il s'amuse à tirer « le poêle à trois ponts » au bout d'un câble d'acier de trois pouces de diamètre. S'il est pauvre, « il est plus pauvre que ceux qui étaient plus pauvres que lui. » Dans les contes, les voyages sont à la mode, voyage à travers la forêt, voyage vers une ville célèbre, à la recherche d'un travail rémunérateur, voyage sur mer à la recherche d'une princesse enlevée par fées ou géants. Dès que le personnage principal est connu, que l'enfance ou le milieu familial a été expliqué, on part à sa suite à la conquête de la royauté ou de la renommée.

Le conteur nous précède charitablement ; il annonce le départ du héros... pauvre et déguenillé ou, au contraire, paré d'habits princiers. Il part en voyage, à pied ou en bateau, après avoir écouté les conseils de la vieille maman ou du vieux roi. Il part... il croise infailliblement une fée près d'une source, il voit un corbeau dans



M. Aldéric Perreault, chanteur de Sudbury, devant le magnétophone de l'enquêteur, Germain Lemieux, vers 1950.



Le magnétoscope au service de l'enquêteur, Germain Lemieux, enregistrant la voix et l'image du conteur Aldéric Perreault.

une vergue... le dialogue s'engage. La voix du conteur passe du ton suppliant au ton rageur, de la promesse bienveillante à la menace fracassante, pour reproduire une entrevue du héros avec un interlocuteur puissant. C'est ici que la souplesse de la voix est précieuse au conteur. Elle lui permet de transmettre à l'auditeur les sentiments du héros ou du géant sans donner de nom. Chaque personnage a son style, son rythme ou son ton de voix ; le bon conteur a le don du dialogue et des intonations des différents personnages ; il incarne facilement ses héros.

Nous avons parlé, plus haut, des clichés, des formules stéréotypées inhérentes à tout conte oral. Le conteur commence facilement son récit par « Une fois, il y avait.. » ou par « Il est bon de vous dire qu'une fois... ». La princesse est souvent « la plus belle qu'il n'y a jamais eu sous la couronne du soleil ». À l'occasion du mariage de Ti-Jean avec la Belle-aux-cheveux-d'or, « il y eut une grosse noce ; les époux ont vécu heureux... et s'ils ne sont pas morts, ils vivent encore ! »

La description

Plusieurs conteurs sentent le besoin de renouveler les descriptions par souci de rajeunissement des formules ou par originalité. Nous avons entendu quelques conteurs de notre région décrire une belle femme rondelette ou potelée par des traits moins directs, en employant la formule « Une belle femme taillée au couteau croche ». Un autre parle d'une princesse tellement belle qu'il aurait pu « la manger toute crue sur du pain. » La fille de la seconde femme du roi était « laide au point d'arrêter le sang. »

Certains conteurs excellent à donner l'impression de lenteur ou de vitesse ou d'infini. M. Téléphore Courchesne, dans une version du « Bâtiment qui va sur terre, sur mer et dans les airs »¹⁵ nous montre ce navire poursuivi par la flotte du roi ; ce dernier voulait reprendre à l'équipage de Ti-Jean tous les trésors gagnés à la suite de différents paris. Le capitaine Ti-Jean charge un de ses marins, le Grand-Souffleur, d'anéantir la flotte et l'armée du roi. Grand-Souffleur s'appuie solidement au grand mât, et quand les navires ennemis approchent, il presse légèrement ses deux narines et « souf-

15. Téléphore Courchesne, 67 ans, 1964, Lavigne, Ontario, no 1726.

fle armée et bâtiments dans le bleu du ciel ». L'épisode s'arrête là... L'auditeur admire le tour de force, mais il est surtout pris par la vision de cette flotte qui semble vouloir poursuivre indéfiniment sa course dans les airs.

Voici comment M. Aldéric Perreault décrit succinctement la scène où Ti-Jean-Poilu,¹⁶ âgé de quelques jours, tue son père Gros-Jean-Poilu, pour lui montrer que le fils est digne du père.

Il faut donner d'abord certaines explications préliminaires. Gros-Jean-Poilu est parti en ville pour y prendre une légère collation : quelques douzaines de petits Chinois, deux ou trois douzaines de petits Nègres et de petits Canadiens... qu'il avale sans les mâcher. Pressé de revenir à sa caverne, le père trouve son fils en train d'admirer la nature qu'il voit pour la première fois. À la suite d'un dialogue assez houleux... qui traite de l'autorité paternelle et de l'obéissance filiale, Gros-Jean-Poilu entreprend de donner une fessée à son fils qui a osé sortir de la caverne sans permission ; mais l'enfant « empoigne son père et le jette à terre ; il immobilise une patte du bonhomme sous son pied, comme ça, et lève rudement l'autre patte vers le haut, et il fend le bonhomme en deux, jusqu'aux oreilles. Les petits nègres, les petits sauvages sortaient tout chiffonnés, encore vivants, le casque à la main : Merci, Ti-Jean, merci, Ti-Jean ! Ça prenait le bord de chez eux, ces pauvres petits, à toute vitesse, vous comprenez ; ils étaient si contents ! » Remarquez ici comment le conteur a donné l'impression de rapidité, en supprimant les verbes qui auraient ralenti inutilement l'allure de cette bataille de titans.

Un vieux Gaspésien avait une autre façon de suggérer l'impression de vitesse : « J'en aurai une voiture, une voiture rapide... Tu vois les clochers d'églises ? Eh bien ! de ma voiture, tu les verras passer comme des dents de peigne fin ! »

Cette légère exagération dans la mesure de vitesse n'a d'égale que celle d'un autre Gaspésien parlant de la rapidité de son cheval. Il revenait, un soir, d'une course de routine à la campagne. Sur le dernier mille, le cheval avait sensiblement hâté son allure. En descendant de voiture, à la porte de l'écurie, le charretier s'aperçoit qu'il lui manque une roue... Il dételle le cheval et rentre à la

16. Aldéric Perreault, 63 ans, 1953, Sudbury, Ontario, no 675.

maison pour se coucher. Il est à peine endormi qu'il entend un coup solide suivi d'un bruit de planches fracassées... Il met le nez dehors... La roue du « boghei » venait de s'arrêter dans la porte de grange !

Un ancien Beauceron, plus sérieux que ce Gaspésien, nous faisait part de sa surprise à la suite d'une tempête de neige dans sa région. Il guidait son cheval tant bien que mal d'un banc de neige à l'autre... Tout à coup, le fer du cheval résonne au contact d'une pièce de métal. Le conducteur de la voiture va vérifier la cause de ce bruit. Le fer du cheval venait de heurter la croix de l'église au sommet du clocher !

Détails de blagueurs, direz-vous ! Mais souvent ce n'est pas le talent de conteur qui manque au blagueur ; ce dernier se distinguera de l'autre le plus souvent par le sujet ou la brièveté du récit. Le conteur d'historiettes ou de récit « à attrape » a toujours le talent de tenir son auditeur attentif jusqu'aux derniers mots de l'aventure. Qui ne connaît pas le « Conte de la lettre » ? Nous choisirons ici la version du vieux Alexandre Desautels¹⁷, bon conteur et fin psychologue, qui ajoutait à ses histoires le commentaire des réactions de ses anciens auditeurs.

Le vieux Desautels nous racontait donc qu'un Américain anglophone avait reçu une lettre rédigée en français, et qu'il s'adressa à l'un de ses frères pour en connaître le contenu. Ce parent croit prudent de renvoyer son frère à un avocat, cet avocat à un autre... L'affaire rebondit devant le curé, qui renvoie l'Américain à l'évêque. Pendant plus d'une semaine, notre homme, de plus en plus inquiet, se promène de bureau en bureau pour tenter de découvrir le secret de cet intrigant message. Le rendez-vous obtenu à l'évêché, notre homme fait la queue une partie de la journée, et vers le soir, il entre dans le bureau de l'évêque qui est bien décidé à lui dire la vérité. Le visiteur tout confiant met la main dans sa poche, hésite, fouille une autre poche, tâte nerveusement ses habits, et découvre... qu'il a perdu sa lettre...!

Le vieux conteur ajoutait à ce récit un fait qu'il donnait comme véridique. Il avait raconté cette histoire au cours d'une veillée. Quelques jours plus tard, le vieux Desautels retourne visiter des

17. Alexandre Desautels, 89 ans, en 1954, Saint-Boniface, Man. No 569b.

amis, le soir, et plusieurs de ceux-ci le prient de raconter à nouveau l'histoire décevante. Mais une dame tente de faire changer le programme : « Monsieur Desautels, je vous défends de raconter cette histoire. Voilà trois nuits que je ne dors pas : j'essaie de deviner ce que contenait la lettre et je cherche inutilement... » Le mari de la dite dame vient trouver le conteur Desautels et lui dit à voix basse : « Vous n'avez pas voulu le dire à ma femme, mais, de grâce, dites-le-moi ! Ma femme va en faire une maladie ! »

— Mais, pauvre monsieur, je n'en sais rien moi-même ; la lettre a été perdue avant que j'en prenne connaissance !

Et le vieux malin de pouffer de rire en portant les deux mains à sa figure ! Ce geste de repentir ne l'empêche pas de nous raconter une autre histoire plus longue commentée d'une façon aussi dramatique. M. Desautels nous raconte une légende de Wittigo¹⁸, personnage folklorique très en vogue chez les Indiens Cris-Maskegons. Faisons comme notre excellent conteur... qui a passé la parole à un vieux métis.

Mon père était contracteur de chantier. Un soir de novembre, il causait avec deux ou trois bûcherons et le cuisinier dans la cantine de l'établissement. Tout à coup, la porte s'ouvre et un être d'une grosseur inaccoutumée se glisse par l'ouverture, et, plié en deux, va s'accroupir dans un coin de la pièce, la tête au plafond, les genoux repliés sous le menton. Ses grands yeux parcourent la cantine ; il ne dit mot. Mon père, qui savait quinze ou seize langues, l'interrogea longuement, mais ne reçut aucune réponse. Il dit au cuisinier : « Donne-lui à manger ; il a faim ce bonhomme-là ! »

Le cuisinier se présente avec une immense cuve remplie des restants du souper. Le mystérieux visiteur nettoie rapidement le réceptacle et, la dernière bouchée avalée, il attrape le cuisinier par les pieds et l'avale tout rond sans le mâcher. La cantine se vide à l'instant ; le visiteur gigantesque ne tarde pas à quitter la pièce et se dirige vers la forêt en laissant de longues empreintes de pieds sur la nouvelle neige. Tout le monde murmure à tour de rôle : Wittigo... Wittigo... Wittigo ! [Windigo].

Mon père rassemble tous les bûcherons mis au courant de ce phénomène et leur passe ce mot d'ordre : « Avec un pareil souper,

18. Alex. Desautels, enreg. no 569e.

ce personnage va infailliblement s'endormir à brève échéance ; préparez chaînes et chevaux et tenez-vous prêts à obéir à mes ordres ». Une heure plus tard, mon père découvrit le géant, couché sous un gros arbre renversé sur un ravin ; le Wittigo commençait déjà à ronfler. Mon père revint au camp et donna l'ordre de se mettre en route sans parler. On enchaîna les pieds et les mains du géant et on le traîna près du camp au moyen de trois paires de chevaux vigoureux. Vous savez que l'on n'a pas le droit de tuer un Wittigo sous peine d'alerter toute la race de ces êtres puissants. Il faut les faire disparaître d'une façon mystérieuse. Mon père récita de petites formules secrètes et le géant, une fois déchaîné, disparut... on ne sait où.

Mais le vieux Desautels avait des précisions à demander au vieux métis : « Quelle hauteur avait ton Wittigo ? »

— Il avait facilement entre 25 et 30 pieds !

— C'était un nain... un bébé-Wittigo !

— Un nain ! Tu dis un nain ?

— Pauvre toi, tu ne connais pas encore, à ton âge, les mœurs des Wittigos ! Quand le Wittigo vient au monde, sa mère s'empresse de l'attacher par les cheveux à la plus haute branche du plus haut arbre des environs, et un Wittigo commence à marcher seulement quand ses pieds touchent la terre. Tu ne savais pas ça ? Or, dans la province de Québec, on a dû te dire que les pins des montagnes sont très hauts... de 80 à 90 pieds, et n'aie pas peur d'en mettre ! T'imagines-tu la hauteur des Wittigos du Québec ? Là-bas, un Wittigo de 25 ou 30 pieds, c'est un bébé de quelques semaines... Si jamais tu racontes l'histoire de ton Wittigo devant un bûcheron du Québec, mets-en, mets-en... Donne-lui de 75 à 100 pieds de hauteur ; autrement tu vas faire rire de toi !

Nous ignorons la réaction du métis... le rire éclatant du vieux Desautels a mis le point final à notre enregistrement.

Ah ! les braves conteurs ! Quels tours n'ont-ils pas dans leur sac ? Nous nous rappelons le vieux Gaspésien, Alexis Thibault (1922) qui ne manquait jamais sa chance de faire rire son auditoire chaque fois qu'il s'agissait d'un mariage. Il ne s'éternisait pas à raconter les cérémonies des fiançailles ou du mariage de Ti-Jean

avec la belle princesse, mais disait infailliblement : « Une claque en dessous de la tasse à boire, et PLOUK ! ils sont mariés ! » Le chahut déclenché par cette sorte de formule magique permettait au conteur d'absorber un grand verre d'eau peut-être aromatisée d'un peu de whisky. Ensuite, il passait une main lente dans sa longue barbe grise et attaquait un autre épisode de son long conte, quand les rires et les commentaires avaient pris fin.

La vie du récit

Le conteur utilise souvent un moyen très simple de donner de la vie ou d'augmenter la crédibilité d'un récit parfois moins vraisemblable ; remarquons, en passant, que cette épithète « vraisemblable » n'est pas synonyme d'inventé par le conteur... Quand Gustave Saint-Louis¹⁹ ou Alfred Dumont²⁰, gaspésiens pure-laine, nous racontaient leur version du « Tonneau » ils ne savaient certainement pas qu'ils répétaient une blague du Moyen Âge. Pourtant, pour rendre le récit plus intéressant, ils le racontaient à la première personne ; deux autres conteurs, un de Saint-Charles en Ontario et l'autre de La Sarre au Québec, nous ont raconté des versions parallèles, mais à la troisième personne. Il y a une grosse différence : les deux premiers conteurs peuvent décrire leurs sensations de prisonniers dans un tonneau jeté à la mer ; d'où la description toute naturelle et assez réaliste du roulis, du mal de mer, du manque d'air dans un espace si restreint. Le conteur raconte ce qui lui est arrivé... C'est tellement vivant, les détails sont tellement justes que l'auditeur est tout disposé à croire le conteur sur parole. Tout autre est l'impression se dégageant du conte récité à la troisième personne. Le héros semble très lointain ; on ignore son nom... un petit gars qui... un petit gars qui a été attrapé par des Indiens ou des contrebandiers ; il est cloué dans un tonneau ; passe un loup affamé. L'animal fait le tour du garçonnet enfermé ; ce dernier a l'ingéniosité de sortir sa main et d'attraper la queue du loup. On peut s'imaginer facilement la réaction du loup... et surtout sa vitesse, en se sentant relié à ce véhicule d'un style nouveau. Il arrive ce que nous pouvons pressentir : le gamin s'éloigne rapidement du groupe d'Indiens ou de contrebandiers, le tonneau heurte un obstacle, et le prisonnier s'en tire à bon marché.

19. Gustave Saint-Louis, 1955, *Premier voyage à Québec*, no 781.

20. Alfred Dumont, 1955, *Le Tonneau*, no 548.

Les versions gaspésiennes aboutissent au même dénouement ; le tonneau s'immobilise sur la plage. Le malheureux prisonnier, après avoir décrit son malaise tempéré par l'espoir de la délivrance, fait sauter la bonde du tonneau, commence à respirer à l'aise... puis risque un œil. Il voit un gros bœuf qui vient vers le contenant et commence à en faire le tour, tout en léchant le baril qui porte des traces de sel. Bientôt, la main du marin se glisse par la bonde et attrape la queue du bœuf. Nouvelle description du tonneau en marche et des sentiments du passager... L'animal se dirige vers l'église de pierre. En contournant le coin de la sacristie, le bœuf effrayé frôle la pierre de trop près, et le choc final a lieu. Le bœuf libéré traverse en beuglant la foule des paroissiens qui sortaient de l'église après la grand-messe, et le passager est projeté hors de sa capsule, sous les yeux d'un ami qui ne le reconnaît pas à cause de l'effet de la mélasse du tonneau : « D'où viens-tu, espèce de nègre ? »

— Je suis navigateur ; j'arrive de Québec !

— Où est ton bateau ?

— J'ai fait naufrage au coin de la sacristie !!!

Même si le conteur veut expliquer pourquoi il n'a plus voulu voyager en tonneau, les auditeurs ne l'entendent plus ; ils crient, hurlent leur admiration au FAUX naufragé.

L'acteur

Jusqu'à présent, nous n'avons presque pas parlé de l'acteur qu'est le conteur, et surtout de son habileté à expliquer son texte oral au moyen de ses gestes. On ne peut pas dire, règle générale, que le conteur traditionnel fait beaucoup de gestes. Mais il n'est pas rare d'en rencontrer qui reproduisent une grande partie des gestes de leurs héros folkloriques. Les gestes multipliés n'apparaissent pas, bien entendu, dès le début du conte. Non ; le conteur, toujours assis au début de son récit, débute sobrement à mi-voix, sur un ton narratif, sans gesticuler. L'un croise, de préférence, ses mains sur le sommet de sa tête ; un autre tient fermement les bras de sa chaise berceuse ; plusieurs occupent les premiers moments d'un conte à caresser la pipe ou le cigare qu'ils ont allumé à la dernière seconde. Nous en avons rencontré un qui affectionnait

tenir un enfant sur ses genoux au début de son conte. Les gestes apparaissent au fur et à mesure que la situation du héros commence à se nouer ou à se compliquer. Ti-Jean rencontre une fée près de la source, ou bien il aperçoit une statue de sel près d'un ruisseau... un lion apparaît tout pantelant et semble demander l'aide du voyageur. Il commence à parler... Ti-Jean entreprend d'extraire une épine logée dans la patte du roi de la forêt ; après mille précautions, il réussit l'opération délicate. Le voyageur a reçu en récompense un poil du lion malade ; ce poil porte en lui la vertu de transformer en lion quiconque le souhaitera en pensant au donateur. Infailliblement Ti-Jean est obligé de se transformer en lion et de se battre... pour délivrer une princesse ou pour s'emparer de l'œuf qui contient le secret de la vie d'un géant. Ah ! les batailles, les nombreuses et pathétiques batailles ! Bataille de Ti-Jean-Poilu avec ses compagnons, avec le Petit-Bonnet-Rouge ; bataille du héros portant le Sabre-des-sept-vertus-de-clarté ; rencontre des armées ennemies avec celles du roi sous la direction de Ti-Jean-le-Teigneux ; bataille sur terre, bataille sur mer, bataille dans les souterrains... contre le Géant-à-trois-têtes... bataille de Ti-Jean contre la Bête-à-sept-têtes. Le conteur va-t-il rester impassible sur sa chaise, quand Ti-Jean donne son banquet dans les Basses-Fosses et enivre les prisonniers au moyen de sa bouteille inépuisable ? Va-t-il se tourner les pouces, quand le héros joue le violon magique à tour de bras et fait danser la moitié des sujets du royaume, le roi et la reine y compris ? Souvent le conteur quitte sa chaise et semble diriger la bataille ou la farandole qui se déroule au centre de la pièce.

Mais le conteur échange facilement son rôle de chef d'armée pour celui de Ti-Jean qui bat le blé au fléau. Le roi va visiter Ti-Jean qui a accepté de battre tout le blé contenu dans les granges du roi ; le jeune employé est censé n'avoir rien mangé depuis deux jours. Mais le petit rusé a vite pris en main sa situation de crève-faim. Il a échangé plusieurs sacs de blé pour des gâteaux et du vin, alors que le roi voulait l'épuiser en le privant de manger. Le roi est tout étonné d'entendre Ti-Jean chanter et manier le fléau comme un diable dans l'eau bénite. Pendant quelques minutes, le vieux conteur saute autour du tas de blé, son fléau à la main, dansant et s'accompagnant d'une chanson accordée au rythme du

fléau. Le roi questionne, mais l'employé n'entend rien et chante encore plus fort. Le conteur est à la fois l'employeur et l'employé...

Du fléau, le conteur va facilement au palais de justice pour défendre un pauvre prince qu'un roi malhonnête a ruiné et jeté en prison. Ici, nous nous permettons de raconter une aventure bien réelle dont nous avons eu connaissance, au cours de l'enregistrement d'un conte de plaidoyers et de procès.

Le conteur était encore Gustave Saint-Louis, de Cap-Chat, un acteur naturel que l'âge ne semble pas affaiblir. Monsieur Saint-Louis nous racontait, ce jour-là, le récit du « Petit-Avocat »²¹. En résumé, ce conte tournait autour d'un prince qui avait acheté sa femme au prix d'une grande quantité d'or, somme dont il avait emprunté une bonne partie. Le prince avait dû se soumettre aux exigences du prêteur, une sorte de Shylock qui réclamait la peau de l'emprunteur, si ce dernier ne pouvait rendre l'or dans un an et un jour.

À l'approche du règlement de comptes, le prince n'avait pas de quoi remettre l'or emprunté ; il décida donc de s'embarquer avec sa femme pour fuir la rapacité du prêteur. Ils s'enfuirent tous les deux, le prince et sa femme, dans un pays étranger dont le roi était veuf et très galant ; le monarque jeta vite les yeux sur la petite princesse très jolie, et convainquit le nouveau venu, à l'aide de fausses preuves, que la jeune épouse était infidèle à son époux. Sans vérifier les preuves, le prince jeta sa compagne dans la rivière. La princesse réussit à se maintenir au fil de l'eau et aboutit à un moulin à farine actionné par le courant de la rivière. La princesse cacha son identité et s'engagea comme servante de la meunière.

Quelques jours plus tard, des paysans, venus porter du blé au moulin, rapportent une nouvelle intéressante pour toute la région : le prince étranger, dont le bâtiment est au quai du roi, va subir un procès, le lendemain. Le monarque l'a fait arrêter comme meurtrier pour avoir noyé sa femme. Le procès promet d'être d'un grand intérêt ; tout le monde, le meunier et son épouse y compris, veut assister au procès. La nouvelle servante de la meunière suit les conversations de près.

21. Gustave Saint-Louis. *Le Petit-Avocat*, no 782.

Le lendemain, jour du procès, le meunier ferme son moulin et prend la route de la ville accompagné de sa femme. La servante décide d'aller défendre son propre mari. Elle loue un habit d'avocat, achète un vieux cheval et s'entend avec le vendeur, un pauvre quêteux, pour accompagner l'animal à la Cour et le tuer, séance tenante, s'il en reçoit l'ordre.

En fait, il y eut trois plaidoyers en l'espace de quelques jours, mais nous parlerons surtout de celui qui nous a fait découvrir des talents d'acteur chez notre conteur gaspésien.

Le Petit-Avocat visite son client, le prince, et lui offre ses services gratuitement. Le prince refuse d'abord, certain qu'il a noyé son épouse... puis, il accepte de laisser l'élégant avocat plaider sa cause. Le conteur Saint-Louis entame son plaidoyer, en présence de l'accusé, des témoins et du juge. Le plan du Petit-Avocat est très logique et assez simple : faire admettre au juge que tout homme ayant acheté une marchandise peut en disposer comme bon lui semble. Or, le prince a acheté sa femme pour une somme extraordinaire ; donc il avait le droit d'en disposer à son gré, même de la jeter à l'eau. Ce syllogisme valut à l'avocat un succès facile. Facile ? Entendons-nous ! Il fallait assurer le principe de base et apporter les preuves.

Nous avons abandonné le vieux cheval à la porte du Palais de Justice, sous la garde du vendeur. Vient le plaidoyer du Petit-Avocat qui veut solidement souligner le droit de l'acheteur à détruire, s'il le veut, la marchandise achetée : « Monsieur le juge, si j'achète un cheval, n'ai-je pas le droit de le tuer ? »

— Évidemment, s'il est votre propriété !

Le Petit-Avocat crie au quêteux : « Tue mon cheval ! » Le conteur Saint-Louis qui vient de lancer ce commandement sonore au nom du Petit-Avocat, joue maintenant le rôle du mendiant qui s'occupe d'exécuter l'ordre. On oublie l'avocat en petit habit stylisé et l'on se tourne vers le cheval qui, assommé par un coup de masse, se tient en équilibre instable sur ses pattes postérieures et tombe lourdement sur le parquet.

Mais le conteur Saint-Louis personnifie tellement bien l'animal assommé et chancelant qu'il s'accroche les pieds dans sa chaise, la culbute avec fracas, va rebondir sur le coin de la table qui supporte

l'enregistreuse, la table perd son équilibre et suit le conteur qui gît sur le dos dans le coin de la pièce... Pendant ces courts instants, l'enquêteur a saisi le magnétophone dans ses bras... et le microphone pectoral accroché au conteur captait tous les chocs de chaise et table renversées, et les pirouettes du conteur presque assommé. Un bruiteur professionnel n'aurait pas mieux réussi à reconstituer les réactions d'un cheval que l'on assomme ! Après un instant de fou rire et de déblayage de la scène, le conteur a eu le courage de terminer son plaidoyer et d'obtenir du juge une sentence en faveur de son client princier. Eh oui ! le prince a gagné son procès et peut reprendre sa liberté. Dans trois jours, le Petit-Avocat fera condamner le roi et permettra à son client de rentrer en possession d'une grosse somme provenant du pari. Quant au prêteur, toujours harcelé par le Petit-Avocat, il devra renoncer à enlever la peau de l'emprunteur insolvable ; s'il lui enlève une goutte de sang, il tombe dans l'illégalité, seule la peau étant mentionnée dans le contrat. Que d'avocats auraient pu applaudir ce vieux conteur gaspésien débitant ses éloquentes plaidoyers accompagnés de gestes élégants ! Même si un avocat galonné ne goûtait pas tous les procédés judiciaires de notre Petit-Avocat traditionnel, il ne pourrait pas demeurer indifférent à l'effet théâtral de cet acteur inimitable qu'est le conteur Saint-Louis. Il peut vous faire rire aux larmes dans un de ses contes de Ti-Jean qui joue des tours au roi, comme il peut vous donner la chair de poule une demi-heure plus tard, avec les aventures du Génie Barbe-Affreuse. Son talent s'adapte à la fois à la nature du récit et aux réactions de l'auditoire.

Les talents variés

Si tous les conteurs avaient le même talent, le folkloriste constaterait vite une certaine monotonie dans cette littérature orale. Mais chaque conteur a sa personnalité et joue un rôle social aussi efficace avec un comportement timide qu'avec une aisance d'acteur professionnel. L'artiste, qu'il soit conteur, sculpteur ou écrivain, ne peut se départir de son tempérament ; et même s'il pouvait se libérer de cet ensemble d'aptitudes et de dispositions naturelles, son rendement en serait-il amélioré ?

Si l'on pouvait analyser le répertoire intégral d'un conteur, on s'apercevrait que le choix de récits de tel conteur n'a pas été fait

au hasard de ses voyages ou de ses contacts sociaux. Un conteur est comme un chanteur ; il n'admettra pas tel récit dans son répertoire s'il ne se sent pas le talent de le répéter avec succès. S'il a appris tel conte, c'est que cette pièce lui plaît, c'est qu'elle n'est pas au-dessus de ses forces artistiques. Plusieurs conteurs et conteuses n'ont jamais ou à peu près jamais franchi la limite de leur village natal, et pourtant ils ont un répertoire passablement varié et font l'admiration des vieux et des jeunes dans le cercle de la famille ou d'un milieu plus exigeant. Leur belle simplicité, leur langue claire et directe a fait revivre les héros de nos récits traditionnels dans l'imagination de plus d'une génération. Même les bonnes vieilles conteuses, malgré leur voix chevrotante, ont réussi à capter l'attention de tout un groupe de marmots tapageurs, au seul récit de Cendrillon ou du Petit Chaperon Rouge. La voix sonore et le geste rapide d'un conteur de chantier n'aurait peut-être pas produit un meilleur effet sur les jeunes imaginations. La grosse moustache du conteur, sa barbe grise, son gros poing aurait probablement déclenché le rire nerveux au lieu d'engendrer pacifiquement l'admiration chez les enfants. Encore une fois, la valeur esthétique d'un conte tient à plus d'un facteur, dont le talent du conteur n'est pas le moindre !

Aventures d'un folkloriste-enquêteur

Ceux qui ont bien voulu nous suivre jusqu'à cette page, pourront comprendre facilement pourquoi, au cours de près de 25 ans, nous avons essayé de fréquenter les conteurs franco-ontariens et même quelques autres de régions éloignées. Pour nous, découvrir un nouveau conteur, c'était déjà entrevoir un de ces chefs-d'œuvre de simplicité et d'harmonie qui ont illustré l'Antiquité ou le Moyen Âge. Et même si les siècles ont amplifié ou rétréci le canevas d'un conte, même si l'âge a affecté la mémoire ou la voix du conteur, il reste, dans cette pièce de littérature orale, une valeur que nous n'avons pas le droit de laisser perdre. C'est dans cet esprit que nous avons multiplié les randonnées, le jour, la nuit, l'hiver, l'été, dans la neige ou la pluie, sur les routes pavées comme sur les routes poussiéreuses et tortueuses des rangs agricoles.

La plupart du temps, la visite préliminaire se fait l'après-midi ; quand le conteur est rentier et trop affaibli pour se livrer à un travail manuel, il est disposé à écouter nos questions, séance tenante. Souvent il nous est arrivé de partir à la recherche du vieux « jongleur » rendu dans la forêt pour débarrasser une route presque « guérie »²². Au lieu de revenir à pied à la maison, le conteur profitait de quelques minutes de voiture automobile pour causer de chanteurs et conteurs ou d'aventures de chantiers. Parfois le vieil artiste était occupé à préparer, faux en main, une route plus facile à la faucheuse ou à la moissonneuse mécanique. Il faisait bon, dans le parfum du foin et de la grande nature, ressasser les vieux souvenirs qui semblaient monter des plus profondes racelles du vieil arbre généalogique... souvenirs entendus des arrière-grands-parents par l'entremise de la vieille maman disparue depuis déjà un demi-siècle. Et tout en rythmant les coups de pierre sur l'acier luisant et sonore de la faux, le vieux paysan retrouvait dans les recoins de sa mémoire d'enfant le détail d'une version de « Poil-et-Plume » ou d'une légende de trésor perdu. Puis la faux reprenait son ronflement dans le trèfle fleuri jusqu'au moment où le visiteur avait terminé d'aligner, dans son calepin, la liste des meilleurs contes du faucheur.

On se quitte à la clôture du « trecarré » avec promesse de se revoir le lendemain, dimanche, dans la soirée. Le lendemain, il pleut à boire debout, mais ce serait indélicat de décevoir ce bon vieux conteur qui a secoué la poussière de son répertoire folklorique. On y va ! Cette fois avec un jeune compagnon intéressé au métier.

La veille, la voiture avait grimpé sans misère la colline qui portait sur ses épaules la maisonnette de notre ami ; le folkloriste avait seulement remarqué que l'on avait couvert la route d'une terre grisâtre pour en faire disparaître les cahots. Nous approchons de la côte... Comme elle paraît haute et escarpée, ce soir ! La voiture s'engage dans la pente ruisselante de pluie et de boue. Les roues tournent à toute vitesse sans autre résultat que de tirer la voiture vers le fossé. Il pleut toujours, mais nous sommes trop loin du but pour gravir la colline à pied et trop près pour renoncer à notre projet d'enregistrement. Nous revenons sur la route solide et tenons conseil... Il est inutile de pousser à l'arrière de la voiture : les

22. Route guérie : allusion à une plaie qui se rétrécit peu à peu.

roues projettent trop de boue. Si l'on utilisait la « marche-arrière », il y aurait grand avantage : la traction serait plus lente, donc moins sujette au dérapage, et l'un des deux passagers pourrait pousser sur l'avant de la voiture et se garer ainsi de la boue projetée par les roues motrices. Mais qui va pousser ? Qui va conduire ? Le jeune compagnon avoue qu'il peut conduire pourvu que la voiture aille lentement ; le folkloriste se dit capable de pousser s'il peut retrouver ses bottes de caoutchouc dans l'amas de bagage hétéroclite du coffre... Proposé, appuyé, décidé à l'unanimité ! Il faut d'abord se protéger contre la boue et la pluie.

Tout va bien ! On retrouve les hautes bottes d'hiver, une toile imperméable... On tourne la voiture dos à la côte ; le jeune homme s'installe nerveusement au volant, pousse le levier de l'embrayage-arrière, l'enquêteur commence à respirer à l'aise, malgré son accoutrement peu élégant. Un, deux, trois, on y va ! Le propriétaire de la voiture s'arc-boute dans la boue et pousse à l'avant de la petite voiture anglaise. Elle démarre, elle grimpe à reculons ; tantôt elle semble s'immobiliser, mais reprend son petit train sous la poussée du folkloriste décidé de faire une séance-record d'enregistrement, une fois dans la maison. Le jeune conducteur se tire bien d'affaire : il surveille son compagnon qui, lui, fait signe de tourner le volant à droite ou à gauche. La voiture monte, monte... La boue est gluante, mais sous la boue la route est bonne. Lentement, ce crabe nouveau style rebrousse chemin vers la maison au sommet de la côte... Encore dix mètres, encore cinq mètres... un autre coup pour éviter le dérapage ! Nous y voilà... Mais quel métier que de patauger dans la glaise molle, même si l'on a de hautes bottes ! La voiture semble fière d'avoir vaincu l'obstacle à si bon compte. Enfin, on entre dans la maison qui commence à s'illuminer, à s'animer. Pendant plus de deux heures, le folkloriste oubliera la petite aventure de la côte pour ne penser qu'à Ti-Jean qui s'introduit dans le château suspendu à quatre chaînes d'or au milieu de la Mer Verte.

Une autre soirée de printemps, dans l'Ontario, après une longue séance d'enregistrement, nous rentrons chez un de nos bons conteurs pour lui faire part de la bonne cueillette et surtout d'un nouveau type de conte assez rare dans la région. Pour ne pas risquer de « patiner » sur la glace fondante de la cour, la voiture reste

stationnée le long de la route, sur une surface glacée recouverte de quelques pouces d'eau de fonte. L'entrevue terminée, nous regagnons la voiture, mais impossible de bouger ! Les roues motrices n'ont aucune traction sur cette glace recouverte d'eau. À la montre, il est onze heures et demie ; la lumière vient de disparaître à la fenêtre... Personne n'a constaté la situation fâcheuse de l'enquêteur immobilisé à 60 milles de chez lui.

De nouveau, nous frappons à la porte de notre vieil ami et lui expliquons l'incident. « Attendez un instant, dit le conteur, vous allez avoir de l'aide ! Louis !... Louis... lève-toi ! Le Père est en panne ; va le tirer avec le tracteur... »

Aussitôt, on entend quelqu'un sauter légèrement en bas d'un lit... et voilà le petit bonhomme de douze ans qui s'amène en boutonnant son blouson : « Le trait de chaîne est-il resté attaché au tracteur ? — « Tout est en place, mon garçon ; vas-y et sois prudent ! »

Le jeune paysan grimpe sur le monstre de ferraille muni de deux immenses pneus garnis de chaînes transversales. Le garage frissonne à la voix rauque du puissant moteur. Nous descendons vers le stationnement inondé ; le jeune mécanicien lance un crochet autour de l'essieu de la voiture du visiteur nocturne. Ce faible véhicule semble une chétive punaise à côté d'un mastodonte. « Démarrez le moteur et laissez-vous tirer... » En un clin d'œil, la minuscule voiture est sur la voie, le tracteur a déjà fait demi-tour : « Au revoir, à demain soir ! N'ayez pas peur de stationner près de la porte ; c'est moins glissant qu'ici ! »

— « Un instant ! Viens chercher ton pourboire.. » Mais la maitaine esquisse un geste négatif et disparaît avec le chauffeur dans le tourbillon de fumée et de bruit. Ah ! les bonnes gens, aussi charitables pour les indigents que pour les conducteurs inexpérimentés !

Parfois, ils ne sont pas là pour vous tirer d'affaire... mais ce n'est pas leur faute ! Une autre soirée de printemps, un peu après minuit, la Prefect était encore empêtrée à côté de la route étroite d'un rang éloigné, dans une neige fondante, toute de cristaux. Personne sur la route, aucune maison, aucune lumière, sauf celle du train qui se sauvait dans la forêt à plus d'un mille du rang. Inspection faite, la voiture n'a pas le moindre dommage ;

elle a été victime d'une profonde rainure qu'un camion a incrustée dans la boue l'automne dernier. Les deux roues de gauche flottent dans une neige inconsistante. Eh bien ! à l'œuvre ! Elle finira par sortir, s'il passe un bon samaritain, mais aidons-nous d'abord !

La pelle sort du coffre, mais à quoi bon une pelle, ce soir, sinon à constater que la couche de neige sous la voiture a près de six pieds ? Il faudrait des lambourdes, au moins des bouts de planche, tout matériel qui puisse constituer une sorte de pont sous les roues. Un autre coup d'œil dans le coffre... Voilà qu'apparaissent trois vieilles couvertures de laine, un épais paillason de cordage et deux bouts de planche... et le cric assurément ! Mais allez donc faire comprendre à un cric de soulever une lourde charge sans lui assurer un point d'appui ? Un point d'appui au plus vite... Le cric finit par prendre place sur un bout de planche posée sur une grosse couverture qui renforce la résistance de la neige durcie à la pelle et à coups de pieds. Le cric fonctionne tantôt vers le haut, tantôt vers le bas... mais la voiture prend son équilibre.

Pendant cette première heure de travail, la neige fondante est descendue dans les bottes pour inonder les pieds ; elle a aussi imbibé les gants de cuir... mais il fait un clair de lune, un beau temps qui tend vers le froid.

La situation semble tragique, pourtant le moral du voyageur est au beau fixe. Imaginez-vous ! Durant la soirée, il a enregistré deux contes intéressants dont l'un recherché depuis au moins dix ans ! Il avait demandé tant de fois aux conteurs : « Vous ne connaissez pas un conte qui traite de la mère d'un curé renfermée dans une armoire pour saisir les aveux d'un bedeau ? » Une réponse négative venait infailliblement couper le souffle de l'enquêteur. Mais ce soir... ce soir, sans le solliciter, il est tombé sur « le conte d'Antoine », ce fameux bedeau qui avait volé un beau cochon à son curé. Et la voilà, la servante, à la fois mère du pasteur, avec son flair de détective qui soupçonne, qui décele le voleur, qui échafaude un plan ingénieux — même dangereux — pour capter de ses propres oreilles un aveu du voleur ! C'est chez Antoine qu'on la transporte dans une armoire de bois contenant en plus une cruche d'eau et la traditionnelle meule de fromage.

Jusque-là, rien de bien nouveau, du moins rien pour relever l'enthousiasme d'un folkloriste trempé des pieds à la tête dans une

masse de neige qui cède facilement sous le poids de la voiture... à deux heures du matin ! Mais en faisant appel au paillasson et à la pièce de bois aidée de couvertures de laine, la voiture a fait deux ou trois bonds prometteurs... vers la route durcie. Il faut refaire pour la dixième fois le point d'appui du cric, et dans une heure peut-être... qui sait ?

La mère du curé est morte, comme il fallait bien s'y attendre ! Antoine a accepté d'être très discret ; il a promis d'enterrer secrètement le cadavre, mais il ne peut faire taire son sens du « chantage ». Il place le cadavre dans une fosse froide et surveille sa chance. Une fois le cochon disparu du garde-manger, Antoine pense à se procurer du bœuf... sans le voler. Cette fois, sa femme pourrait le déclarer... Son plan de profiteur est très simple...

Il jette son choix sur le bœuf le plus appétissant du troupeau de son ami Jacquot. En pleine nuit, il va ligoter le cadavre au cou de l'animal, à la porte de l'étable, de façon à laisser croire à une attitude de voleur ; puis Antoine va avertir l'ami Jacquot qu'un voleur est en train de lui enlever le plus beau bœuf de son troupeau. Il fait noir ; Jacquot entrevoit vaguement une forme humaine cramponnée à la tête du bœuf... Il décharge son fusil dans le corps du voleur. Antoine court libérer le bœuf, et rapporte l'affreuse nouvelle : « Tu as tué la mère du curé ! »

— La mère du curé ? Mais que faisait-elle là ?

— Peu importe ! Tu ne peux pas nier les faits : tu as tiré imprudemment... Tu aurais pu éviter ce meurtre ! Je n'ai qu'un mot à dire et tu devras répondre à la Justice. Tuer la mère du curé, tu crois que c'est un sport ?

— Je le sais, j'ai été imprudent, mais c'est toi qui m'as signalé le voleur...

— C'est vrai, mais je ne t'ai pas dit de tirer. Jamais le Tribunal ne te donnera gain de cause !

— Que me demandes-tu pour te la fermer ?

— Peu de chose : ton bœuf !

— Prends-le, et ne m'en parle plus ! Tu entends ? J'ai tué la mère du curé, mais ce n'est pas ma faute...

Pendant qu'Antoine organisait son petit vol déguisé, la voiture faisait quelques autres bonds vers la route solide. Si, au moins, Antoine passait par ici avec son bœuf ! Mais voici venir l'espoir... deux gros phares et une bouffée de bruits caractéristiques d'un camion. Il est près de trois heures du matin. Les deux roues-arrière peuvent maintenant se cramponner à une surface durcie ; seule une roue d'avant se prépare à escalader le dernier bond à l'aide du paillason, de deux couvertures de laine et d'une planchette. Le camion s'immobilise : « Comment, vous n'êtes pas rendu plus loin que ça ? »

— Vous m'aviez promis que, si je dérapais, vous m'aideriez en passant ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire... Le seul service que vous puissiez me rendre à cette heure, c'est de libérer quinze pieds de route vers l'arrière...

Et hop ! Ça y est ! La voiture est remontée sur la chaussée. Encore trois minutes pour ramasser paillason, planchettes, couvertures, pelle, cric... Et nous voilà en mouvement vers la route 17... Le pauvre Antoine ne devait pas être plus heureux à son retour chez lui, avec son bœuf et son vieux cadavre !

Ces aventures nocturnes, nous disait-on parfois, vont finir par vous faire faire connaissance avec des voleurs ? — Ah ! les pick-pockets savent bien qu'ils n'augmenteraient pas sensiblement leurs revenus en vidant mes poches même une fois par semaine...

Un dimanche de novembre, vers 5 heures de l'après-midi, nous retournions à Warren pour y tenir une séance d'enregistrement, après le souper. Vers les dix heures, le bagage regagne le coffre de la voiture, pour le retour ; à la dernière minute, deux institutrices de Sudbury qui avaient manqué leur autobus montent dans la voiture de l'enquêteur... et nous mettons le cap sur la capitale du Nickel.

Après dix minutes de voyage, la route plonge en pleine forêt dénuée de toute habitation. Cet après-midi, une dizaine de voitures de chasseurs attendaient paisiblement leur part de venaison. Mais cette nuit, les chasseurs doivent être occupés à raconter leurs aventures ou à dépecer le gros gibier... s'ils l'ont attrapé. Aucune voiture à l'horizon... mais tout à coup deux hommes surgissent sur le pavé, gagnent le centre de la route en multipliant les signes de détresse

au moyen d'une bouteille. « N'arrêtez pas, n'arrêtez pas, crient les institutrices, ce doit être une technique de voleurs ».

— Si vous avez de l'argent, cachez-le ; moi, je n'en ai pas !

La tenue vestimentaire des deux individus ne pouvait tromper personne ; c'étaient des chasseurs perdus... des chasseurs en panne... des amis peut-être ! La voiture ralentit et dépasse de quelque vingt-cinq pieds les deux voyageurs. Nous entendons un minimum de cris : « Sorry... bottle of gas ! » C'est bien ça ! Des chasseurs qui se sont fait vider leur réservoir... « La chasse a été bonne ? »

— Bonne surtout pour ceux qui ont vidé notre réservoir !

— Et vous voulez de l'essence ? Comment voulez-vous pénétrer dans mon réservoir avec une bouteille de Coca-Cola ?

— Vous n'êtes pas le premier à passer cette remarque ; voilà près de deux heures que nous essayons d'obtenir une pinte d'essence pour sortir de la forêt...

Le comportement des deux chasseurs annonçait la sincérité et l'honnêteté ; c'est le temps d'ouvrir la portière et de descendre. « Vous êtes de Sudbury, tous les deux ? »

— Du New Sudbury !

— Quoi qu'il en soit, vous êtes chanceux malgré votre malchance. Vous est-il souvent arrivé de rencontrer un voyageur de la région qui ose prendre le risque de traîner un siphon dans ses bagages ? Vous en avez un ici présent ! Apportez votre bouteille...

L'essence passe du réservoir dans la bouteille, puis descend dans l'autre réservoir. La conversation va bon train. L'un des chasseurs est le neveu du vieux Gervais, autrefois de Saint-Charles et maintenant de New Sudbury ; l'autre chasseur est le fils d'un des bons conteurs de la région... « Ah ! c'est vous qui êtes venu, il y a deux mois, chez le vieux Adélarde Tessier ! c'est notre voisin. Vous devriez rencontrer M. Pitre de Val-Caron ; lui, il en sait des contes de fées et de géants ! »

Mais c'est le temps de pousser sur la Familiale des chasseurs pour permettre au carburateur de s'alimenter à la nouvelle essence. « Merci ! » — « Bonne chance et meilleure chasse ! » Ce n'est pas

tous les jours que l'on rencontre les amis de ses amis ! Plus rarement encore a-t-on l'occasion de rencontrer les ennemis des amis... Dans ces circonstances, la conversation est moins amicale.

Un soir de juin de 1971, au cours d'une rencontre chez les Dumouchel de Warren, on cause d'ours qui commencent à attaquer les troupeaux : pas de fraises, peu de fruits sauvages... Les ours descendent vers les fermes pour y attraper un agneau ou un veau. On n'en a pas encore vu, mais des voisins ont entendu dire que d'autres en avaient vu...

Bonsoir ! Ne rêvez pas trop aux ours, les jeunes ! La Peugeot reprend la route du rang, en pleine forêt, dans la direction de la route 17. Le chauffeur ne règle pas sa vitesse sur les pancartes routières, mais sur la fréquence des courbes et des vagues. Tout à coup, à un détour, une ombre sort des broussailles et s'immobilise au centre de la route. Un gros animal d'une maigreur caricaturale tourne le côté à la voiture et bientôt se dresse de toute sa taille pour mieux identifier le véhicule... Si ce n'est pas un ours, ce n'est pas un porc-épic non plus ! Mieux vaut ne pas forcer cet athlète à déployer ce qui lui reste de forces. Et que fait-il ici, après le coucher du soleil ? On va aller le demander aux fermiers ! La Peugeot freine en douceur, s'immobilise sans effrayer l'animal, fait demi-tour... et revient sur ses pas. D'après le rétroviseur, l'ours a flairé un de ces mauvais tours des humains ; il descend de son piédestal et se dirige lentement vers le fourré.

Les Dumouchel voient la Peugeot tourner le coin de la ferme dans un nuage de poussière... « Ça y est ! Le Père a dû croiser l'ours qui rôde près du dépotoir ! Déjà le papa a décroché la carabine et une jeune fille de dix-sept ans monte rapidement dans la cabine du gros camion de ferme. « Avez-vous le temps de tuer un ours ? Vous n'avez pas besoin de réflecteur ; il est tellement maigre qu'on voit la lune à travers sa carcasse ! Il a croisé la route du rang dans la grande courbe de la maison abandonnée. Partez en avant et je vous indiquerai l'endroit exact au moyen des clignotants. »

Les voitures dansent à un rythme trépidant sur la route du rang, tournent à droite, tournent à gauche... Enfin, la maison abandonnée ; voici la courbe... Clignotants ! Les moteurs se taisent, les

passagers descendent timidement et retracent les pistes de l'ours dans le gravier... Il a traversé à gauche ; il a gagné le fourré... Où est-il caché ? On écoute en silence ; rien ! On fait du tapage, rien ! On entre dans les broussailles, projecteur en main... Mais il fait déjà nuit ; l'ours doit dormir en rêvant au veau gras qui lui tombera demain sous la patte !

Mais, non ; les fermiers ne lui ont pas donné de chance ; ils ont alerté l'équipe du Département des Terres et Forêts ; une cage de broche, un pot de miel... et un peu de patience ont suffi pour capturer l'énorme animal anémique. Les messieurs du Département ont eu la gentillesse de servir plusieurs bons repas à notre ami l'ours, avant de le transporter, sur roues de caoutchouc, dans la grande forêt nordique. Que racontera ce vieil ours à ses descendants, dans vingt-cinq ans ?

« He must be a very good Christian ! » Ce ne sont pas les mots du vieil ours, mais d'un brave conducteur de camion revenant d'une excursion de pêche, en août 1971. Ce soir-là, il pleuvait, il pleuvait... Le folkloriste revenait de Hagar où il avait dépisté, au fond de la mémoire d'un ancien conteur, un restant de répertoire... deux autres récits assez rares. Malgré la pluie abondante, la voiture y allait avec un cœur... un cœur enthousiaste, à la suite d'autres véhicules. Tout à coup, le long de la Rivière Veuve, la vitesse baisse... Un camion en vue à côté du pavé... Les phares font briller régulièrement un canot d'aluminium, puis découpent la silhouette de deux hommes en habits imperméables... Un accident ? Un piège ? Une crevaïson ? Un léger coup d'œil sur le camion surmonté du canot fait découvrir qu'il s'agit bel et bien d'une crevaïson. Ah ! les chers voyageurs immobilisés dans la pluie ! Chères crevaïsons ! Notre dernière remonte déjà à dix jours, près de Moncton au Nouveau-Brunswick... Comme il avait été charitable le bon habitant acadien de venir à notre secours, sous le soleil du midi ! En souvenir de ce bon fermier de la lointaine Acadie, un petit coup de main à ton prochain, mon vieux !

Et la Peugeot recule, recule... Mais ce doit être de lumière qu'ils ont besoin ces bons pêcheurs, pour déloger le pneu de secours de dessous la chaloupe ? Demi-tour à gauche, sur une route libre... la Peugeot approche son humble capot du moteur hautain du camion : « On peut vous aider, les amis ? »

— Ah ! ça, c'est gentil à vous de nous porter secours, à la pluie battante !

Cette phrase chantante rend un fort accident acadien. « Je suis arrêté en souvenir d'un bon Acadien qui m'est venu en aide, lors d'une crevaison près de Moncton, la semaine dernière. »

— « Je suis acadien moi aussi ; je suis de Caraquet ! »

Et le voyageur tourne rapidement le dos et va dire un mot à son compagnon. Il s'ensuit un long éclat de rire... Je profite de ce moment de répit pour retirer du gantier un beau projecteur — un cadeau qui va servir pour la seconde fois depuis trois ans — conçu spécialement pour faciliter la réparation des crevaisons : un phare puissant qui s'alimente à la batterie par la prise du briquet (allumoir), blanc sur un plan et rouge sur l'autre. Le feu rouge annonce au loin le danger, tandis que le feu blanc facilite le travail de dépannage.

« Vous savez pourquoi j'ai ri si fort ? » lance l'Acadien.

— Non ; je suppose que mon intervention n'a pas trop brouillé vos plans !

— C'est qu'en vous voyant arrêter, mon ami (qui est un Anglais) m'a dit : « He must be a very good Christian... to stop in such a rain... » Quand je lui ai dit que vous étiez prêtre et jésuite, il s'est mis à rire aux larmes et à crier : « No mistake ; no mistake ! I was right ! »

— Vous pouvez remercier votre compatriote de Moncton ; sans lui, vous auriez travaillé un peu plus longtemps et dans des conditions plus pénibles !

Je m'imagine que le « Good Christian » a dû faire le sujet d'une histoire spéciale, au retour de nos pêcheurs...

La vocation de folkloriste

Le lecteur a vu depuis longtemps que le métier de folkloriste est fécond en aventures, en contacts humains et en incidents variés. Après cinq ou six ans de ce régime de courses et d'enquêtes, il semblerait que l'intérêt de ces randonnées constantes, à la recherche d'un matériel rarement découvert à la date désirée, puisse

s'effriter et redonner à l'enquêteur le goût de revenir à ses livres et à son bureau de travail...

À notre avis, un folkloriste qui a abandonné sans raisons graves l'enquête directe après quelques années n'était pas un folkloriste. Il a pu s'intéresser temporairement à ce « tout nouveau tout beau », mais il n'a jamais pu répondre sincèrement à cette question : « Qui pourra faire passer cette masse de documentation du fond des mémoires paysannes sur les rayons de bibliothèques, sinon le folkloriste ? Qui va aller vers le paysan si le folkloriste se retire dans sa tour ? » Pour le passionné du folklore, l'enquête est une sorte de vocation ; soutenu ou non par la finance, il sent le besoin de causer avec les vieillards et de rafraîchir leurs souvenirs. Les vieux informateurs, nous l'avons souvent remarqué, ont bonne volonté, mais ils ne savent pas ce qui nous intéresse, ils ne saisissent pas du premier coup ce qu'il est urgent de consigner par écrit. C'est au folkloriste d'entreprendre une sorte de campagne d'éducation auprès des informateurs les plus récalcitrants du moins.

En août 1954, nous étions en voyage d'enquête auprès des Métis de la Rivière-Rouge, au Manitoba. Pendant près de trois jours, un bon missionnaire nous avait mis au courant de la langue et du caractère des descendants francophones des Cris-Maskegons : « Il ne faut jamais dire VOUS à un Métis, même s'il a cent ans ; il en serait insulté. Il ne faut jamais perdre la face devant un Métis, mais discuter, discuter... avec assurance. »

Après quelques expériences auprès des Métis habitués aux mœurs des « Blancs », nous nous rendons à Craig Siding, petit bourg métis à une trentaine de milles de Winnipeg. On nous avait désigné un endroit où demeuraient trois vieux Métis, trois hommes versés dans les légendes indiennes et les récits de résurrections. Le chauffeur nous avertit à l'entrée du village que les Métis de Craig Siding ne bénéficient pas encore de l'électricité. Dommage ! Il aurait fallu apporter un appareil à batteries !

Pour l'instant, nous frappons à la porte d'une maisonnette assez délabrée. C'est le dimanche après-midi ; tout est mort... à l'extérieur. On semble dormir à l'intérieur. Mais non ; la porte s'entre-bâille : « Qu'est-ce que tu viens faire ici, toi ? »

— Je suis étudiant dans une université et je suis venu chercher les renseignements qui me manquent.

— Tu veux rire de moi !

— Mais non ! Toi, qui ne sais pas lire...

— Non ; je n'ai jamais eu besoin de lire.

— Toi, qui ne sais pas lire, tu connais un tas de choses qui n'ont jamais été écrites.

— Si tu veux rire de moi, reste dehors !

La porte menaçait de se refermer sur le vieux Métis moustachu et craintif. Pourtant, il ne fallait pas mettre de côté le précieux principe « Avec les Métis, il faut discuter... discuter... » Je lui crie : « Laisse-moi entrer, nous allons discuter franchement ! » La porte s'entr'ouvre juste assez pour me laisser entrevoir deux autres vieillards assis sur une sorte de grabat boiteux. Aux poutres du plafond pendent des paquets d'herbes sauvages et autres produits... « Dis donc, tu es déjà allé voir ton curé ? »

— Oui, j'y vais de temps en temps...

— As-tu remarqué que, sur les murs de sa chambre, il y a de longues planches recouvertes de livres... Des livres... des livres encore... des livres tout le tour.

— Mais oui, j'ai vu ce tas de livres. Qu'est-ce qu'il peut bien faire avec ça ?

— Il lit, il s'instruit, il apprend ce qui s'est passé ailleurs autrefois, dans d'autres pays ou d'autres régions du Canada. Peux-tu maintenant imaginer une grosse bâtisse... dix fois plus grosse que ton église, là-bas, une grosse bâtisse toute remplie de livres ; des livres de toutes grosseurs, de toutes couleurs ? On appelle ces grosses bâtisses des bibliothèques. Depuis 35 ans, j'ai fréquenté plusieurs bibliothèques dans différentes villes, Québec, Montréal, Ottawa... J'ai lu des milliers et des milliers de livres... et je suis certain de ne pas tout savoir, loin de là. Toi, qui ne sais pas lire, tu possèdes dans ta tête des choses, des faits dont on n'a jamais parlé dans les livres ! As-tu déjà vu un bison ?

— Pour ça, oui ! J'ai commencé tout jeune à aller chasser avec mon grand-père. J'en ai vu et j'en ai tué des bisons...

— Moi, je n'en ai jamais vu un seul ! Je ne suis jamais allé à la chasse au bison... Tu sais donc des choses que, moi, je ne sais pas !

La porte commence à se faire plus large ; je risque un pas. Je suis maintenant dans la cabane des trois Métis. « On m'a raconté, hier, que les Métis extrayaient, des tendons de bisons, une sorte de *babiche* inusable, et dont on cousait les mocassins. Connais-tu ça, toi ? »

Un des deux vieillards se lève du grabat, tire sur une masse de petites cordes de violon pendues au plafond : « En voilà un, un gros nerf de bison ! Tu vois ces petits filaments blancs ? N'essaie pas de les casser ; tu vas te scier les doigts ! C'est avec ça que l'on coud le cuir ! Tu ne connais pas ça ?

— Je te dis que je n'ai jamais vu cette sorte de *babiche*, et je n'ai jamais lu dans les livres une seule allusion à ce produit. C'est la première fois que j'en vois, et surtout une aussi grande quantité ! Comprends-tu maintenant ce que je te disais en arrivant ? « Je suis venu m'instruire ». Je suis venu apprendre, en causant avec vous, ce qui manque dans les livres ; ces vides dans les livres, vous pouvez les combler avec les connaissances que vous possédez dans vos têtes... ».

— Rentre, rentre ! Si tu ne connais pas encore tout, on va t'aider à te renseigner !

Les trois vieillards poussent un banc près de la petite table placée dans l'éclairage de l'unique fenêtre ; deux vieilles femmes métisses sortent de derrière un mur de couvertures de laine et s'accroupissent près des hommes. Plus d'aigreur dans la voix, plus d'opposition ! Des réponses intelligentes, brèves, des remarques très à point ! Ces vieillards venaient de comprendre que leur mémoire était aussi précieuse qu'un gros livre. Nous avons, en moins de deux heures, fait connaissance avec trois ou quatre différentes sortes de Wittigos, nous avons assisté à cinq ou six résurrections. À travers cette masse de documentation rapportant légendes, croyances, techniques ou recettes de cuisine primitive, nous avons même rencontré Napoléon Bonaparte... Eh oui ! l'illustre Napoléon, l'idole des Métis ! À temps et à contre-temps, le souvenir de Napoléon revenait à la surface.

M. Joseph Nault (qu'il prononce Nouk), âgé de 73 ans, l'un des trois vieux Métis, nous a chanté avec une émouvante simplicité la « Prise de la ville de Bonsecours » ; nous en transcrivons un couplet :

Bonaparte a parti,
 Il a doublé ses armes
 Et sa cavalerie,
 Sa batterie royale,
 Du premier coup qu'Bonaparte a tiri
 La cholie [jolie] phille [ville] en a trembli !

Culte à Bonaparte, culte à Louis Riel auquel tous les Métis sont fiers d'être apparentés ! Et cette langue qui a éliminé tous les sons en « é » et qui exprime en mots français une logique de pensée indienne...

C'est tout ce ramassis de connaissances que le folkloriste récolte s'il parvient à s'introduire dans la tête d'un informateur même réticent. Un enquêteur improvisé se découragera vite puisqu'il trouvera rarement ce dont il a besoin, et au moment où il le cherche. Le folkloriste ne cherche rien de précis, mais il finit par trouver ce qui le satisfait ; les documents oraux qui sont en danger de se perdre à tout jamais il les rassemble, les met en sûreté et les conserve en vue de les faire servir plus tard.

Ici, le folkloriste en aurait long à dire et à écrire sur ce qu'il pense du comportement de certaines fondations... On accordera d'abondantes sommes au chercheur, à condition qu'il publie sa documentation, avant de décrocher une autre bourse. Ces messieurs sont-ils conscients de la faiblesse de cette philosophie ? Le folklore tire à sa fin ; dans dix ans, le folkloriste ne sera pas ce qu'il est aujourd'hui, parce que les détenteurs de la tradition orale se seront tous tus pour toujours : la période d'enquête aura pris fin !

Voyons-le maintenant se plier aux exigences d'une fondation qui aime voir son nom paraître le plus souvent possible à la page frontispice d'un volume. Il a enquêté un an dans son milieu ; il a recueilli la matière de trois volumes, rédaction qui prendra trois ou quatre ans. Pendant ce laps de temps, il perd contact avec la population des chanteurs et des conteurs. Pour ces bonnes gens, la vente d'un livre rapporte gros à son auteur. Quand le folkloriste

réapparaîtra, il aura à faire face aux questions d'argent empoché, dira-t-on, à leurs dépens. De plus, avons-nous une idée juste du nombre de nonagénaires et d'octogénaires qui disparaissent en l'espace de quatre ans ? Ils sont partis et avec eux le bagage de légendes, de contes, de chansons et de souvenirs... Le folkloriste a fait connaître dix contes et cent chansons au public ; il a laissé 150 contes et 2,000 chansons se perdre pendant qu'il noircissait du papier destiné à l'imprimerie... Dans dix ans, s'il publie maintenant, il n'aura presque plus rien dans ses cartables ; son nom apparaîtra de temps en temps dans une bibliographie, et ensuite... Comment se disculpera-t-il auprès de la génération qui monte et qui, demain, accusera ses devanciers d'avoir laissé mourir les pionniers sans les avoir interrogés ?

Mais abordons le folkloriste qui a persisté, envers et contre tous, à visiter régulièrement ses vieux informateurs, encouragé par une finance généreuse. Il a peut-être moins de talent pour publier que pour s'infiltrer dans la mémoire des vieillards ; il va donner sa pleine mesure dans le domaine de l'enquête et de la classification des documents. Ses rubans sonores et magnétoscopiques sont placés en sécurité, ses fichiers sont à jour, ses transcriptions sont précises et scientifiquement établies. Arrive la disparition du dernier informateur authentique. Sa carrière est-elle terminée ? Mais non ! Son immense expérience des hommes et des choses, ses larges connaissances d'archiviste attirent les jeunes chercheurs ; ils arrivent avec de nouvelles techniques, des talents d'artistes, d'écrivains, de dessinateurs, de compositeurs en différents domaines. On cherche dans le passé des thèmes universels, des thèmes soulignant l'esprit national ou patriotique de telle région, de telle époque... Où sont-ils les pères et les grands-pères qui pourraient renseigner et documenter ces chercheurs ? Ils sont ici, messieurs, répond le folkloriste ! Venez les entendre, voyez-les sur l'écran ou lisez sur ces manuscrits ce qu'ils m'ont raconté pour vous. Pendant trente, quarante ans, je les ai visités et interrogés, j'ai conservé leur voix, leurs gestes. Faites profiter, vous, grâce à vos talents, la Culture Canadienne de ce bagage traditionnel que vos pères nous ont laissé. Au lieu de huit, dix volumes ou brochures rédigées par le folkloriste dans l'espace de quinze ou vingt ans, c'est toute une floraison de films, de peintures, de poésies, d'études linguistiques ou sociologiques qui

pourront prendre vie dans ces humbles archives sonores ; une série de publications prématurées aurait pu stériliser ce bel élan artistique et littéraire qui vient à son jour et à son heure. Nos mécènes finiront-ils par comprendre l'attitude apparemment entêtée du folkloriste ? Comprendront-ils, un jour, que ce dernier, habitué à reconstituer le passé à la lumière du présent, a peut-être pressenti l'avenir artistique et littéraire d'une façon plus précise que le financier devant ses colonnes de chiffres ? Et s'ils le comprennent, ne sera-t-il pas un peu tard ? Viendra un temps où les millions seront impuissants à procurer à la culture canadienne un seul document oral irrémédiablement perdu à la mort d'un seul vieillard décédé avant la visite de l'enquêteur.

Dans ce domaine des versions sauvées et perdues, les statistiques officielles n'existent pas, et même si elles existaient, elles seraient forcément d'une objectivité douteuse. C'est après dix ans, quinze ans de visites multiples à un informateur que l'on commence à estimer l'ampleur de son répertoire. Mais ceux dont les noms sont restés sur la liste des non-visités ou dont les noms n'y sont jamais apparus, comment estimer leur répertoire ? Et ceux qui sont morts avant de déballer entièrement leurs contes ou légendes, quelle aurait été leur contribution dix ans plus tôt ? Aucun chiffre précis ne peut faire contrepoids aux questions soulevées. On peut affirmer une seule chose avec certitude : la société actuelle fait trop peu pour sauver les restes de la culture populaire ! En attaquant la société, nous avons l'impression d'indisposer un peu moins les administrateurs de « fondations », mais de lancer un appel dans le désert, sous une forme de code chiffré connu de très rares « initiés ».

DEUXIÈME PARTIE

**NOS CONTEURS DISPARUS:
LEUR VALEUR HUMAINE
ET ARTISTIQUE**

Nos conteurs disparus : leur valeur humaine et artistique

Dans le but de convertir certains financiers à notre cause, nous donnerons une liste un peu élaborée d'une quinzaine de nos conteurs franco-ontariens qui ont quitté la patrie terrestre avant de vider le contenu de leur mémoire dans les voûtes de nos archives sonores. De braves gens, pleins de bonne volonté mais paralysés par la timidité, se croyaient abandonnés par les jeunes et même la société moderne. Ils faisaient partie de la génération de la hache et du « godendard », de la voiture hippomobile et de la locomotive à vapeur... donc un peu dépayés dans la civilisation de la scie « à chaîne », du moteur « Diesel » et de la radio. Que venait faire le vieux conteur dans une veillée où l'invité principal était un appareil radiophonique à programme anglais ? Quand le folkloriste se présenta dans nos familles pionnières, vers 1948, il fut reçu comme un vieil ami de l'ancienne génération. Il voulait entendre, enregistrer et publier, si possible, les chansons et les contes d'autrefois. Mais il portait à la main un instrument indiscret, prêt à répéter à tout venant le conte du voisin ou la chanson de la voisine. Et s'il fallait que ce jeune sans expérience aille vendre ses rubans à un poste radiophonique ! S'il fallait que les gens instruits rient du langage paysan ou des récits plus ou moins invraisemblables !

D'où la nécessité pour le folkloriste de démontrer le fonctionnement de la « bibite » indiscrete, de promettre de ne jamais utiliser sans permission ces enregistrements dans un poste de radio, de prouver que la langue paysanne, dans les chansons et les contes est beaucoup plus française, plus poétique, donc plus riche que celle de certains écrivains dits « classiques ». Comment un auteur actuel pourrait-il exprimer le phénomène, fréquent dans nos contes et nos légendes, d'un « prince emmorphosé en loup par une fée, et démorphosé par un chasseur » ? Les verbes « emmorphoser, démorphoser »

n'existent plus dans la langue classique ! Le paysan a le grand avantage de n'avoir pas étudié sa langue dans les gros livres savants, mais en réalité très appauvris par le caprice de certaines crises historiques, linguistiques ou politiques. Le paysan canadien a continué de chanter « Voilà du vin qu'est à ma hait [hé] » comme du temps de Rabelais. La vieille grand'maman a répété à ses petites-filles la comptine où il est question du « petit pâté sur le coin du fouier [foyer] » tout comme au XIII^e siècle.

Une fois nos bons vieillards rassurés sur la valeur de leur langue et de leur répertoire ancestral, le folkloriste s'est mis à l'œuvre d'abord pour enregistrer les chansons, puis les contes... afin de varier le rythme de la veillée.

Théodule Miville

Le premier, à notre connaissance, à nous avoir récité un conte, fut M. Théodule Miville de Sturgeon Falls, gaspésien de naissance transplanté aux États-Unis (New Hampshire) et arrivé chez nous à l'époque du peuplement du Nouvel-Ontario. C'était un conte qu'un M. Lemay lui avait raconté à Manchester, vers 1888. Chanteur réputé par son style souple et l'ampleur de son répertoire de chants gais, de chansons « casse-cou », M. Miville était aussi fin causeur. Sa voix à la fois ferme et douce adoptait parfois un rythme accéléré à cause d'un léger bégaiement ; son débit rapide et ordonné, son vocabulaire abondant et varié animait facilement un récit. C'était l'artiste qui savait disposer les éléments sans surcharge ni exagération oratoire. Artiste, M. Miville a prouvé qu'il l'était en sculptant, au couteau de poche, un support de table composé de trois têtes de chiens ou plutôt la même tête de chien dans trois attitudes différentes. M. Miville nous a raconté que l'automne d'avant, son chien favori s'était fait tuer par une voiture. Pendant l'hiver, tout en regrettant ce fidèle ami, il avait sculpté la tête de cet animal exprimant trois sentiments différents. Des familiers nous ont affirmé que la ressemblance avec le chien disparu était parfaite. Ce sens artistique du sculpteur réapparaissait dans ses chants ou ses récits. Cette figure dont les rides convergeaient vers deux petits yeux brillants reprenait sa vigueur de jeunesse dès que la mémoire se reportait aux

souvenirs du bon vieux temps. Aussi M. Miville était-il heureux de raconter le récit de « Jean-Peau-de-Morue »¹ appris à l'âge de 16 ans, donc 65 ans plus tôt.

Il faut avouer qu'à cette date, nous avions autant de mérite que de plaisir à parcourir la région. Nous n'avions d'autre moyen de locomotion que l'autobus ou la voiture d'un ami dans certaines circonstances. Le magnétophone était lourd, et il fallait apporter un régulateur de voltage pour protéger le magnétophone. Si le conte ou la séance d'enregistrement n'était pas terminée à l'heure de l'autobus, il fallait interrompre l'enquête, ce soir-là, et ramasser ses bagages en vitesse.

M. Miville nous a raconté le premier conte de toute notre collection, en janvier 1953. Nous l'avons aussitôt préparé pour la publication, travail de quelques mois. Il nous a fallu quitter l'Ontario pendant deux ans pour aller étudier à Québec. À notre retour, notre conteur Miville s'était tu pour toujours (1954).

Camille Chiasson

Vers cette date (1954), nous faisons connaissance avec un vieil Acadien du Nouveau-Brunswick, arrivé à Sudbury vers 1925, venu en Ontario pour y suivre ses fils, tout en exécutant un travail de rentier. Il venait chaque jour au Collège du Sacré-Cœur pour prendre soin de la propreté des corridors. Tout le monde l'appelait « le vieux Chiasson » pour le distinguer de M. Émilien Chiasson, professeur de littérature anglaise. « Le vieux Chiasson », c'était Camille Chiasson, âgé de 74 ans (1954), natif de la Baie Sainte-Marie. Ancien marin, d'une constitution de géant, figure brunie et sculptée par le vent du large, M. Chiasson était un homme droit, d'une conscience professionnelle d'un autre âge. Il obéissait à sa grosse montre argentée comme un pilote de locomotive. Nous l'avons vu, une fois, morigéner deux autres balayeurs attardés dans la salle des fournaies pour discuter politique. « Le vieux Chiasson », qui à ce moment dépassait les 77 ans, tenait un politicailleur à cha-

1. Germain Lemieux : *Contes populaires franco-ontariens I* ; Coll. des *Documents historiques* no 25, Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, Ont., 1953, p. 21-39.

que bras, par le collet de la blouse, les soulevait de temps en temps dans l'espace en leur criant de sa voix de basse : « Vous n'avez pas honte de discuter comme des enfants d'école, vieux v'limeux, pendant que vos poubelles sont encore pleines ? Que je ne vous voie plus perdre votre temps de la sorte ! Disparaissez ou je vous casse les os ! » L'accent acadien qui animait ces imprécations ajoutait au piquant de cette scène par trop comique.

Nous avons découvert ce bon conteur un peu par hasard, un soir qu'il était revenu chercher son « lunch pail » après le souper. En causant de la mer et de la marine, il lança cette remarque inoubliable : « Quand j'étais p'tit boy, j'faisions des p'tits bott's [boats] deckés en chêne et ribbés en cèdre »². La phrase n'était pas toujours d'une grande tenue académique, mais la saveur... la saveur de cet accent musical et de ce vocabulaire antérieur à Louis XIV ! Bon causeur, jovial, ancien loup de mer, ancien bûcheron saisonnier, « le vieux Chiasson » avait l'étoffe d'un excellent conteur. Il est un des rares conteurs à nous avoir récité en français un conte qu'il avait entendu en anglais d'un vieux bûcheron irlandais. Nous avons ainsi la preuve que notre répertoire ancestral avait couramment admis des versions étrangères dans de vieux cadres français, grâce à la traduction spontanée de certains bûcherons bilingues.

Le conteur Chiasson nous a démontré un autre phénomène très en vogue dans le monde des conteurs : l'introduction dans un conte d'une chanson ou d'un couplet appris ailleurs. Dans sa version du « Général Placide », il nous a chanté deux couplets du *Cantique de saint Eustache* et il a avoué l'avoir ajouté lui-même, ayant découvert la parenté étroite entre le cantique de son enfance et la version du *Général Placide* apprise à l'âge de 16 ans, dans un chantier. Ce fait, plusieurs fois confirmé par la suite, nous prouve que nos conteurs se sentaient libres de remanier leur version au gré de leur talent ou des dispositions de l'auditoire.

M. Camille Chiasson ne nous a jamais raconté de conte dans son milieu familial. Ceci tient, en partie, à la faiblesse de notre organisation, à cette époque ; nous n'avions pas de voiture, nous le rappelons. Quand le conteur était dans nos murs, il n'était pas question d'aller le rencontrer à l'extérieur. Il y aurait eu grand

2. « Quand j'étais enfant, je fabriquais des petits bateaux pourvus d'un pont de chêne et d'une coque de cèdre. »

avantage, nous le savons maintenant, à revoir M. Chiasson dans la soirée. Il nous a raconté 13 contes par bribes de quinze à vingt minutes, entre son dîner et son retour au travail ; c'était une tâche très ingrate, surtout pour un homme de 75 ans. Mais jamais il n'a donné de signe d'impatience ou de lassitude. Au fond, ce retour à ses souvenirs d'antan semblait plutôt une détente pour ce vieux pêcheur-bûcheron. Comme bien d'autres, il était heureux de constater que les contes de son répertoire lui survivraient au moyen du ruban sonore.

Puis, un jour, « le vieux Chiasson » sentit le besoin de retourner au village de son enfance. Nous lui avons rendu visite en 1958, dans sa maisonnette au bord de la mer ; il semblait un peu isolé, mais heureux de se reposer de son long séjour dans la bruyante capitale du Nickel. Il résidait presque en face du lutteur Durelle alors très populaire. Maintenant octogénaire, notre conteur formait encore le projet de revenir en Ontario. Il y est revenu trois ans plus tard pour y mourir (1963). Mais pourquoi le croire mort, puisqu'il exprime encore souvent ses superlatifs par un « MY GOD » sonore ? Dommage que le magnétoscope n'ait pas existé à cette époque ! Il pourrait compter, sur l'écran, parmi les belles figures de nos conteurs les plus talentueux.

Adélar d Boulay

Pendant que nous écoutions, quelques fois par semaine, les bouts de récits de notre Acadien, M. Chiasson (1954), nous faisons aussi la connaissance d'un autre citoyen de Sudbury, M. Adélar d Boulay, alors âgé de 74 ans. D'après ses déclarations, il était arrivé dans notre ville à l'âge de trois ans. Si nous lisons le *Document Historique* no 5, sur les familles pionnières³ de Sudbury, nous voyons que Joseph Boulay et sa famille arrivèrent à Sudbury, le 5 mai 1884. L'auteur de cet article a cru bon d'écrire : « La famille Boulay est une des premières, sinon la première famille pionnière

3. Gilberte Proulx. *Une des premières familles pionnières canadiennes-françaises de Sudbury*. Coll. des *Documents historiques* no 5 ; La Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1944, p. 12 ss.

canadienne-française de Sudbury ». M. Adélard Boulay, fils de Joseph, venu très jeune en Ontario, nous raconta parmi ses souvenirs, qu'il était né à Saint-Donat de Rimouski. Très tôt, il connut le travail des chantiers ; en 1894 — il avait à peine quatorze ans — il apprenait déjà des contes dans les chantiers ontariens d'Onaping Lake. Plus tard, il sera l'employé du Pacifique Canadien, jusqu'à sa retraite, vers 1950.

Au moment où nous visitons régulièrement M. Boulay, sa santé commençait à diminuer. Il était devenu sensible au point d'éclater en sanglots en plein milieu d'une chanson : tel passage, tel couplet lui rappelait tel ou tel membre de sa famille ou un de ses vieux amis. Nous avons enregistré d'abord ses chansons dont le répertoire était aussi varié que vieillot. Il chantait d'une voix légèrement plaintive et tremblotante. Puis, nous avons découvert que notre chanteur était aussi conteur... et bon conteur. Il fallait faire vite tout en ne brûlant pas les étapes ; il fallait profiter des périodes de validité et ne pas trop fatiguer cet informateur au cours des séances d'enregistrement. Tantôt chez lui, rue Louis, tantôt chez sa fille, Mme Morisset, rue d'Youville, nous écoutions ses contes dont chaque syllabe se fixait sur le ruban sonore.

Pendant plusieurs semaines, nous avons inventorié son répertoire. Les quelques contes enregistrés sont de grande valeur. En 1955, M. Luc Lacourcière, de l'Université Laval, après avoir analysé le conte de M. Boulay « Les chevreuils aux cornes d'or », ajouta cette note : *Première version canadienne*. En général, les versions de M. Boulay n'étaient pas très longues : elles duraient entre dix et vingt minutes ; le débit en était régulier mais sans précipitation. Le texte est très clair, très intelligible, fruit d'une sorte de respect pour cette littérature précieuse près de son déclin. Le conteur présentait probablement qu'il répétait pour la dernière fois ces récits mémorisés dans son enfance ou dans sa jeunesse. Quelques mois plus tard, en 1955, le conteur Boulay terminait sa vie paisiblement, comme il terminait ses contes, sans éclat ni tapage. En souhaitant à ce vieil ami le bonheur bien mérité, le folkloriste ne pouvait retenir un regret inutile : Voilà un pionnier que nous avons connu trop peu et trop tard ! Combien de précieuses versions de contes et de légendes rares n'entreront jamais dans nos dossiers parce que nous avons visité M. Boulay cinq ans trop tard !

Alphonse Brault

À l'aurore de nos enquêtes folkloriques dans le domaine du conte, il nous a été donné, un soir, de rencontrer chez M. Donat Poirier, de Verner, un conteur encore gai et solide, M. Alphonse Brault alors âgé de 67 ans, natif de Saint-Théodore-de-Chertsey, au Québec. C'était un grand homme grisonnant, à la figure osseuse, à la voix sonore et au geste énergique ; tout le monde, du moins lors de notre première visite, l'appelait « Pepère Brault ». En ce soir de janvier 1953, « pepère Brault » nous raconta JEAN DE CALAIS, un conte tiré sans doute des romans de colportage du siècle dernier, mais passé dans la tradition orale canadienne depuis une couple de générations ; le conteur Brault n'avait jamais entendu lire ce conte, mais l'avait appris oralement, en 1898, d'un vieil oncle résidant à Sainte-Marie-Salomé, comté de Montcalm, dans la région de Joliette. Vers 1922, nous avons entendu raconter JEAN DE CALAIS à Cap-Chat, Gaspésie, par Louis Levasseur, de Sainte-Anne-des-Monts, paroisse voisine de Cap-Chat. D'où notre intérêt pour le JEAN DE CALAIS que nous annonçait notre conteur franco-ontarien.

À mesure que M. Brault exposait les hauts faits des personnages, il devenait de plus en plus évident que la version gaspésienne et la version ontarienne avaient une origine commune, le livre. Les noms de pays et de villes étaient sensiblement les mêmes ; les noms des deux femmes-esclaves avaient à peine évolué. C'était un conte d'origine littéraire, mais le conteur n'en manifestait pas moins de grandes qualités d'amuseur populaire : les gestes, le naturel du dialogue surtout, le ton, le style oral avec ses procédés grammaticaux et psychologiques... La phrase était rapide, le rythme nerveux, mais la prononciation claire et précise nous permit, pendant 20 minutes, de suivre sans fatigue, Jean de Calais à travers ses aventures de marin ou, plus tard, de gendre du roi portugais.

Puis, nos études, les déplacements de M. Brault nous firent perdre contact avec ce conteur réputé. Un beau jour, en 1963, au cours d'une tournée d'enquête à Lavigne, nous apprenons que M. Alphonse Brault a élu domicile au « Pioneer Manor », maison

d'accueil pour vieillards, à Sudbury. Cette adresse n'avait rien de rassurant. L'expérience nous avait démontré, dans d'autres milieux, un phénomène très courant : il est très difficile d'enquêter dans les maisons de vieillards, et à cause du manque fréquent d'adaptation du pensionnaire à son nouveau milieu, et à cause de la difficulté d'isoler l'informateur à des heures commodes pour l'enquêteur. Souvent des pensionnaires un peu sourds ou mentalement désemparés voudront prendre part à la conversation ou rendront celle-ci très fatigante en augmentant la force du haut parleur de la radio ou de la télévision. Si l'informateur partage une chambre avec un compagnon, ce dernier aura-t-il la santé ou la patience d'écouter un conte à l'heure du rendez-vous ?

Heureusement pour nous, M. Brault occupait une chambre privée ; de plus, parmi ses vieux amis, il avait la sympathie et la confiance de deux bons pionniers franco-ontariens intéressés à la littérature orale : Jules Charbonneau de 93 ans, et Albert Gignac de 73 ans. M. Brault connaissait déjà notre travail pour nous avoir chanté des chansons et raconté JEAN DE CALAIS, dix ans plus tôt. L'informateur était déjà au courant de notre outillage et technique d'enquête. Il était reposé ; il avait eu le temps d'inventorier son répertoire de contes plusieurs fois depuis notre dernière rencontre. Dès les premières minutes de conversation, nous notions quelques titres de contes et un bref résumé de deux ou trois versions précieuses, comme *L'Homme du Paradis*, *Cric et Croc*, et *le Fou de la poule caille...* Le conteur était joyeux, heureux de nous communiquer son répertoire. On fixe l'heure du rendez-vous pour le lendemain.

Pendant plus d'une semaine, M. Brault nous reçut presque chaque soir. Le protocole était simple : il nous attendait à la porte principale, nous le suivions dans sa chambrette où trois chaises entouraient son fauteuil. Le conteur invitait ses deux vieux amis à entendre les contes que l'enquêteur fixait sur le ruban sonore. Les auditeurs prenaient autant de plaisir que le conteur à réentendre le texte fixé sur le ruban ; l'intérêt en était doublé !

Le soir du 23 mars 1963, M. Brault nous raconta l'histoire de *Cric et Croc*, conte de Rhampsinite pour les lettrés, ou conte du Fin-Voleur pour les adeptes de la tradition orale. Malgré ses 77

ans, le conteur n'avait rien perdu de la force de sa voix, de son rire sonore, ni de la souplesse de son geste ; en cette soirée, nous avons découvert que M. Brault avait un talent spécial pour faire valoir les contes à rire. Pourtant le conte de CRIC et CROC rapportait le sort d'un voleur, Croc, associé à un autre voleur, nommé Cric. Croc se fait prendre dans un piège tendu par les limiers du roi dont le voleur faisait disparaître l'argent conservé à la banque de l'État. Les deux amis ont le temps d'analyser la situation tragique : Cric n'est pas capable de retirer son ami du piège. Quand les gardiens du roi trouveront le voleur, il sera déshonoré, lui et ses amis, on lui fera rendre l'argent volé et il sera puni de mort. « Mieux vaut, propose Cric, te laisser trancher la tête et abandonner dans le piège un cadavre impossible à identifier. Tu vas mourir d'une façon ou d'une autre. Si tu acceptes mon plan, tu meurs sur-le-champ, mais tu sauves ta femme, ta fortune et la mienne. » Croc consent à se faire trancher la tête pour forcer le roi à rechercher l'identité du voleur décapité. Le conteur ne ridiculise pas cette situation tragique du voleur pris au piège, mais à partir de la mort de Croc, le ridicule va tomber sur le roi et toute sa bande de limiers dévoués. Ceux-ci promènent le cadavre du voleur dans la ville et surveillent les moindres soupirs des femmes... Ils entendent bientôt crier la femme de Croc ; ils se précipitent pour la questionner, mais ils la trouvent en compagnie de Cric qui, pour détourner l'attention et expliquer l'émotion de la femme, s'est tranché la paume de la main au moyen d'un couteau de cordonnier. Les employés du roi trouvent l'explication normale.

Le roi tentera à deux reprises de compromettre Cric et de l'amener à se déclarer. Malgré la vigilance des gardiens royaux, le fin voleur s'en tirera à très bon compte. Il dérobe, sous le nez des policiers, plusieurs pièces d'or éparpillées sur le parquet, au cours d'une danse, grâce à une couche de goudron disposée sous ses chaussures ; l'or est disparu, et personne ne s'est penché pour le ramasser ! Une autre fois, il s'est introduit dans la chambre de la princesse. Celle-ci s'est empressée de lui enlever une mèche de cheveux pour l'identifier. Mais Cric a eu l'adresse de marquer du même signe plusieurs autres jeunes gens du palais. Le roi finira par proposer l'amnistie au fin voleur si ce dernier veut se déclarer. La rencontre a lieu, Cric avoue tout ; il est absous de ses crimes

et reçoit même la princesse en récompense. Détail intéressant, Cric refuse la récompense. Il préfère épouser la veuve de Croc !

La version Brault n'était pas neuve pour nous, mais deux épisodes apparemment secondaires attirèrent notre attention au point de nous empêcher de goûter, à ce moment, tout le talent artistique du conteur. Ce dernier avait bel et bien raconté que Cric et Croc s'étaient introduits dans la banque royale en creusant un tunnel entre la cave de leur demeure et celle de la réserve d'or du roi. C'était la première fois, à notre connaissance, que les voleurs ne retiraient pas une pierre connue de certains initiés. Où avions-nous lu ce phénomène du tunnel ? Certainement dans un récit de l'Antiquité... Ça y est ! Dans Hérodote !⁴ À propos d'un détail de technique égyptienne touchant le creusement d'un passage souterrain, l'historien grec nous fait part d'un de ses souvenirs. On lui a raconté que, dans la ville de Ninive, des voleurs avaient creusé un tunnel entre leur demeure et le palais royal. Ils avaient si bien calculé la direction du couloir et la longueur de la route souterraine qu'ils aboutirent sous le palais de Sardanapale dont ils purent voler une partie du trésor. Mais un peu plus haut, en racontant l'histoire du roi Rhampsinite, le même historien avait décrit une autre tactique : les voleurs s'introduisirent dans la banque royale après avoir retiré une pierre dont un des constructeurs leur avait donné le secret. D'autres conteurs canadiens⁵ nous avaient signalé dans leurs versions orales la fameuse pierre mobile.

Mais où donc le conteur Brault avait-il puisé le détail du tunnel décrit par Hérodote, au IV^e siècle avant l'ère chrétienne ? Qui l'avait renseigné sur les mesures, les angles, et la précision de la longueur du tunnel qui ne devait pas passer à côté de la banque ? Le conteur Brault tenait ce conte CRIC et CROC, depuis 1901, de son oncle Maxime Larivière (70 ans) ; mais la même question posée au conteur Larivière de Sainte-Marie-Salomé nous aurait renvoyé à la génération précédente... jusqu'à un savant conteur assez instruit pour avoir lu Hérodote. À quel siècle ce détail serait-il passé du livre à la tradition orale ? Voilà les questions qui nous causèrent quelques distractions au début de la version Brault.

4. Hérodote. *Les Histoires*. Livr. II, ch. 150 ; Edit. Legrand, 1936, p. 172.

5. *Le fin voleur de Paris*. Conteur : Joseph Tremblay (77 ans, 1955) Cap-Chat, no 765. *Le fin voleur de Paris et le fin voleur de France*. Conteur : Gustave Saint-Louis (76 ans, 1960), Cap-Chat, Gaspésie ; no 1537.

Mais à peine avions-nous retracé la source du détail de la technique ninivite, un passage nouveau nous plongea dans un autre voyage à travers les siècles. Le conteur franco-ontarien concrétise le piège tendu aux voleurs par les techniciens du roi ; ceux-ci disposent un baril rempli de goudron liquide, de façon à immobiliser au moins un voleur sans le blesser. Encore là, la version Brault nous reporte au *Roman de Bérinus*⁶ écrit au XIV^e siècle, œuvre dont le conteur n'a jamais entendu parler ! Qui donc a pu glisser ces détails d'auteurs anciens dans la version Brault ? Nos autres conteurs ne se sont pas beaucoup détournés de la version égyptienne rapportée par Hérodote... Pourquoi cette différence, dans les limites du même Canada français ? Mystère de la Tradition orale !

Pendant que ces questions tentaient de nous distraire quelque peu, les deux autres auditeurs jouissaient de l'humour avec lequel M. Brault faisait admirer l'habileté du voleur et la stupidité des limiers du roi.

Puis, un autre soir, les trois amis se réunirent encore dans la chambrette de M. Brault qui leur raconta dans une langue vivante et forte « l'Homme du Paradis » ; deux jours plus tard, nous entendions « Le petit cordonnier » ; dans ce dernier récit, le conteur se révèle aussi excellent chanteur. Le cordonnier et sa femme ont fait un pacte, à la suite d'une discussion violente survenue à propos de la lècheferite empruntée chez le voisin. Le mari et la femme garderont le silence ; celui des deux qui parlera le premier ira reporter l'ustensile chez son propriétaire. D'après le pacte, on n'a pas le droit de parler... on peut toutefois chanter ou du moins « turluter » une mélodie. Le plus comique pour l'auditeur, c'est que le cordonnier et sa femme « turlutent » l'un après l'autre, en guise de réponse aux questions d'un voyageur, des mélodies différentes et surtout affublées de rythmes assez opposés.

Que M. Brault débite le conte du « Meunier sans-souci », le « Fou de la poule caille » ou « Gendron et le faux curé », l'auditeur ne peut rester indifférent, même s'il dépasse les 90 ans ! Un fait intéressant pour nous se produisit à deux reprises, à la suite d'un récit du conteur Brault ; le vieil auditeur Jules Charbonneau

6. *Roman de Bérinus*, dans *Revue des traditions populaires* ; T. 31, 1916, p. 208 et 261.

(93 ans) sentit son inspiration d'artiste revenir à la surface. Nous avons trouvé, sous le toit du « Pioneer Manor » un autre conteur d'expérience !

Jules Charbonneau

Né à Clarence Creek, près d'Ottawa, en 1870, Jules Charbonneau avait quitté son village natal en 1892 pour aller travailler à la Benson Mine de New York. Trois ans plus tard, le jeune mineur s'embauchait à Copper Cliff, près de Sudbury, et en 1899, il s'achetait une ferme à Hammer, au nord-ouest de notre ville minière. Le version du conteur Charbonneau, en cette soirée du 15 mars 1963, n'était pas des plus récentes ; il l'avait apprise de son père (56 ans), en 1892, un peu avant son départ de la maison paternelle.

D'une voix un peu flétrie mais très claire, M. Charbonneau nous fit rire à son tour, aux dépens de ce bon petit Jean qui essaie de faire dire à une princesse l'expression vulgaire « T'as menti ! » La version ne pouvait durer très longtemps ; en fait elle dura dix minutes. Dès que le jeune paysan entreprend d'aller conquérir la fille du roi — il avait pris connaissance du ban publié par le souverain — une vieille fée lui donne un bâton magique dont la vertu lui fera trouver sur place le récit ou l'expression destinée à faire dire à la princesse la réplique vulgaire indigne d'une personne de son rang. Ti-Jean réussit, à son troisième récit, à déclencher l'indignation de la fille du roi.

Il avait grimpé à une longue tige de fève, et il s'était hissé, grâce à une corde pendante, sur une sorte de plateforme volante déjà occupée par deux hommes. Au moment de redescendre sur terre, Ti-Jean allonge la corde en y joignant un long glaçon... se rapproche du sol en se laissant glisser le long de la corde recouverte de glace, puis se précipite dans le vide. Il tombe dans une porcherie et y aperçoit deux beaux habitants rondelets, le roi et la reine. Ce récit était trop injurieux. La princesse crie à Ti-Jean « T'as menti ! » en lui décochant une gifle. Cette conduite un peu cavalière n'empêcha pas les noces d'avoir lieu le lendemain...

Quelques jours plus tard, M. Charbonneau, de nouveau stimulé par une version de M. Brault, nous raconta un autre conte assez mémorable puisqu'il était le second de cette sorte — l'autre étant « Fesse, bâton » d'Émile Roy, de Cache Bay — à prendre place dans notre jeune collection. Le vieux conteur nous indiqua d'abord clairement ses sources : c'était un conte qu'il avait appris en 1898, de René Parent (45 ans), dans un chantier de la Rivière Vermillon. M. Charbonneau avait une mémoire prodigieuse ; les noms, les dates, les détails ne l'embarrassaient jamais. Nous avions plus peur de fatiguer sa voix apparemment faible que sa mémoire phénoménale. Mais la voix passa, sans demander quartier, à travers un récit de 24 minutes « L'enfant maltraité par sa mère ou La puissance magique des trois cadeaux ».

En fait, le conteur n'insista pas tellement sur les mauvais traitements infligés à un enfant par une maman plus idéaliste que pratique. Il s'agissait d'un petit garçon dont la mère semblait un peu ambitieuse : elle exigeait de son fils un travail au-dessus de son âge. Le garçonnet quitta la maison et alla offrir ses services à l'étranger. Avant de trouver un bon employeur, il demanda l'hospitalité chez un vieux et une vieille que nous baptiserons, pour plus de commodité, du nom de Généreux. Ces derniers le reçoivent charitablement et lui signalent le nom d'un fermier en quête de serviteurs.

Le lendemain, l'enfant arrive chez le fermier, est accepté comme garçon de ferme. On fixe le salaire pour un an : 100 écus. Le temps passe vite, l'année de travail terminée, le jeune employé perçoit ses écus et veut prendre le chemin de son village natal. Au moment du départ, il reçoit de la fermière un cadeau un peu mystérieux : un âne sur le dos duquel il ne devra jamais monter. Par contre, il pourra devenir riche en commandant à l'animal de lui « faire » de l'or ; l'âne obéira à son maître aussi longtemps que ce dernier ne lui criera pas « Arrête-toi ! » Le jeune employé quitte la ferme de son employeur, fait l'essai de son cadeau magique ; il obtient ainsi plusieurs pièces d'or...

Mais le jeune voyageur est tellement naïf et heureux de son cadeau qu'il ne peut cacher le secret de son âne à la famille Généreux où il va de nouveau demander l'hospitalité. Pendant la nuit, la vieille commande à l'âne de lui « faire » de l'or... puis

de s'arrêter. Elle se voit en possession d'une fortune. Elle remplace l'âne merveilleux par un autre âne de même poil. Le jeune homme arrive chez lui, et annonce à sa mère qu'il rapporte le secret de la richesse. Il commande à son âne de lui faire de l'or ; l'animal ne produit que du crottin... La mère met son fils à la porte, à coups de bâton.

Le jeune homme retourne travailler chez le fermier ; à son départ, au bout d'une autre année de travail, on lui donne, en plus de son salaire, une nappe dont la vertu procure une abondante nourriture au convive capable de répéter la formule : « Étends-toi ! », puis, se replie, toute propre, au commandement : « Plie-toi ! » Les Généreux, mis au courant de la formule, s'arrangent pour échanger la nappe merveilleuse contre une nappe ordinaire. De nouveau le jeune homme essuie une réception plutôt cuisante de la part de sa mère. Il reprend la route.

Après une autre année de travail chez le fermier, le jeune employé reçoit en cadeau une canne magique qui a la vertu de donner des coups si elle entend le commandement : « Joue, canne ! » Pour la pacifier, il faut lui crier : « Arrête, canne ! » Le jeune employé vient de nouveau loger chez les Généreux et leur parle de sa canne merveilleuse, mais se garde bien de donner la formule qui la rend inoffensive.

Pendant la nuit, la vieille veut vérifier la vertu de la canne... Elle se fait rouer de coups ; son mari reçoit le même traitement, en voulant porter secours à sa femme. Le voyageur, au bruit des deux malheureux époux, se lève et se rend bientôt compte de la cause du vacarme. Les deux Généreux demandent grâce à leur hôte, mais la réponse n'est pas tellement consolante : « Vous serez battus à mort si vous ne me rendez pas ma nappe et mon âne merveilleux ! »

Le jeune homme arriva donc chez sa mère, lui apportant, cette fois, sa canne, sa nappe et son âne. Il eut beau annoncer qu'il ramenait la richesse et le bonheur, la femme n'en voulut rien croire, et commença par jouer du bâton. Le jeune homme eut recours à sa canne magique ; quand la mère demanda grâce, il lui épargna les coups, puis elle se rendit compte que l'âne produisait de l'or réel. La fortune était bel et bien rentrée dans la mai-

son ! La réconciliation entre la mère et l'enfant eut lieu au cours d'un plantureux banquet procuré par la vertu de la nappe merveilleuse.

À la suite des deux contes de M. Charbonneau, nous n'avions qu'un regret, celui du trop petit répertoire du conteur ; il avait l'étoffe d'un conteur professionnel, et, sauf la voix un peu affaiblie, l'état de santé de notre vieil ami était très rassurant. Deux ans plus tard, nous l'avons rencontré à la porte du cimetière où l'on venait d'inhumer son fils aîné. M. Charbonneau s'est éteint à l'âge de 99 ans, en 1969.

Albert Gignac

Nos enquêtes au Pioneer Manor nous ont valu de rencontrer un autre conteur, M. Albert Gignac, un des auditeurs assidus de M. Brault. M. Gignac n'avait que 73 ans, mais il nous paraissait le plus âgé des trois vieux pensionnaires. Très nerveux, la figure décharnée, la démarche saccadée et chambranlante, notre ami semblait un peu dépaysé et usé par les tracas. N'avait-il pas passé 25 hivers dans les chantiers ontariens ou de l'Abitibi ? D'ailleurs, c'est dans un camp de cette région qu'il avait appris le conte du « Petit Morveux », en 1916 ; son oncle Émilien Lefebvre, de Plattsburg, lui avait raconté ce récit qui nous intéressa et par son titre et par son contenu.

Ce titre, il nous rappelait « Jacques le Morveux » enregistré à Cache Bay, en 1958, à même le répertoire de Joseph Prud'homme qui nous a répété la version apprise de son père en 1907. La version du conteur Gignac aurait pu nous apporter des éléments nouveaux. Au résumé succinct que nous en fit ce nouvel informateur, il s'agissait — nous nous en rendîmes bientôt compte — d'une variante des contes du berger secouru par des puissances magiques. D'ailleurs M. Gignac a supprimé, probablement par manque de mémoire, certains détails importants, tout en maintenant au conte son titre « Le Petit Morveux ». Dans la version présente, on ne sait trop pourquoi on appelle le héros « Morveux » ; dans la version de Prud'homme, on voit le jeune homme affligé d'une maladie touchant plutôt la propreté. Gignac a conservé

l'excursion de pêche et le poisson merveilleux capturé par le « Petit Morveux » ; il a également conservé les pouvoirs magiques conférés par le poisson au jeune pêcheur. Une baguette magique sert de médium entre le petit Morveux et les faveurs qu'il ambitionne... La nourriture, les habits somptueux, le carrosse, l'obéissance du troupeau, l'amour de la princesse pour le berger, et même la conception mystérieuse de l'enfant... princier, tout arrive d'après la vertu de la baguette magique. La traditionnelle boule d'or trouvée dans la main de l'enfant, à sa naissance, servira à désigner un père au fils de la princesse, le Petit Morveux. Les épousailles suivent de près l'épisode de la boule d'or qui tombe dans la main du joli berger. Quant à la noce, nous n'en savons à peu près rien : le conteur avoue, en riant, n'y avoir pas été invité.

Malgré la nervosité du conteur, la rapidité de son débit, nous aurions souhaité pouvoir enregistrer d'autres récits de son répertoire. Il avait dû intéresser plus d'un auditeur, au temps de sa maturité ; sa voix était encore solide en 1963, et le vocabulaire, abondant. Il hésitait rarement sur un nom ou une expression ; mais la maladie et ce milieu fermé — étouffant même pour un paysan habitué aux grands horizons — avaient détruit le répertoire de cet ancien fermier-bûcheron. Encore un conteur connu trop tard !

Ces trois amis, visités pendant quelques semaines, en 1963, ont quitté la vie à des dates différentes ; le plus âgé, M. Charbonneau est décédé le dernier, en 1969. Les seuls et les meilleurs souvenirs conservés de ce trio sympathique sont encore les textes de leurs récits et leur timbre de voix sur le ruban sonore.

Maurice Prud'homme

À l'automne de 1959, comme nous l'avons signalé plus haut (p. 37), nous faisons connaissance, à Sturgeon Falls, de Maurice Prud'homme alors âgé de 72 ans. Cet informateur nous avait été signalé par deux conteurs de Cache Bay, Jean-Baptiste Lavoie et Georges Prud'homme frère de Maurice. En compagnie de ces deux amis, nous avons pu facilement repérer la demeure de notre conteur de Sturgeon Falls. Mais sans ces deux autochtones, nous

aurions fait certains détours inutiles avant de retrouver la courbe nécessitée par la montagne de billes de bois qu'utilise la Compagnie de pulpe locale. Enfin, nous voici chez Maurice ! Il est âgé de 72 ans, encore solide et trapu, sa figure est osseuse, franche, sa chevelure encore abondante est presque blanche. Il est à sa retraite depuis plusieurs années, vivant paisiblement avec son épouse que les rhumatismes clouent à une chaise roulante. Il entretient la maison, fait le lavage et la cuisine. Il nous affirme s'être toujours bien tiré d'affaire à la chasse ou dans les chantiers. Les premières questions nous apprennent qu'il a été maintes fois entrepreneur dans la coupe du bois ; il a été contremaître, plusieurs printemps, à la *drave*... il a entendu et conté nombre de contes ; son répertoire de chansons semble assez considérable.

Assis autour de la table de cuisine, nous causons chantiers, techniques de charroyage, conteurs et chanteurs du passé et du présent. Nous apprenons un détail important pour le folkloriste : Joseph Prud'homme, neveu des deux conteurs Prud'homme « a une bonne tête » pour les contes. Son adresse est facile à noter ; il faudra bientôt lui rendre visite au bout du Rang des Prud'homme, derrière Warren !

Il est à peu près 9 heures, ce soir-là, quand nous parlons d'enregistrer un conte du nouvel informateur. La démonstration n'est pas longue à faire. Nous réentendons le récit enregistré le soir précédent chez M. Lavoie, à Cache Bay. Maurice reconnaît facilement la voix de Georges dont le récit a été un instant interrompu par un coup de sonnette d'un visiteur. « C'est facile, de dire Georges ; on ne s'occupe ni du microphone ni de l'enregistreuse. Ça va tout seul ! »

Eh bien ! allons-y pour un petit conte de 45 minutes, le « Conte de Code ou le Cheval ferré en or ». Dans l'ordre chronologique, ce fut, nous dit le conteur, le premier récit mémorisé, à l'âge de dix ans, au cours d'une veillée de contes de l'oncle Joseph Saint-Louis (dans la cinquantaine), à Ottawa. Tous les auditeurs ont les yeux fixés sur Maurice. Il mène son récit avec vigueur, utilisant, au besoin, le coup de poing sur la table pour mieux marquer son indignation contre la vieille sorcière, assez malhonnête pour tenir Code endormi au moyen d'une épingle magique piquée furtivement dans ses habits. La voix est un peu rugueuse, mais le

rythme de la phrase vous empoigne malgré vous. Parfois on se surprend à sourire en entendant le bruit sec des jointures marteler la table et le juron coutumier, toujours prononcé très lentement, « Câlin ! »

Le conteur Prud'homme se place toujours de façon à poser au moins une main sur la table, ce qui lui permet d'attirer l'attention de l'auditeur sur certains gestes ou comportements de ses héros. On le suit avec intérêt, on s'inquiète du sort de Code métamorphosé en diamant au centre d'une pierre très dure. Quel soulagement, quand la belle princesse vient pleurer, par hasard, sur cette même pierre et délivre Code de sa fâcheuse prison. Les deux époux retournent au pays du Plaisir Tranquille pour y être heureux... jusqu'à nouvel ordre. Nous revenons à la réalité ; M. Prud'homme vient de se taire et se prépare à allumer une cigarette. Il y a bel et bien 45 minutes que les auditeurs ont perdu la notion du temps et de l'espace !

Au cours d'une soirée, nous avons abordé le répertoire des chansons de l'informateur Maurice Prud'homme ; à notre grande surprise, l'ensemble de son immense répertoire était caractérisé par une teinte de vétusté assez peu commune. Une des premières versions enregistrées traitait d'une sorte de Barbe-Bleue qui fait marcher sa jeune femme sur les épines, puis lui soutire une pinte de sang, tue son enfant, et finalement est tué par ses beaux-frères. Ce n'est pas le temps ici d'analyser les chansons du répertoire de M. Prud'homme, mais contentons-nous, en passant, de saluer les vieilles complaintes de « La belle Germaine », du « Chevalier Arthur » et de « l'enfant vendu au diable avant sa naissance » ; le genre comique y est aussi représenté par certaines versions, comme « Le mariage anglais », « Le moine tremblant » et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Ce répertoire nous permit de varier l'ordre des séances d'enregistrement. Après un conte de 30 ou 40 minutes, le conteur chantait deux ou trois chansons avant d'aborder un conte de 45 ou 50 minutes. Nous avons visité régulièrement M. Prud'homme de 1959 à 1964 ; d'autres visites subséquentes nous firent découvrir les confins du répertoire de ses contes et de ses chansons. Depuis 1960, M. Maurice Prud'homme nous accompagnait chez le conteur Émile Roy de Cache Bay, pour stimuler ce vieux compatriote et en même temps pour stimuler sa propre mémoire. « Qui veut la

fin, prend les moyens » dit le proverbe ; M. Prud'homme prit si bien les moyens qu'il nous raconta 49 contes dont plusieurs dépassent une heure de texte oral, et quelque douzaines de chansons allant de la romance à la chanson de bergère.

Pour nous, la découverte la plus utile, dans le répertoire de M. Prud'homme, fut le conte du « Général Placide », au moment où nous écrivions une thèse de doctorat sur le conte « Placide-Eustache ». ⁷ Nos études nous ont appris que la version Prud'homme portait l'empreinte de plusieurs épisodes rapportés par le chanoine Schmid ⁸, mais qu'elle se ressentait d'autres sources plus anciennes, grecques, latines ou médiévales. Les détails obtenus du conteur de Sturgeon Falls nous avaient fait prévoir une source probablement française : M. Prud'homme avait appris, vers 1904, sa version du « Général Placide » de son père Maurice, lequel la tenait d'un « Français de France » qui travaillait dans un chantier ontarien. Nous avons rappelé, au cours de l'étude de *Placide-Eustache*, les deux dates extrêmes des versions inventoriées : celle dite de Patacara, version écrite en Inde au Ve siècle avant l'ère chrétienne, et la version Prud'homme enregistrée en 1959 à Sturgeon Falls, en Ontario. C'est entre ces deux pôles assez éloignés que nous avons pourchassé, pendant plus de huit ans, à travers siècles et pays, les moindres allusions au héros de notre étude.

Comme beaucoup de nos autres vieux informateurs, M. Prud'homme s'est tu depuis longtemps pour toujours. En considérant l'impressionnante ampleur de son répertoire, nous avons la satisfaction d'avoir rencontré cet artiste juste à temps : assez tard pour profiter des loisirs de sa retraite, assez tôt pour ne pas craindre le départ du chanteur-conteur avant d'avoir mis en sécurité cette précieuse documentation orale.

Une de nos grandes préoccupations, à partir de 1958 — date de l'acquisition d'une voiture pour fin d'enquêtes — fut d'agrandir le champ de nos recherches folkloriques auprès des conteurs. Même à cette époque notre conviction était déjà ferme : la chanson folklorique peut survivre encore plus d'une trentaine d'années,

7. Germain Lemieux, *Placide-Eustache ; sources et parallèles du conte-type* 938. Presses de l'Université Laval, Québec, 1970.

8. Christophe Schmid, *Eustache. Episode des premiers temps du christianisme*. Traduit de l'allemand par Louis Friedel ; Tours, Mame et Fils, 1874.

mais le conte n'en a pas pour vingt ans ! D'où la nécessité de recueillir le plus de récits authentiques possibles avant la disparition des conteurs traditionnels. C'est dans cet esprit qu'un beau jour nous partions pour Blind River, village situé à 100 milles à l'ouest de Sudbury, à la recherche d'un ancien Gaspésien, bon conteur d'après les bribes de renseignements obtenus.

John Fournier

Après deux heures de voiture, nous nous empressons de repérer le vieux conteur dont on nous a vanté les talents ; il s'appelle Fournier. Bien gaspésien, ce nom ! Il a travaillé longtemps à la scierie locale, il approche les 80 ans, il a intéressé autrefois une partie du village avec ses récits et ses contes... En possession de ces renseignements assez précis, nous multiplions les arrêts dans les garages et les magasins de la rue principale ; on connaît plusieurs familles de Fournier, plusieurs vieillards de ce nom... « C'est peut-être au coin de la rue Malloy, mais il y en a un pas loin de l'église anglicane ».

— C'est ce clocher-ci, l'église anglicane ?

— Non ; c'est l'église méthodiste !

— Combien en avez-vous d'églises, vous autres ?

— Nous en avons cinq ! L'église catholique est la plus proche de la rivière Blind, après la grande courbe...

Au presbytère catholique, on nous apprend que le Gaspésien recherché doit être John Fournier, dont la fille demeure en face de l'ancienne banque... Nous arrivons enfin chez M. John Fournier, petit vieillard tout blanc, un peu tremblotant, mais encore jovial et énergique. Entre Gaspésiens nous lions vite conversation. Nous remarquons que sa prononciation n'est plus gaspésienne... et pour cause ! M. Fournier, né à Saint-Majorique, près de Gaspé, réside à Blind River depuis 1906. Pendant un gros demi-siècle, il a parlé plus souvent anglais que français ; mais il s'exprime encore très correctement dans sa langue maternelle. D'ailleurs, il a été conteur attiré pendant plus de 30 ans dans les chantiers de Blind River

où abondaient les Canadiens français du Québec. Même si notre vieux Gaspésien ne compte pas parmi les pionniers, il a entendu parler des « premiers ». Un grand nombre de Québécois avaient suivi Salvaille venu de Sorel dès 1860, pour bâtir un moulin à scie dans la région de « La Blind », à cette époque plutôt appelée la « Rivière du Borgne ». Notre vieil ami énumère les Bouchard, Rajotte, Mongrain, Proulx qui étaient déjà de vieilles familles, en 1906. Il a entendu parler de l'accident du Lac Granary⁹ où tant de volontaires canadiens-français ont perdu la vie, au début de novembre 1880, suffoqués par des sacs de grain qu'ils transportaient pour ravitailler les camps de chantiers. Entre bûcherons et draveurs, on ne parlait pas uniquement des nouvelles quotidiennes ou des aventures de fées et de géants ; on parlait aussi de l'histoire locale, des hauts faits des pionniers... Mais l'heure passe... On fixe le moment du rendez-vous.

Après le souper, l'informateur Fournier nous attend dans le petit salon ; il a pensé à ses contes, et nous annonce « Louison, fils du roi d'Espagne », récit qu'il a appris de son frère aîné, Albert, dans un chantier gaspésien, avant 1906. Dès le début de l'enregistrement, nous reconnaissons une version de la série « conquête de l'eau merveilleuse ». Bien plus, les épisodes du roi aveugle, des deux premiers princes partis à la recherche d'une eau guérissante, la perte de la mémoire, l'eau d'une source et le gobelet enchanté, les bâtiments qui restent ancrés dans la rade d'une île... nous rappellent bientôt le conte de « Peau-de-Morue » que nous a raconté M. Théodule Miville de Sturgeon Falls (1953), Gaspésien de naissance. Mais M. Miville nous avait raconté la version apprise d'un M. Lemay, à Manchester (États-Unis).

Bientôt nous pouvons découvrir une différence assez marquée entre la version Miville et la version Fournier. Cette dernière raconte une série d'épisodes inconnus dans le récit du conteur de Sturgeon Falls. D'après le conteur Miville, Ti-Jean (devenu plus tard Peau-de-Morue) est jeté à la mer par ses deux frères et se réfugie dans une île où, quelques années après, il fera rencontre d'un vieillard tout blanc. Par la puissance mystérieuse du vieil étranger, il sera transporté au château de son roi qui l'accepte, sans

9. Jacqueline Savard. *Blind River, centre industriel*. Coll. des *Documents historiques*, no 24 ; Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1953, p. 6.

le reconnaître, au nombre de ses jardiniers. La princesse Cécile (délivrée des géants grâce au courage de Ti-Jean), au moment des fiançailles, choisira le jeune jardinier pour époux. Grand scandale à la cour ! Le jour du mariage, la princesse est déshéritée et doit quitter le château royal pour aller, avec son mari, résider dans une sorte de vieille grange concédée par le roi aux nouveaux mariés. Mais Ti-Jean avait conservé de ses voyages trois objets magiques : une serviette destinée à procurer la nourriture en abondance, un petit sabre aussi efficace qu'une armée, et une corne dont la vertu pouvait faire apparaître des milliers d'esclaves disposés à accomplir toutes besognes. Fort de ces pouvoirs magiques, Ti-Jean se bâtit un immense château, se nourrit gratuitement et s'illustre lors d'une guerre très dangereuse pour tout le royaume. Sans trop se mêler de la politique, Ti-Jean remplace bientôt le roi.

La version Fournier aboutit à un résultat à peu près identique, mais par une voie détournée. Louison, fils du roi aveugle, a découvert une jeune reine dans un château isolé et bien gardé, tout en se procurant une bouteille d'eau merveilleuse. À son retour, il est trahi par ses deux frères ; ils substituent à sa précieuse bouteille une autre remplie d'eau corrompue. Cette eau augmentera la cécité du roi ; Louison sera condamné à mort, tandis que ses frères, porteurs de l'eau curative, auront les faveurs du monarque qui a maintenant recouvré la vue. Louison aura la vie sauve, grâce à une promesse faite aux bourreaux de ne plus revenir au château. Après quelques années passées dans une ferme, Louison reviendra chez le roi, à la demande de ce dernier, pour épouser une jeune reine qui le recherche ; c'est la reine qu'il a découverte dans le château de l'eau merveilleuse. Il devient ainsi le roi d'un autre pays.

Le débit du conteur Fournier était assez régulier, mais après quelques minutes, on sentait trembler sa voix, sous l'effet de la fatigue ou de l'émotion. Nous nous rendions compte que, au cours des passages tragiques, le conteur devait contrôler les réactions de son cœur ébranlé. Pourtant la durée moyenne de chaque conte dépassait les 20 minutes, et des minutes remplies à pleins bords. Les gestes étaient très rares, le rythme du texte assez rapide, aucune hésitation à propos des noms ou des expressions linguistiques. En général, la voix était plutôt forte, d'un timbre de basse dissimulant péniblement un accent de tristesse. Était-ce l'effet d'une fatigue

passagère ou un phénomène avant-coureur du vieillissement incurable ?

Le lendemain, 12 juin 1959, nous revenions à Sudbury avec une liste de quelques autres contes du répertoire de M. Fournier ; le 24 octobre suivant, nous retournions de nouveau à Blind River. Cette fois, l'enquête a duré un peu plus de deux soirées. La cueillette a rapporté quatre autres contes. En fait, nous pourrions dire deux contes traditionnels et deux contes littéraires empruntés aux romans du chanoine Schmid, à la fin du siècle dernier : « Le diamant volé » correspond au roman « Marie ou la corbeille de fleurs », et « Le Comte de Sifroi » n'était autre que « Geneviève de Brabant », du même auteur. Par contre, ses versions « Le Petit Teigneux » et « Les quatre saisons » provenaient du vieux fonds folklorique traditionnel. Ces deux randonnées à Blind River nous avaient valu six contes ou exactement 126 minutes d'enregistrement. Notre vieil informateur n'a pas survécu assez longtemps pour nous permettre une autre incursion dans son répertoire.

Philius Savarie

Un peu avant ce coup de sonde à Blind River, en 1958, nous avons découvert à Hagar, un informateur dans la force de l'âge, M. Gédéon Savarie. Comme il était encore très valide et aussi bon chanteur que conteur, nous avons réparti nos visites chez lui sur un espace de cinq ans. Même actuellement, en 1972, son répertoire n'est pas encore complètement inventorié après une centaine de visites. Mais un bon soir, nous apprenons de Gédéon que son frère Philius, de North Bay, pourrait nous fournir une abondante variété de contes et de chansons. D'après les renseignements obtenus, nous jugeons prudent de ne pas écrire son nom à la fin de notre liste. Voici un plan que nous avons suivi assez fidèlement : nous irions, de temps en temps, chercher M. Philius Savarie à North Bay pour l'amener chez son frère Gédéon à Hagar ; au lieu de parcourir 200 milles à chaque soirée d'enregistrement, la distance serait réduite à 75 milles, ce qui donnerait plus de temps pour l'enquête. Après trois ou quatre jours, nous accompagnerions l'informateur

à North Bay, quitte à renouveler l'expérience chaque quinzaine ou chaque mois.

C'est ainsi qu'en octobre 1959, nous filons à North Bay pour rencontrer M. Philias Savarie, un bon rentier de 66 ans, qui accepte l'invitation de venir à Hagar. Nous réchauffons un peu le répertoire. Quand nous en arrivons à fixer la date de la prochaine rencontre notre nouvel ami nous offre de venir lui-même à Hagar par autobus. Le 30 octobre, nous venions le rencontrer chez son frère Gédéon. Ce soir-là, M. Philias nous raconta trois contes remplissant plus d'une heure et demie de bande sonore (95 minutes), trois récits appris dans les chantiers ontariens entre 1916 et 1919. Le soir de la Toussaint (1^{er} novembre), il nous débita quatre autres contes, soit 96 minutes de texte oral. Il attaqua un cinquième conte, mais la mémoire fit défaut après une dizaine de minutes. La plupart des contes enregistrés en cette seconde séance venaient du répertoire d'une vieille tante maternelle, Vitaline Maheux, et de la mère du conteur, Joséphine Maheux, récits entendus à Saint-Charles, entre 1901 et 1903.

Nous sommes tout surpris de constater que M. Philias Savarie ait pu nous conter des récits folkloriques pendant plus de trois heures en deux séances consécutives ; pourtant ces deux veillées avaient paru très brèves. Sans être un conteur spectaculaire, M. Philias Savarie possédait le vrai style oral du conteur traditionnel. Le rythme de la phrase n'avait rien de très rapide, mais le jet était continu. Le geste assez restreint, était juste et expressif ; la voix était solide, un peu sourde mais agréable à l'oreille. Que Ti-Jean marche péniblement après s'être fait crever les yeux, qu'il suive la Petite Chienne Blanche ou s'empare du magot des voleurs en leur lançant une porte du haut d'un arbre, les scènes sont toujours vivantes sans que le ton du conteur varie beaucoup en passant du tragique au comique ; le rythme, l'accent, la mise en relief des détails font revivre les personnages et leurs hauts faits sans autres moyens artificiels. Le timbre de voix teintée d'une douce mélancolie se serait trouvé plutôt déplacé dans une atmosphère trop joyeuse. Cette demi-tristesse de M. Philias Savarie faisait de cet informateur un chanteur peu ordinaire dans les domaines de la romance et de la complainte.

Sa version de « La bergère muette » avait quelque chose de mystérieux et de pieux ; sa romance « Les adieux de Justine » avait de quoi remuer profondément l'auditeur attentif. M. Savarie nous a chanté une version de « La belle Françoise » dont la mélodie emprunte deux modes ; son rythme ample et lié exige des poumons solides, et cette double modalité, une oreille très disciplinée. En cette soirée du 1^{er} novembre 1959, en plus de ses quatre contes, M. Philiass Savarie nous a chanté neuf versions de chansons dont l'une d'entre elles constitue une sorte de phénomène assez rare. Les deux frères Savarie ont chanté ensemble une chanson « La bellina bellandinetta » dont ils ne comprennent pas le sens ; ils l'ont apprise dans les chantiers croyant que c'était un chant odjibwé ; l'un des chanteurs a dit que « caragoua » (dernier mot du refrain) était un terme des Indiens, à la *drave*, quand ils se sentaient en danger. Quant à nous, nous avons cru, un certain temps, que le début du moins de la chanson était en calabrais. Il semble bien maintenant que ce ne soit ni du dialecte italien ni de l'indien... Ces deux informateurs n'ont certainement pas composé, sur une mélodie d'allure militaire, un chant en baragouin de leur cru ; nous avons, depuis, recueilli plusieurs autres versions, toujours sur cette même mélodie, toujours en cette langue inconnue dont la distribution syllabique est certainement très proche de la version des Savarie. On peut comprendre que nos paysans aient répété assez facilement une chanson française, mais que dire du phénomène de la répétition d'un chant en une langue inconnue ?

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas regretté ces quelques veillées dont M. Philiass Savarie était l'acteur principal. Le 3 novembre 1959, l'informateur reprenait la route de North Bay à côté de l'enquêteur qui, au cours de la conversation, ne cessa de lancer des coups de sonde dans la mémoire du conteur-chanteur. Il en résulta une autre rencontre à Hagar, rencontre fructueuse en enregistrements de contes et de chansons. Nous avons visité M. Philiass Savarie pour la dernière fois, en 1964. Nous apprenions sa mort à North Bay, en 1970.

Télesphore Courchesne

À l'automne de 1964, nous avons découvert, à Lavigne, un autre excellent conteur dans la personne de M. Télesphore Courchesne (67 ans), Franco-Ontarien de naissance, dont le père, Calixte, était natif de Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette. Il semble bien que le talent de conteur ait été héréditaire dans la famille Courchesne : la plupart des contes de notre informateur Télesphore Courchesne venaient de son père ; quant au « Diable fileur de laine », il l'avait appris de son grand-père, Narcisse Courchesne, en 1904. Il en avait rapporté aussi quelques-uns des chantiers ontariens. M. Courchesne nous était connu comme bon chanteur à en juger par la collection de l'abbé Lionel Bourassa, curé de Lavigne. Nous avons préféré inventorier d'abord le répertoire des contes à cause de l'originalité de son répertoire, originalité évidente dès notre visite préliminaire. Il nous a avoué avoir cultivé un certain nombre de récits et de chansons dans le but d'intéresser les enfants, au cours des longues veillées d'hiver. Nous avons convenu d'enregistrer d'abord les contes, pendant la période d'automne (1964), et de continuer à fouiller dans le répertoire des chansons au début de 1965.

De la fin d'août à la fin de novembre, nous avons visité le conteur deux ou trois fois par semaine, souvent en compagnie de vieux amis, tel M. Wilfrid Saint-Georges qui connaissait M. Courchesne depuis son enfance. Ces rencontres d'amis prolongeaient un peu la veillée, mais par contre elles orientaient souvent la conversation vers la vie des chantiers, de la *drave* ou des premiers colons. Elles favorisaient la découverte d'une nouvelle version de légende ou de conte. Parfois c'était une allusion à un conteur renommé par son style ou par ses manies ; parfois c'était la mention du vieux Théophile Brault, conteur régional infatigable.. malheureusement disparu avant l'ère des enquêtes folkloriques. Tout à coup un des auditeurs coupait court aux confidences : « M. Courchesne, racontez-nous donc le conte où vous chantez la petite chanson du diable caché sous le pont... »

— Ah ! Le diable fileur de laine !

— C'est cela ! Lucifer, le fileur de laine !

— Attends un peu, mon garçon ; il faudrait que j'y repense. Ce soir, j'avais projeté de vous raconter « Le bâtiment qui va sur terre, sur mer et dans les airs »...

— Ah ! oui ; vous l'aviez conté chez M. Joseph Bureau, quand j'étais tout jeune. C'est dans ce conte-là que « l'Homme-à-la-meule » devance les lièvres ?

— Ah ! l'équipage de Ti-Jean ! L'Homme-à-la-meule ou le Grand-Coureur, Fine-Oreille, Fin-Tireur, l'Homme-des-quatre-saisons, le Grand-Souffleur... tout un groupe de spécialistes !

La voix du conteur, douce et sonore, met fin aux questions et remarques de l'auditoire. Le feu vert du magnétophone semble modeler son rythme sur la musique de chaque phrase du vieux Courchesne. La tête appuyée sur le dossier de sa berceuse, le conteur met les auditeurs au courant du ban que le roi a publié concernant le bâtiment perfectionné : il devra voguer sur mer, sur terre et dans les airs. À l'ingénieux inventeur le roi donnera sa fille en mariage, la Grand'Margot.

Jusque-là, le débit a été lent, presque monotone ; le geste n'a attiré l'attention de personne. Mais dès que Ti-Jean rencontre la vieille fée et lui fait cadeau d'une de ses galettes, la berceuse s'immobilise, le conteur porte la tête en avant et le geste devient expressif. À chaque coup de hache, on voit progresser la coque puis la mâture du bâtiment. Le soir, le navire est prêt à fonctionner. Ti-Jean en fait l'essai : la machine obéit à la volonté du capitaine. Mais Ti-Jean se souvient d'avoir fait une promesse à la fée : accueillir à son bord tous les passagers qui lui en feront la demande. En survolant la forêt et la campagne, du haut du bâtiment merveilleux, Ti-Jean a l'occasion de causer avec des êtres presque sur-humains ; il en fait des membres de son équipage. Ces gens spécialisés qui à la course, qui au tir de l'arc, qui à porter de lourds fardeaux, vont tirer Ti-Jean d'embarras. Le roi, émerveillé du bâtiment mais déçu de l'allure du capitaine, a refusé de donner sa fille à l'ingénieux inventeur, en attendant de le déguster au cours des multiples épreuves au programme royal.

Le vieux conteur est d'un naturel inimitable dans la description qu'il fait des tours de force du Grand-Mangeur ; ce dernier, tout

le mobilier et les ustensiles avalés à la suite du repas, s'introduit dans l'arsenal du roi et commence à dévorer l'artillerie, les armes et les munitions. Seule une promesse formelle du roi met fin à cette scène de dévastation incroyable. Et nous avons indiqué plus haut (p. 49) comment le Grand-Souffleur a mis les soldats du roi en déroute : « Il les a soufflés dans le bleu du ciel » ! Expression digne d'un poète de grand style.

Le 14 novembre 1964, M. Courchesne nous raconte ce qu'il qualifie de « dernier conte » de son répertoire ; en fait, nous le croyons sur parole, mais il sera toujours possible, pensions-nous, de lui en soutirer quelques autres lors des séances d'enregistrement de chansons, séances fixées au début de janvier 1965. La température d'hiver nous obligea à limiter le périmètre de nos courses. Au début de janvier, nous nous préparons à retourner à Lavigne chez M. Courchesne, à la date convenue. Au moment du départ, nous apprenons sa mort survenue quelques jours après Noël. Il n'avait que 68 ans... et nous paraissait encore solide. De combien de beaux contes nous aurions été privés, si nous avions remis à plus tard l'enregistrement du répertoire de ce conteur traditionnel !

Nelson Prud'homme

Restait à rencontrer le jeune conteur Joseph Prud'homme, neveu de Maurice et Georges, dont on nous avait vanté les talents, à l'automne de 1962. Nous connaissions la route en grande partie pour avoir déjà enregistré des douzaines de chansons chez Alex Simon, beau-frère des Prud'homme de Sturgeon Falls et de Cache Bay. L'endroit ne pouvait être repéré plus facilement : la dernière maison du Rang des Prud'homme ! Notre première visite chez Joseph Prud'homme faillit être décevante ; le conteur était parti à la chasse pour l'après-midi. Peu avant le souper, le chasseur revient chez lui, découragé par la rareté du gibier. Nous profitons d'une brève conversation pour exposer notre but, rappeler le répertoire des oncles Maurice et Georges que nous visitons depuis près de quatre ans. Nous pensions ajouter un nom nouveau à notre liste d'informateurs possibles, mais nous en ajoutons deux. Celui de

Joseph et celui de son père, Nelson, citoyen de Sudbury depuis 1948.

Le soir même, nous rendons visite à M. Nelson Prud'homme à Sudbury. Il accepte notre proposition de venir deux ou trois fois par semaine chez son fils à Warren, pour nous raconter ses contes ou écouter ceux de Joseph. La mémoire de chacun des deux conteurs pourra ainsi mieux fonctionner et reconstituer un répertoire plus complet.

Quelques jours plus tard, nous arrivions chez Joseph Prud'homme en compagnie de son père, Nelson, qui protestait de son manque de mémoire, mais espérait se souvenir de lambeaux de contes en écoutant les récits du fils.

M. Nelson Prud'homme (71 ans) était né dans la région d'Ottawa et était arrivé à Warren, vers 1904, avec sa famille. Fermier l'été, il devenait bûcheron l'hiver et *draveur*, le printemps. Il ne nous a pas affirmé qu'il avait agi comme conteur occasionnel dans les camps de bûcherons, mais il racontait certainement des contes dans sa famille ; son fils Joseph nous a récité au moins une version venant de son père. En réécoutant les bandes sonores contenant les contes de M. Nelson Prud'homme, nous aurions pu — n'eût été le texte des notes — attribuer les récits de ce conteur à son frère Georges, de Cache Bay. La voix, un peu enrouée, le débit rapide et un peu monotone n'enlèvent rien à la vigueur et à l'intérêt du récit. Ce que ce dernier pourrait y perdre en pauvreté du timbre, il le gagne en organisation artistique des épisodes, créant un courant que rien ne ralentit inutilement. Tous les détails importants arrivent à leur place, préparent le centre du récit, et expliquent logiquement le dénouement. En autant que la mémoire visuelle nous rappelle l'extérieur du conteur, le geste était plutôt sobre, craintif même ; M. Nelson Prud'homme, remarquons-le, a commencé à nous faire part de son répertoire seulement lors de sa troisième visite chez son fils Joseph. D'apparence un peu malade, le conteur semblait plus heureux d'entendre son fils raconter que d'assumer lui-même le rôle de conteur.

Le 8 octobre 1962, il nous raconta une brève version (8 minutes) du jeune « Poil-et-Plume »¹⁰, sorte de monstre d'une force

10. Antti Aarne & Thompson. *The Types of the Folktale*. Helsinki, Academia Scientiarum Fennica 1961, conte-type 708.

surhumaine qui se charge d'améliorer le sort de sa mère, ancienne princesse condamnée à mort pour satisfaire l'ambition d'une belle-mère, seconde femme du roi. Ce personnage nommé Poil-et-Plume, sans doute à cause de son apparence physique, n'est pas décrit par le conteur, sauf le détail de la force et d'une sorte d'invulnérabilité due à sa carapace de poil et de plume. Ce conte venait faire disparaître un doute rapporté de la Gaspésie, en 1956. Alfred Dumont, de Cap-Chat, nous avait raconté l'histoire de « Terrible », sorte de personnage d'une force diabolique, incarné sous une forme de « Bête-à-grand'queue », excessivement intelligent et entreprenant. Comme Poil-et-Plume, Terrible était né d'une princesse et d'une façon mystérieuse. Nous avons cru notre conteur gaspésien capable de forger, à l'aide de bribes d'autres histoires exagérées, le conte de Terrible pour faire rire les auditeurs, ce soir-là. La version de Nelson Prud'homme, quoique d'apparence incomplète, nous démontrait que ce conte était traditionnel. La version ontarienne, racontée sur un ton moins comique, durait moins longtemps que la version gaspésienne, mais elle revêtait une allure documentaire intéressante.

D'après M. Nelson Prud'homme, un roi conçoit une haine affreuse contre sa bru de naissance paysanne. Après le départ du prince pour la guerre, le roi commande à ses valets d'aller tuer la jeune femme en forêt, et de lui en rapporter la langue. Les valets laissent la femme du prince dans la forêt et rapportent au roi la langue d'un chien. Quelques mois plus tard, la princesse donne naissance à un enfant... Le conteur ne donne pas d'autre détail que le nom « Poil-et-Plume ». Pourquoi un tel nom ? Aucune explication ! Pourtant ce fils n'est pas un être normal : il est doué d'une force prodigieuse. Il visite souvent le château du roi et obtient pour sa mère nourriture et meubles, en dépit des armées qui tirent en vain sur le visiteur entêté. Poil-et-Plume terrorise le roi, gardiens et soldats, pour améliorer le sort de sa mère.

Le prince revient de la guerre, entend parler de Poil-et-Plume. Il suit un sentier dans la forêt et finit par découvrir sa femme et son terrible fils... qui deviendra roi à la place de son grand-père.

Terrible fils ou petits-fils ! C'est bien le sentiment du conteur Dumont, dans sa version gaspésienne. D'après cette dernière, le malheur a fondu sur une princesse très jolie dont le père a épousé,

en secondes nocés, une vieille reine qui avait deux filles d'une laideur « à arrêter le sang ». La nouvelle reine, jalouse de la beauté de sa belle-fille, eut recours à une sorcière ; la jeune princesse, après avoir mangé une galette ensorcelée, manqua de retenue en compagnie de son amant, scandalisa la vieille reine... qui ordonna de jeter le prince-amant dans une tour et de mettre la princesse à mort. Encore là, les valets lui épargnèrent la vie.

Toujours sous l'effet de la fameuse galette de la sorcière, la princesse, cachée dans une caverne de la forêt, eut un fils, ou plutôt une sorte de bête à grand'queue d'une intelligence et d'une force inouïes. En venant au monde, le monstre avoue s'appeler « Terrible ». Il n'attend pas des mois avant de manifester son esprit d'initiative. Il va voir le roi, se dit son petit-fils, résiste aux gardiens, tue les chiens de garde, et rapporte une grande quantité de nourriture pour sa mère. Une seconde visite au château du roi vaut à Terrible des batailles épiques mais glorieuses : après avoir tué gardiens et chiens, il s'empare de la moitié des meubles du roi, son grand-père. Il terrifia tellement le palais que le roi donna l'ordre d'obéir aux moindres demandes de Terrible. Ce dernier exigea d'abord la construction d'une belle route entre le palais et la forêt, puis un château pour lui et sa mère.

À la suite de ces exploits, Terrible suggéra à sa mère de se trouver un époux. La princesse avoua à son fils que son prince charmant languissait depuis plusieurs années dans une tour. Terrible délivra le prince, en dépit des gendarmes qui gardaient la place. Le jour des nocés arriva. Terrible commença par punir de mort la vieille reine, et força le roi à raconter les faits entourant le malheureux départ de la princesse. On ignorera toujours le récit du roi : le conteur a quitté le banquet des nocés au moment où le roi commençait son discours.

Voici deux contes assez étroitement apparentés, mais racontés en deux styles différents ; autant le conteur Prud'homme y met du sérieux, autant Dumont y multiplie les détails comiques. Mais les deux versions comptent des éléments tout à fait semblables : sentiments de jalousie, condamnation à mort de la princesse, naissance de l'enfant monstrueux, ses méfaits pour venger sa mère, enfin le mariage de la princesse ou la réunion de la princesse avec son mari.

Les détails qui diffèrent d'une version à l'autre trouvent facilement une explication dans la distance séparant les zones géographiques de cueillette. Depuis combien de temps ce récit parcourt-il le pays ? Combien de conteurs l'ont-ils transporté d'un camp à l'autre ou d'une province à l'autre ? Pourtant on ne peut s'empêcher, à l'audition du conte de Prud'homme, de penser au conteur gaspésien et de formuler certaines remarques à la lumière des détails fournis par la version ontarienne.

Les trois récits racontés par M. Prud'homme, en cette soirée du 23 octobre 1962, nous ont prouvé une fois de plus qu'un conteur peut être intéressant sans éclats de voix, sans gestes exagérés ou sans détails comiques artificiels. Nous aurions aimé entendre plusieurs autres contes du répertoire de M. Nelson Prud'homme, pour y découvrir toutes ses qualités de narrateur ; il a préféré s'en remettre à son fils, Joseph, alors dans la force de l'âge, pour nous faire connaître le reste de son répertoire. Timidité ou lassitude d'homme à son déclin ? Après plusieurs voyages de Sudbury à Warren en compagnie de M. Nelson Prud'homme, nous avons dû, l'hiver venu, abandonner nos randonnées dans ce rang éloigné ; le printemps suivant, nous perdîmes contact avec notre vieil ami. Au cours d'une course d'enquête, en 1966, on nous apprenait son décès.

Émile Roy

Vers la même époque, nous nous rendions à l'hôpital de Sturgeon Falls pour y visiter un autre vieil ami, M. Émile Roy, de Cache Bay, que nous avons visité durant plusieurs saisons à partir de 1959. M. Roy était aussi bon chanteur que bon conteur. Au dire de certains citoyens de son entourage c'était aussi un fervent de la danse, un danseur élégant et d'une endurance déconcertante. Né à New York vers 1885, il était arrivé à Saint-Charles, Ontario, à l'âge de 7 ans. Monsieur Roy racontait, en riant, son expérience scolaire. Il est allé en classe quelques mois, à New York, à une école anglaise. Tout ce qu'il en a retenu, c'est une suite de mots épelés à l'anglaise sans trop savoir le rôle des lettres dans ces mots. Il nous a récité, sur un petit ton chantant, l'épellation de dizaines

de mots. C'était sa façon de nous prouver qu'il n'avait rien appris à l'école, n'ayant jamais fréquenté d'autre institution scolaire, une fois en Ontario.

L'analphabétisme n'avait pas fait de M. Roy un timide, un renfrogné hargneux. C'était le gentilhomme intelligent, l'artiste qui tirait parti de tout. La forêt, il la connaissait pour y avoir passé une vingtaine d'hivers dans les travaux de chantiers ; les hommes, il les connaissait dans les plus secrets recoins : il en avait tellement rencontré de tous les calibres, des joyeux, des désespérés, des vaniteux, des beaux et des laids...! Il avait le mot juste pour définir la crise psychologique d'un compagnon ou d'un ami, un vocabulaire concret qui dénotait l'artiste. C'est lui qui nous a décrit ses vingt hivers de conteur officiel dans les chantiers par ce terme « vingt ans sur le billochet ».

À la date de notre première visite chez M. Roy, à Cache Bay, nous étions en compagnie de trois autres conteurs, Maurice Prud'homme de Sturgeon Falls, Georges Prud'homme et Jean-Baptiste Lavoie, de Cache Bay. C'était un des principes de notre enquête, à cette époque, de réunir plusieurs amis qui s'encourageaient mutuellement à fouiller dans le vieux répertoire traditionnel. Pour ne pas trop déranger la vie de famille de nos informateurs, nous avions un programme assez varié. Un soir, nous allions enregistrer des chansons chez Maurice Prud'homme à Sturgeon Falls, le lendemain ce chanteur nous accompagnait chez Émile Roy, à Cache Bay, pour écouter ou raconter un conte. À la fin de la semaine, séance générale d'enregistrement à Cache Bay : chansons, légendes, contes...

C'est chez M. Roy, à Cache Bay, que nos auditoires de jeunes ont été les plus nombreux. Mais le grand nombre d'auditeurs, surtout de jeunes, ne veut pas dire nécessairement paix en tout temps. Quelques écoliers obtenaient bien la permission d'écouter des contes jusqu'à neuf heures, sur semaine ; mais il faut savoir ce que « promettre » veut dire chez un enfant de huit ou dix ans ! Ti-Jean n'avait pas toujours roulé le roi à son soûl quand neuf heures sonnaient. Au moment où Ti-Jean commençait à fouetter son chaudron pour faire cuire sa soupe en présence du roi, les jeunes n'entendaient ni la sonnerie de l'horloge ni la voix de la parole d'honneur. Tout à coup une maman frappait à la porte en interpellant le mioche : « Viens-t-en ! Il est assez tard ! Tu m'as promis

que... » L'enregistreuse faisait une pause pour laisser passer l'orage des reproches et des protestations... Après cinq minutes, une fois le calme revenu, le conteur revenait à son Ti-Jean-joueur-de-tours ; il fallait bien rire de toutes les tromperies de ce diabolin. Mais Ti-Jean voyait venir le roi, furieux, menaçant. Quelle punition le vieux roi va-t-il infliger à son jeune fermier ? Une autre maman heurtait bruyamment à la porte ou rappelait à la maison, au moyen de l'appareil téléphonique, le fiston qui avait promis d'être de retour à neuf heures et quart. Nouvel arrêt ! Nouvelle discussion... Souvent le fiston se laissait entraîner par le collet pour sortir le plus tard possible.

Il fallait découvrir une nouvelle tactique : ne pas annoncer à l'avance la date ou l'heure des futures séances d'enregistrement. Il y eut un amendement à la décision... Le samedi soir, avec l'assentiment des mamans... ! Et pour bien préparer le dimanche, la fin de séance ne dépasserait pas neuf heures et demie. Nous écoutions les contes au début de la veillée, et... quelques chansons ou brèves légendes pour la terminer. Ce *modus vivendi* nous permit de faire de fructueuses cueillettes chez M. Roy, tout en n'enlevant pas aux tout-petits le plaisir d'entendre des contes de grande valeur. Souvent la séance s'ouvrait par un conte de Roy et se poursuivait avec les contes d'un Prud'homme ou de Jean-Baptiste Lavoie. Grande variété dans les sujets de récits, grande variété dans le style et le timbre de voix des conteurs !

Monsieur Émile Roy était déjà âgé de 74 ans quand nous l'avons découvert. Petit homme un peu voûté, front dégarni, jambes raidies par les rhumatismes, M. Roy était le type du conteur sympathique et talentueux. Il avait une mémoire d'archiviste professionnel, où dates, faits, personnages étaient ordonnés et comme étiquetés ; il causait agréablement des événements ou de la généalogie de sa famille et de bien d'autres. Quand il se décidait de conter un conte — il le résumait d'abord pour être certain de ne rien embrouiller — il s'installait dans sa berceuse à haut dossier recouvert d'une chaude peau de mouton, il semblait se recueillir un bon instant, les mains jointes près du menton, et tout à coup, il démarrait. Le conteur avait un débit très rapide, des descriptions à l'emporte-pièce, et une souplesse de voix peu commune pour reproduire le dialogue des personnages les plus disparates. La voix était ferme,

forte, un peu rauque à cause d'une sorte de bronchite chronique. La chaise berceuse adoptait un rythme bref et saccadé qui correspondait bien à la rapidité du récit. Le geste ne franchissait guère les bras de la berceuse, sauf quand la chaise s'immobilisait pour permettre au conteur d'assener un lourd coup de poing sur la table à un pied de là. Que de personnages n'avons-nous pas rencontrés dans le cadre des vingt contes à teinte surtout comique de M. Roy ! Mais la figure du conteur demeurait impassible même quand l'auditeur éclatait de rire à la vue de Poil-et-Plume faisant de la « terre neuve » armé d'une hache de vingt tonnes. Lui aussi a introduit Poil-et-Plume dans son répertoire, mais ce personnage n'est autre que le « Jean Poilu » de M. Aldéric Perreault ¹¹, le « Fils-de-l'Ourse » de Mme Odilon Lemieux ¹², ou « Jean-Loup » de Georges Prud'homme ¹³. Le Poil-et-Plume de la version Roy voyage avec les trois traditionnels hommes forts qui finissent par trahir leur chef pour l'empêcher d'épouser la plus belle des trois princesses délivrées des souterrains des géants.

Une fois de plus nous nous sommes rendu compte que certains récits peuvent être assez différents même s'ils nous montrent des personnages communs. Le 8 octobre 1964, M. Émile Roy racontait « Le Grand-Coureur ou l'Homme-aux-Meules » ; le 28 octobre suivant, Téléphore Courchesne nous racontait « Le Bâtiment qui va sur terre, sur mer et dans les airs » dans lequel le Grand-Coureur tire Ti-Jean d'embarras en vainquant à la course la fille du roi, la Grand'Margot. Ce sont des épisodes semblables échoués, comme il arrive souvent, dans deux cadres différents. Il semble bien que la version de M. Roy ait souffert du phénomène du « conte-centon » où un conteur « compose », c'est-à-dire met ensemble des bribes de certains récits autrefois indépendants. Le Grand-Coureur ou l'Homme-aux-Meules de la version Roy fait partie d'un groupe de trois héros spécialisés, Grand-Coureur, Fin-Tireur et Fine-Oreille, auxquels Ti-Jean s'associe pour aller tuer un géant. Dans sa conquête de la princesse offerte par le géant, seul Grand-Coureur sera utile au chef de la bande ; le conteur a oublié de faire intervenir les deux autres, ou il les a nommés par mégarde lors du choix

11. Aldéric Perreault, Sudbury, Ont., 1954, no 675.

12. Mme Odilon Lemieux (Marguerite Lemieux), Sault-Sainte-Marie, Ont., 1959, no 5086.

13. Georges Prud'homme, Cache Bay, Ont., 1958, no 1133.

des compagnons. Après avoir hérité de la princesse et d'une mine d'or, Ti-Jean reprend les voyages et s'engage comme vacher chez un roi, fonction qui l'amènera à tuer trois géants. Dans les écuries de ces derniers, il trouve des chevaux qui sont des princes métamorphosés. Ti-Jean les délivre, trouve, grâce à eux, une grosse somme d'or et hérite d'une autre princesse. On ne sait pas ce qu'il est advenu de la première princesse offerte en récompense au vainqueur de la course. De sorte que nous sommes loin de la version du conteur Courchesne qui nous avait parlé des hauts faits du Fin-Tireur et de Fine-Oreille... Conclusion pratique : les personnages de même nom ne jouent pas nécessairement le même rôle dans des récits différents ! Pensons au « Poil-et-Plume » de Nelson Prud'homme¹⁴ et au « Poil-et-Plume » d'Émile Roy¹⁵, différents entre eux et différents du « Poil-et-Plume » de Marcel Fortin¹⁶.

En 1964, M. Roy nous raconta une nouvelle version de vieux textes reproduits dans les livres du Moyen Âge, la « Farce de Maître Pathelin »¹⁷ et le fabliau de « Brunain, la vache de son curé »¹⁸. Quant à Pathelin, il achète une pièce de drap du commerçant Guillaume ; quand ce dernier va en réclamer le prix, Pathelin se dit malade. Sur les entrefaites, Guillaume poursuit en justice son berger Agnelet qu'il accuse de lui avoir volé des moutons. Au cours du procès, Guillaume s'aperçoit qu'Agnelet est défendu par Maître Pathelin. Ce dernier a conseillé à son client Agnelet de répondre par des bêlements aux questions de l'avocat de Guillaume. Agnelet est acquitté grâce au stratagème de Pathelin. Mais le berger continue la tromperie en répondant par des bêlements à Pathelin qui va lui réclamer ses honoraires.

La vache du curé qui a inspiré un fabliau médiéval n'a pas manqué d'intéresser le bas peuple, même le conteur canadien... Au Moyen Âge, la littérature rapportait qu'un paysan et sa femme

14. Nelson Prud'homme, Sudbury, Ont., 1962, no 1588.

15. Émile Roy, Cache Bay, Ont., 1964, no 1435.

16. Marcel Fortin, Warren, Ont., 1967, no 3340.

17. J. Calvet. *Morceaux choisis des auteurs français*. De Gigord, Paris, 1956, p. 83.

Farce de Maître Pathelin, dans *Dictionnaire des œuvres de tous les temps*. Laffont-Bompiani, 1952 ; 3e édit. 1958 ; tome II (Di-H), p. 329.

18. M. Teissier et R. Nicolas. *Fabliaux du Moyen Âge*. Fernand Lanore, Paris, Copyright, 1954, p. 111, 1ère scène.

avaient fait don de leur unique vache, Brunain, à leur curé dont le sermon sur l'aumône leur avait plu : « On reçoit, avait dit le prédicateur, le double de l'aumône charitable ! » Le fermier et sa femme font donc cadeau de leur vache au curé ; mais la vache de l'habitant revient chez ce dernier en compagnie de la vache du pasteur. Sa doctrine était donc véridique !

Le conteur Émile Roy intitule son conte « Qui donne un œuf reçoit un bœuf ! » C'est l'affirmation d'un curé au cours d'un sermon sur l'aumône. Un paysan retient le principe « Qui donne un œuf reçoit un bœuf ». Revenu chez lui, il décide, du consentement de sa femme, de donner un bœuf au curé dans l'espoir d'en recevoir une récompense proportionnée. Il va conduire le bœuf chez son curé ; le lendemain matin, tout le troupeau du prédicateur a suivi le bœuf-cadeau chez le donateur. Le curé réclame son cadeau et son troupeau ; le fermier refuse et en appelle au principe du sermon... La cause rebondit devant les tribunaux.

L'avocat qui défend les intérêts du fermier a d'abord prêté un bel habit à son client et lui a conseillé de faire le « baignet » en répondant seulement NIX et NOX à chaque question de l'avocat du curé. Comme dans le fabliau médiéval, le paysan passe pour fou. Après le procès, l'avocat va réclamer son habit ; le paysan ne lui rend pas autre chose que des NIX et des NOX...

Cette adaptation de deux pièces littéraires du Moyen Âge n'a certainement pas été effectuée par notre conteur de Cache Bay ; d'ailleurs la version qu'il nous a racontée avait été apprise dans les chantiers régionaux, en 1914. Et qui pourra jamais savoir à quelle époque cette version composite a pris naissance ?

En 1967, nous apprenions que notre ami Émile Roy n'était plus de notre terre. Était-il parti à la recherche de « Monsieur Paradis de l'autre monde », personnage comique d'un récit traditionnel qu'il nous a raconté avec humour ? N'empêche qu'il aurait mérité de recevoir une belle récompense pour nous avoir fait rire tant de fois à si bon compte !

Oscar Lavallée

Jusqu'à 1967, nos enquêtes en territoire ontarien s'étaient limitées à la région située entre Mattawa et Sault-Sainte-Marie. En 1966, nous avons ajouté à nos techniques de détection d'informateurs un petit moyen très simple : nous avons décidé de fréquenter les fêtes ou pique-niques de paroisses canadiennes-françaises, non pas pour entendre chanter ou conter, mais pour rencontrer des figures nouvelles et en obtenir certains renseignements. En fait, le pique-nique d'une paroisse réunit des amis ou des parents de trois ou quatre localités environnantes, et parfois même de villes assez éloignées. On s'y amuse, on y prend un bon repas à bon marché, on revoit ses amis, et l'on fait de nouvelles connaissances. C'est au cours d'une de ces fêtes champêtres que nous avons appris le nom d'un conteur autrefois célèbre dans la région de Timmins, Ontario. Serait-il encore vivant ? On nous a dit qu'il était déjà vieux dix ans plus tôt... Son nom, Oscar Lavallée, s'ajoute à la liste des informateurs qu'il faut visiter sans tarder.

Au cours de l'hiver 1966-1967, après une longue correspondance, nous apprenons que M. Oscar Lavallée vit encore à Timmins, au Gold Medal Manor, refuge pour vieillards. En mai 1967, nous parcourons les 325 milles qui séparaient alors Sudbury de Timmins¹⁹, et nous repérons le Gold Medal Manor... et le conteur Lavallée qui vient d'atteindre ses 95 ans. C'est un petit vieillard à peine grisonnant, solide, aux petits yeux vifs et malins. Il porte la canne depuis un accident à une jambe, ces dernières années, mais il lui arrive d'oublier sa canne sans conséquence fâcheuse.

La conversation ne prend pas de temps à acquérir de l'élan. L'enquêteur ne veut pas faire son voyage pour rien, et l'informateur n'est pas intimidé par ce « petit jeune » de 53 ans à la recherche de contes originaux. Si le folkloriste aime l'originalité, il va en avoir pour son argent ! Il est en face d'un ancien artisan de Sorel, fils d'un constructeur de goélettes ; il a quitté le chantier maritime paternel pour venir faire sa vie dans les mines ontariennes. A-t-il

19. Une nouvelle route, ouverte à la circulation en 1970, coupe cette distance de près de la moitié.

déjà travaillé dans une mine ? Il n'en dit pas un mot. Les gens de Timmins lui reconnaissent un talent peu ordinaire pour creuser des fosses... dans les cimetières ou les cours de garages. Ses concitoyens le décrivent comme un ouvrier qui arrive avec sa pelle, le matin au lever du jour, et qui se met à la besogne à condition d'avoir absorbé six ou sept onces d'alcool. Cette liqueur le lance à la besogne pour deux ou trois heures sans arrêt. Il sort de la fosse rarement, mais toujours pour saluer le contenu de la bouteille. Il ne cache pas ce léger défaut ; pour lui, ce n'était pas un défaut, c'était une sorte de besoin. À 95 ans, il descend chaque mois à la taverne, nous confie-t-il spontanément, et y absorbe sept ou huit brocs de bière...

— Mais où pouvez-vous mettre une telle quantité de boisson ? Vous êtes tout petit !

— Je ne sais pas moi-même ; j'en suis tout surpris d'une fois à l'autre... je m'arrête quand mon portefeuille est vide !

Une des premières promesses qu'il a fallu faire avant d'obtenir le bilan du répertoire de notre vieux conteur concernait « le fort ». Nous avons promis sous conditions... Le règlement était explicite sur ce point ; un homme de 95 ans pourrait-il supporter « le fort » ou le doser à ses forces ? S'il fallait que les vieilles jambes ou la vieille mémoire s'accommodent mal du « fort » ! Nous avons fait appel à la sagesse de Salomon et, sans manquer à notre promesse, nous avons obtenu de notre vieux sorellois deux séries de visites pour fin d'enregistrement sonore, en mai et en août 1967.

Un décor neuf et un informateur de nouveau calibre nous obligeaient à adapter le programme des visites. M. Lavallée était prêt à conter dès 9.30 heures le matin, jusqu'à l'heure d'une petite sieste vers 11 heures ; l'après-midi, l'inspiration revenait dès 1.30 heure pour une séance de deux heures. Le gérant de l'institution, intéressé par le talent de son vieux pensionnaire, nous concéda un local commode et inutilisé sur semaine : la sacristie de la chapelle protestante. Là, aucun bruit ne nous atteignait, et la voix du conteur, même quand Ti-Jean s'élançait avec ses trois chiens sur la Bête-à-sept-têtes, ne pouvait être entendue des autres pensionnaires. Pendant quelques jours, le vieil informateur et son visiteur d'occasion se rendaient, à heures fixes, à la sacristie protestante avec

armes et bagages... En plus des armes, le visiteur portait une bouteille de couleur verte, une bouteille de SEVEN-UP... contenant du Martini-Rossi sec en assez petite quantité. Dès que la gorge de l'informateur s'irritait, une couple de gorgées puisées à la bouteille verte redonnaient du souffle au conteur. Quand le fond de la bouteille était à sec, on courait chercher du nouveau SEVEN-UP à la voiture. Si bien que le conteur nous raconta une bonne partie de son répertoire sans blanc de mémoire ni sans jamais descendre de ses vieilles jambes.

Les contes de M. Lavallée étaient de source assez lointaine ; le conteur avait appris presque tous ses récits du vieux Isaïe Saint-Michel (60-70 ans), entre 1880 et 1887 ; un seul conte : « Le petit devineur » lui avait été raconté dans les chantiers ontariens vers 1912. Un ou deux de ces récits, au dire du conteur, n'avaient pas franchi ses lèvres depuis plus de 50 ans. Malgré cet âge avancé, M. Lavallée ne le cédait en rien aux conteurs de 20 ans plus jeunes ; le débit plutôt rapide était très intelligible, et le style très poétique. Le geste se limitait à un mouvement saccadé de la canne pour souligner les passages les plus pathétiques. D'ailleurs, à quoi bon faire de grands gestes devant un auditeur unique qui résume le texte sur-le-champ ? L'intérêt du débit valait surtout par les petites remarques pleines de finesse et d'humour. Ce vieux conteur connaissait réellement l'art du récit.

À la fin d'une longue séance d'enregistrement, nous avons questionné M. Lavallée sur les lutins... sur ce qu'ils étaient, comment on les chassait... Les petits yeux vifs s'illuminèrent d'une flamme malicieuse : « Vous reviendrez cet après-midi ; je vous parlerai des lutins ! »

Tôt après le dîner, nous étions tous les deux installés dans notre sacristie. Au lieu de nous faire part sèchement des détails traditionnels concernant les lutins, M. Lavallée fit passer toutes ses théories dans une sorte de récit qui avait comme décor un chantier de Blind River. À en juger par le ton ricaneur du conteur, il s'agissait d'un récit démontrant la naïveté d'un certain charretier dénué d'expérience ou épris de tendresse excessive pour ses chevaux. Quoi qu'il en soit, le récit du vieux Lavallée résume bien les détails de la croyance aux lutins.

Dans un chantier de Blind River, un charretier remarque, un matin, que son cheval a la queue et la crinière nattées. Il en parle à ses compagnons de travail ; ceux-ci émettent l'opinion que ce doit être l'œuvre des lutins. Ces petits êtres aiment se promener à cheval, la nuit, et nattent la crinière des chevaux pour mieux y cramponner leurs pieds fourchus. Le lendemain matin, le charretier en question trouve son cheval tout en sueur et couvert d'écume comme s'il avait rudement travaillé. Les lutins, les lutins... ! Un autre charretier a connu la même expérience. Pour se débarrasser des lutins, il a utilisé de la graine de lin. Eh oui ! c'est simple et efficace. On verse une bonne quantité de graine de lin dans l'avoine du cheval tourmenté par les lutins. Le cheval ne touchera pas à sa « portion » s'il y flaire la senteur de la graine huileuse. Les lutins sont passionnés pour les chevaux ; ils aiment se promener sur leur dos, la nuit, en grande vitesse, mais ils prennent bien soin de l'animal qui les a conduits. À la vue de l'avoine laissée par le cheval à cause de la graine de lin, ils s'empressent, au retour de leur randonnée, de nettoyer l'avoine, grain par grain. Ils y mettent beaucoup de soin et de temps. S'ils sont surpris à la besogne par les humains, ils sont tellement honteux qu'ils disparaissent pour des mois sinon pour toujours.

De la graine de lin, ce n'est pas un produit si coûteux ! Mais il faut aller s'en procurer dans un centre assez éloigné. Notre charretier prend presque une journée du dimanche, à dos de cheval, pour aller chercher une grande quantité de graine de lin, assez pour fatiguer tous les lutins d'une province... Le soir venu, le charretier vide plusieurs livres du produit magique dans l'avoine de son cheval. À minuit, d'autres bûcherons se rendent à l'écurie... ils reviennent raconter au malheureux charretier la scène qu'ils ont observée de leurs yeux. Un nombre incalculable de lutins, coiffés de cônes rouges s'affairaient autour du récipient destiné à l'avoine. À la vue des visiteurs, cette nuée de lutins se précipitent vers le fenil en si grande quantité que l'échelle ne suffisait pas à livrer passage à cette armée. Le dernier lutin disparu de l'échelle, les bûcherons se rendent dans la stalle de l'animal... Il avait commencé à manger l'avoine purifiée par les lutins. D'après le conteur qui éclate d'un rire sonore, tous les lutins disparurent de l'écurie à jamais.

Récit rapide, de cinq minutes, mais qui constitue un résumé humoristique complet de l'attitude et des mœurs des lutins ! En se tenant à l'écart, M. Lavallée avait ses coudées franches pour observer les petits êtres mystérieux, les agissements des charretiers, et nous en faire rapport sans se compromettre. Nous aurions probablement été aussi chanceux, si le temps nous l'eût permis, en questionnant M. Lavallée sur les loups-garous ou les revenants. La région de Sorel avec ses îles environnantes devait être féconde en légendes, en croyances populaires ou en bateaux-fantômes. Nous l'avons connu, lui aussi, un peu trop tard pour exploiter tout son répertoire.

Groupe de conteurs à faible répertoire

Nous consacrerons quelques paragraphes à un groupe de certains conteurs déjà trop affaiblis pour nous fournir une grande documentation ou dont le répertoire n'était pas très abondant. Même s'ils n'ont pas rempli nombre de cartables ou de rubans sonores, ils nous ont parfois fait connaître une version nouvelle et précieuse à cause de son originalité. Nous parlerons de ces vieux informateurs d'après l'ordre chronologique des enquêtes ou au moins du début des enquêtes.

Ulric Goyette. Un des premiers informateurs de nos 24 années de recherches folkloriques se nommait Ulric Goyette, un vieux célibataire infirme, qui a été employé au Collège du Sacré-Cœur, à Sudbury, pendant plus de 40 ans. Les anciens élèves du collège maintenant disparu se rappellent encore ce vieux serviteur d'une régularité d'horloge, qui parcourait corridors et dortoirs avec sa vadrouille en « turlutant » une chanson. Et gare au malheureux étudiant qui aurait osé rire de sa moustache asymétrique ou de sa démarche claudicante. Le bon vieux avait une réserve inépuisable d'épithètes, de jurons et de termes colorés capables de pulvériser son homme. Une fois la colère terminée, la chanson continuait à gicler de la moustache touffue.

Nous l'avions visité des douzaines et des douzaines de fois, dans sa chambrette du sous-sol, pour recueillir ses chansons et mê-

me quelques pièces de plain-chant. Un bon soir, en 1956, nous lui parlons de contes, de légendes, de croyances populaires, de revenants... Il n'avait jamais conté de contes ni de légendes. Mais les lutins, les loups-garous, la chasse-galerie et les maisons hantées... ces sujets réveillèrent de vieux souvenirs d'enfance à Saint-Michel de Wentworth (Qué.). Il nous a raconté comment un paysan avait obtenu une grosse somme d'argent du diable en sacrifiant une poule noire, à minuit, à la croisée de deux routes. Pour le « vieux Goyette », les lutins étaient des espèces de petits diables qui conduisaient les chevaux, la nuit ; les chevaux noirs n'offraient aucun attrait pour ces diabolotins. Les chevaux montés par des lutins ne laissaient aucune trace de leurs pas à l'extérieur, même en hiver. Un de ses parents avait frappé sur le nez un cheval errant et l'avait fait saigner légèrement ; aussitôt le cheval disparut et laissa sa place à un homme : c'était le voisin qui avait été métamorphosé en cheval. Il se trouvait libéré pour toujours. Encore d'après le témoignage de M. Goyette, un M. Richer, de Saint-Michel de Wentworth, avait acheté une maison hantée ; incapable d'y résider à cause des bruits de revenants, il la démolit et en rebâtit une autre près de l'ancienne ; travail inutile, puisque les bruits de chaînes et de pas rendirent la nouvelle demeure inhabitable.

Octave Pilon. En 1958, nous faisons quelques visites à M. Octave Pilon, de McFarlane Lake (route 69) près de Sudbury. C'était un bon vieillard de 84 ans, né à Chrysler, Ontario. Ce pionnier nous a raconté seulement deux récits dont l'un était donné comme une aventure personnelle : « Une peur ». En fait, la même peur nous avait été racontée en Gaspésie dans un cadre évidemment retouché. Ce n'était ni la qualité ni l'abondance du répertoire qui nous attirait chez M. Octave Pilon, mais son milieu familial. Son fils, Lionel, était bon violoneux ; il nous a raconté cinq ou six récits traditionnels appris dans les chantiers. Il se servait de ces contes pour intéresser les enfants, au cours de certaines longues veillées. Paul Pilon, son fils de huit ans, raconta devant le microphone un passage d'un conte où il était question du vol d'un violon, et d'un lion ; sa petite sœur Lorraine, âgée de cinq ans, y alla, elle aussi, de quelques aventures d'un ourson et de la mère-ourse. Nous avions devant nous trois générations de Franco-Ontariens bien doués pour défendre les intérêts de la tradition orale !

Joseph Authier. Vers le même temps, nous visitons, à Hagar, chez M. Gédéon Savarie, M. Joseph Authier, âgé de 77 ans, et dont la mémoire avait conservé deux petits contes pour enfants, « l'Épingle » et « la Pomme rouge ». Le premier se comparerait au « Petit chaperon rouge » et le second est un mélange de « Barbe-Bleue » et de la série des sept sabots d'acier qu'il faut user avant de retrouver le prince charmant. Il était évident que le conteur aurait donné des versions plus complètes, plus cohérentes, si nous l'avions visité dix ans plus tôt. M. Authier, nous n'en doutons pas, a donné le meilleur de ses dernières énergies pour nous satisfaire. Son souffle était déjà saccadé, sa mémoire défaillante coupait souvent l'élan de la phrase ; c'était probablement un dernier hommage qu'il rendait à sa vieille grand'mère dont il nous rapportait les contes. En réentendant ses récits, nous nous rendons compte qu'il a été l'un des rares de nos conteurs à terminer sa version en marchant sur la queue de la petite souris...

Adélarde Tessier. Le 23 septembre 1959, nous finissons par rencontrer chez lui M. Adélarde Tessier, dans la banlieue de Sudbury ; nous l'avons presque saisi au vol pendant qu'il taillait une haie dans son jardin. C'était un beau petit vieillard à la moustache toute blanche bien soignée et à l'allure encore très active ; il avait une voix très aiguë, pas très forte, mais d'un timbre agréable. À la suite de questions routinières, nous notons plusieurs détails qui démontrent chez ce vieillard une lucidité de mémoire surprenante pour un homme de 88 ans. Il est né en 1871 à Fort Coulonge (Qué.) ; son père, Élie, né vers 1831, était natif d'Embrun alors appelé Gros Castor²⁰. M. Adélarde Tessier nous raconte sur-le-champ une version de la « Bête-à-sept-têtes », conte appris de son père (âgé de 50 ans) en 1881. C'est une version très semblable aux versions régionales, sauf que le charbonnier apparaît sous le titre de charroyeur d'eau. De plus, le roi a promis une grosse somme d'argent au sauveteur de sa princesse. Le charroyeur d'eau, qui s'est fait

20. J.U. Forget et Élie-J. Auclair. *Histoire d'Embrun, Ottawa*, 1910. D'après cette monographie, Embrun s'appelait d'abord Rivière-du-Castor, p. 14 ; parmi les premiers colons arrivés « selon toute probabilité » en 1845, on ne lit le nom d'aucun Tessier. Dans le groupe de 1855, on compte deux Antoine Tessier, deux cousins, (p. 19) ; dans l'arbre généalogique Tessier rapporté aux pp. 580ss., on ne rencontre aucun Elie Tessier, mais un Adélarde Tessier né à Embrun en 1887... Sans sous-estimer la mémoire de M. Adélarde Tessier de Sudbury, on sent qu'il manque des données historiques.

passer pour le sauveteur, reçoit une sentence de 7 ans de prison, et Ti-Jean reçoit la somme promise. Il finit par tomber dans l'œil de la princesse, et, au dernier moment, nous assistons à des noces... Un conte de 22 minutes, et trois chansons — dont le « chauffeur de locomotive du Grand-Tronc » — tel est le bilan de notre unique rencontre avec M. Adélard Tessier.

Toussaint Savarie. En 1966, grâce aux renseignements reçus de M. Gédéon Savarie, de Hagar, nous faisons la connaissance d'un autre frère Savarie, Toussaint, ancien cuisinier et conteur de grands talents. Malheureusement le conteur Toussaint Savarie (69 ans) sortait de l'hôpital à la suite d'une longue maladie. La mémoire tendait à diminuer et les forces ne pouvaient plus soutenir un effort prolongé. Une première rencontre à Sudbury nous avait valu une ou deux chansons ; une autre rencontre à Hagar nous avait démontré que nous arrivions un peu tard. Nous avons obtenu un conte de 4 minutes où plusieurs contes-types²¹ se donnent rendez-vous. Il y est question d'un jeune époux quittant sa jeune épouse sur le bord d'un puits, quelques jours après ses noces, sous prétexte que sa nouvelle femme est folle : elle a peur que les enfants se noient dans le puits... Il part en voyage dans le but de revenir quand il aurait trouvé un personnage plus fou que sa femme. Il en trouve plus qu'il ne s'y attendait. Toute une région en était encore à couper le blé avec des tisons ; il vend une vieille faucille un gros prix aux moissonneurs ébahis. Ailleurs il apprend à un fermier à descendre la paille devant l'animal au lieu de monter l'animal sur le fenil pour le faire manger. Il apprend même à un paysan à passer ses pantalons d'une façon plus pratique, le matin, en se levant. À la suite de ces expériences, le voyageur comprend que les petits défauts de sa femme sont minimes en comparaison de ceux d'une foule de gens. Ce seul bref récit nous a prouvé que Toussaint Savarie était bel et bien le conteur dont on nous avait parlé avec les plus grands éloges. Son naturel, la variété des tons dans le dialogue, l'élégance des gestes faisaient de lui un artiste que l'on aurait pu écouter une nuit entière sans se lasser. Mais le conteur commençait déjà à lutter contre la mort... qui eut gain de cause peu après. Ici encore nous avons regretté de n'avoir pu rencontrer plus tôt ce magicien de la littérature orale.

21. Antti-Aarne & Thompson, contes-types 1384, 1202, 1210, 1286..

Mme Louis Prévost. Dans nos randonnées à travers notre région et plusieurs autres milieux, nous avons observé qu'assez peu de femmes étaient apparues sur nos listes de conteurs. Les rares conteuses que nous avons rencontrées étaient, pour la plupart, des grand'mamans ingénieuses pour lesquelles le récit folklorique constituait un moyen de discipline efficace. En général, le répertoire des conteuses est moins développé que celui des conteurs de chantiers. À en juger par notre expérience personnelle et le témoignage de plusieurs informateurs, il existait, il n'y a pas encore si longtemps, des conteuses au répertoire inépuisable qui attireraient des auditeurs de tout un canton, auditeurs de tous âges. Mme Donat Poirier (Éva Gagnon), de Verner, nous a raconté plusieurs contes tirés du répertoire de sa vieille tante Élisabeth Gagnon, de Saint-Jean-de-Matha (Qué.), conteuse très recherchée des jeunes. D'après nos fichiers, le répertoire de chacune de nos conteuses ne dépasse pas six contes ; ou bien nous les avons visitées trop tard, ou bien ce petit nombre de récits suffisait aux besoins sociaux ou pédagogiques de ces dames. Plusieurs de nos conteuses avaient laissé tomber les contes dans l'oubli, comme certains conteurs, par manque d'occasions de les réciter. C'est ainsi, croyons-nous, que Mme Louis Prévost (Philomène Carrière), d'Alban, Ontario, une excellente conteuse, ne nous a récité que deux contes, versions qu'elle n'avait pas racontées depuis longtemps.

À la fin de l'été 1967 et au début de 1968, nous avons découvert un autre talent d'artiste chez Mme Prévost ; nous la connaissions comme bonne chanteuse, et tout à coup nous nous rendons compte qu'elle a quelque chose à nous raconter. Mme Louis Prévost, malgré ses 76 ans (1967), avait un tempérament de vive-lajoie. Ses deux contes seuls auraient pu nous en convaincre même si nous ne l'avions pas connue dans d'autres contextes. Nous devons procéder à notre premier enregistrement de contes le 22 novembre, fête de sainte Cécile ; en fait, nous sommes arrivés chez Mme Prévost — en compagnie de plusieurs amis d'Alban — le 21 novembre 1967, pourvus d'un sac de « tire de Sainte-Catherine ». Ce détail mit toute la maisonnée à l'aise et contribua à entretenir la gaîté naturelle de notre vieille conteuse. Le mot « vieille » n'est pas tout à fait juste ; l'épithète « âgée » conviendrait

mieux à cette souriante dame dont les cheveux étaient à peine grisonnants et la figure encore rondelette.

Elle est assise toute droite sur une chaise de bois qu'elle a choisie elle-même, et commence à nous raconter les tours joués au roi par Ti-Jean son serviteur. Plus l'incorrigible employé trompe le roi, plus le rire fuse et chez la conteuse et chez les auditeurs. La voix est claironnante, ferme, la prononciation très précise ; malgré les changements de tonalité, suivant les auteurs du dialogue, on ne perd rien du texte pourtant assez rapide. Ti-Jean commence par affirmer au roi qu'il a vendu sa peau de vache deux sous le poil. Le roi fait tuer ses 40 vaches pour faire 40 fois plus d'argent que son employé. Dans le but d'endormir la colère du monarque, qui n'a pas retiré 25 sous de son troupeau de vaches, Ti-Jean lui vend un chaudron magique : le feu est remplacé par la vertu d'un fouet. Le roi attire le ridicule sur sa personne quand la reine et les cuisiniers du château découvrent l'inefficacité du chaudron soi-disant magique.

La scène où le roi fait l'essai du fouet et du chaudron aurait mérité d'être fixée sur ruban magnétoscopique... pour faire rire plus tard les rochers de Sudbury. La conteuse n'oublie pas de rendre les remarques de la reine encore plus sarcastiques ; le roi n'abandonne pas facilement sa conviction : il a vu Ti-Jean faire cuire sa soupe en donnant quelques coups de fouet au chaudron ; il a goûté la soupe aux pois... Il le sait lui ! Pourtant les faits témoignent contre lui. Il brise le fouet sur les parois du chaudron... qui est resté bien froid devant la colère royale.

Pendant que le roi se dirige vers la demeure de Ti-Jean, ce dernier invente un autre plan magique : il attache une vessie remplie de sang à l'intérieur des habits de sa mère, lui enjoint de tomber morte au premier coup de couteau. Le roi arrive en fureur, mais il ne peut parler le premier. La parole est déjà à Ti-Jean qui chicane sa mère et veut la corriger avant de daigner parler au roi. Il tire son couteau et le plonge dans la poitrine de sa mère ; celle-ci tombe à la renverse dans une mare de sang. Ici le roi intervient avec une paternelle autorité pour reprocher à Ti-Jean ce meurtre insensé. Le serviteur discute froidement, il promet de réparer les effets de cette saute d'humeur. Il frictionne la figure de la morte,

utilise un « onguent spécial »... et la maman reprend vie. Le roi achète l'onguent merveilleux et s'empresse de filer au château. Il veut, lui aussi, morigéner la reine... Il la tue dans l'espoir de la ressusciter au moyen de l'onguent magique. La princesse tente de porter secours à sa mère, le roi l'abat à son tour... Devant les deux cadavres, le monarque se rend compte que l'onguent n'est pas plus magique que le fouet ou le chaudron. Ti-Jean sera donc puni de mort ! Il mourra dans un sac, noyé... au bout du quai.

Mais la conteuse ne prend pas trop à cœur cette condamnation subite ; elle raconte avec de fréquents éclats de rire comment Ti-Jean sort du sac pour satisfaire l'ambition d'un passant et par quel tour de force il convainc le roi de se faire jeter à la mer. L'affirmation de Ti-Jean semble probante : Ti-Jean, qui apparaît sur un cheval à la crinière dorée, vient d'être jeté à l'eau, le roi l'a vu culbuter à la mer... D'où interrogatoire pressant. Ti-Jean avoue avoir été lancé à l'eau dans un sac, mais une fois au fond de la mer, il a aperçu ce beau cheval près de lui ; un peu plus loin, il a vu des troupeaux de vaches aux cornes d'or. Il aurait pu, s'il avait été lancé quelques verges plus loin, s'emparer de ces animaux fabuleux.

Le marché se conclut sur place ; Ti-Jean accepte de jeter le roi à la mer à l'endroit précis où broutent les fameuses vaches marines. C'est ainsi que, dans un cercle d'eau bouillonnante et au milieu des rires des auditeurs, le roi ambitieux et naïf disparaît de la scène.

Quelques mois plus tard, Mme Prévost nous racontait le conte de la « femme folle », thème qui nous était connu mais sous une autre forme moins personnelle. Il s'agit d'une épouse au quotient intellectuel plutôt bas ; son mari, assez avare, conserve son or dans une cassette qu'il appelle son « coffre de ferraille ». Arrive un marchand ambulant qui échange des ustensiles de cuisine pour le « coffre de ferraille ». Le mari s'aperçoit de la gaucherie de son épouse, la chicane et la chasse en lui disant : « Prends la porte ! » La jeune femme, toute soumise à son époux, s'empare de la porte de la maison, la charge sur son dos et suit son homme dans la forêt où le voleur a fui. Un soir, grimpés tous deux sur un arbre — l'épouse toujours chargée de sa porte — ils aperçoivent deux hommes qui s'installent au pied du même arbre et déposent par terre

le coffre précieux. La femme laisse tomber sa porte ; les voleurs fuient et l'époux profite, pour une fois, de la folie de sa femme : il récupère tout son trésor. Inutile de mentionner que cette version de quinze minutes a été interrompue plus d'une fois par les rires et les applaudissements des auditeurs. Moins d'un an plus tard, notre conteuse si enjouée quittait son village pour l'hôpital, et peu après, l'hôpital pour le cimetière.

Cette liste de conteurs de chez nous a pu vous paraître longue et monotone. Pour nous, elle apparaît comme une page abrégée par économie de papier. Plusieurs autres conteurs et conteuses, enrhumés ou fatigués, avaient encore eu la force de nous décrire sommairement leur répertoire familial. Après quelques brèves visites destinées à nous informer de la santé, il nous a fallu inscrire plusieurs noms sur la liste des disparus sans avoir pu enregistrer un seul échantillon de leur voix ou de leurs récits.

documents sont en sûreté, on pourra toujours les analyser ou les codifier à une période où l'enquête est rendue impossible par suite de la température ou du manque de matériel. Et, advenant une finance qui permette l'utilisation d'une équipe d'enquêteurs jointe à une équipe de travailleurs en studio, la documentation enregistrée pourrait être analysée et transcrite quelques mois à peine après la date d'enquête ; cette accélération de la procédure permet la possibilité d'apporter certaines corrections aux notes ou aux textes défectueux à la suite d'erreurs ou de défauts techniques. Même à six mois d'intervalle, il est souvent facile de réenregistrer une ou deux phrases inintelligibles en raison d'une panne de mécanique lors de l'enregistrement. Après dix ans, ces corrections ne sont pas toujours impossibles, mais... à condition que l'informateur soit vivant et disponible.

Nous voudrions, d'ici la fin de notre carrière, pouvoir imiter ces bons conteurs franco-ontariens qui ont fait leur possible pour redonner à la génération montante la documentation orale obtenue des générations passées. Sans pérorer à droite et à gauche sur la notion de culture ou de littérature, ils ont donné à leur Centre de recherches folkloriques les récits, si brefs fussent-ils, que le folkloriste a jugés dignes d'être conservés. Ces artistes n'ont même pas pensé à la rémunération monétaire, au cours de ces nombreuses heures d'enregistrement. Ils appartenaient à une génération heureuse de servir gratuitement ses compatriotes et sa patrie. C'est pour les récompenser en partie de leur dévouement, ignoré mais précieux, que le folkloriste a voulu, dans ces quelques pages, mettre en lumière certains traits de leur physionomie de citoyens et d'artistes. Les vrais héros ne sont souvent appréciés que longtemps après leur mort. Les générations futures ne pourront pas passer sous silence la collaboration de ces pionniers-troubadours ; un jour ou l'autre on reconnaîtra leur mérite.

En attendant ce jour d'apothéose, sachez, chers amis disparus, que depuis plusieurs années le folkloriste s'est préparé à apprécier votre art, à l'étudier et à le faire connaître. C'est pourquoi il vous a découverts, visités, il a capté vos gestes et votre voix, pour que les générations à venir vous voient et vous entendent ; c'est à ce moment qu'elles vous seront reconnaissantes du dépôt ancestral que vous leur avez légué avec un si grand désintéressement.

BIBLIOGRAPHIE

- Aarne-Thompson. *The Types of the Folktale*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 1961.
- Barbeau, Marius. *Jongleur Songs of old Quebec*. The Ryerson Press, Toronto, (Copyright 1962).
- *Romancero du Canada*, Beauchemin, 1937.
- Bélisle, L.-A. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*. Ed. Bélisle, Québec, 1957.
- Calvet, J. *Morceaux choisis des auteurs français*. De Gigord, Paris, 1956.
- Carrière, Gaston, O.M.I. Jean-Marie Nédélec. Coll. des *Documents historiques*, no 34, Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1957.
- Dictionnaire des Oeuvres de tous les temps*. Laffont-Bompiani, 1952, 3e éd. 1958, t. II (Di-H) « Farce de Maître Pathelin ».
- Faral, Edmond. *Les Jongleurs en France au Moyen Age*. Champion, Paris, 1910.
- Forget, J.-U. et E.-J. Auclair. *Histoire d'Embrun*. Ottawa, 1910.
- Gadbois, C.-E. *La bonne chanson*. St-Hyacinthe, 2e année (51-100).
- Héroux, Louis. *Aperçu sur les origines de Sudbury*. Coll. des *Doc. hist.*, no 2, La Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1943.
- Lalonde, André. *Le Règlement XVII et ses répercussions sur le Nouvel-Ontario*. Coll. des *Documents historiques*, nos 46-47, La Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1965.
- Larousse. *Grand Larousse encyclopédique*. Librairie Larousse, Paris, 1962, t. 6, p. 376, mot « jongleur », paragraphe Histoire littéraire.
- Lemieux, Germain, S.J. *Chanteurs franco-ontariens et leurs chansons*. Coll. des *Documents historiques*, nos 44-45. Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1963-1964.
- *Contes populaires franco-ontariens I*, même collection, no 25, même Société, 1953.
- *De Sumer au Canada français, sur les ailes de la tradition*. Même collection, nos 51-52, même Société, 1968.
- *Placide-Eustache, sources et parallèles du conte-type 938*. Presses de l'Université Laval, Québec, 1970.
- Litté. *Dictionnaire de la langue française*, mot « jongleur ».
- Proulx, Gilberte. *Une des premières familles canadiennes-françaises de Sudbury*, dans *Familles pionnières*. Coll. des *Documents historiques*, no 5, Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1944.
- Revue des traditions populaires*, t. 31, 1916, *Roman de Bérinus*.
- Rivard, A. et Geoffrion, L.-P. *Glossaire du parler français au Canada*. Edit. Action Sociale, Québec, 1930; mots « billochot » et « billochon ».
- Savard, Jacqueline. *Blind River, centre industriel*. Coll. des *Documents historiques*, no 24. Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1953.
- Schmid, Christophe. *Eustache. Episode des premiers temps du christianisme*. Traduit de l'allemand par Louis Friedel. Tours, Mame et Fils, 1874.
- Teissier, M. et Nicolas, R. *Fabliaux du Moyen Age*. Fernand Lanore, Paris, (Copyright 1954).

DEUXIÈME PARTIE

NOS CONTEURS DISPARUS : LEUR VALEUR HU- MAINE ET ARTISTIQUE	77
Théodule Miville	80
Camille Chiasson	81
Adélard Boulay	83
Alphonse Brault	85
Jules Charbonneau	90
Albert Gignac	93
Maurice Prud'homme	94
John Fournier	98
Philiat Savarie	101
Télesphore Courchesne	104
Nelson Prud'homme	106
Émile Roy	110
Oscar Lavallée	116
Groupe de conteurs à faible répertoire : Ulric Goyette, Octave Pilon, Joseph Authier, Adélard Tessier, Toussaint Savarie, Mme Louis Prévost	120
CONCLUSION	129
BIBLIOGRAPHIE	131
TABLE DES MATIÈRES	133

*Achévé d'imprimer à Montréal par Les Presses Elite
pour le compte des Éditions Bellarmin,
le vingt-deuxième jour du mois de décembre de l'an
mil neuf cent soixante-douze*

BELLARMIN • MAISONNEUVE ET LAROSE